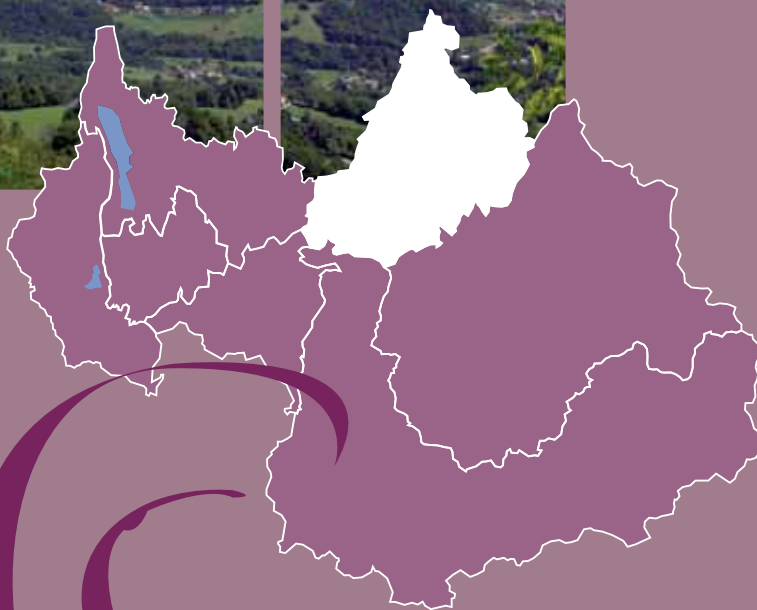
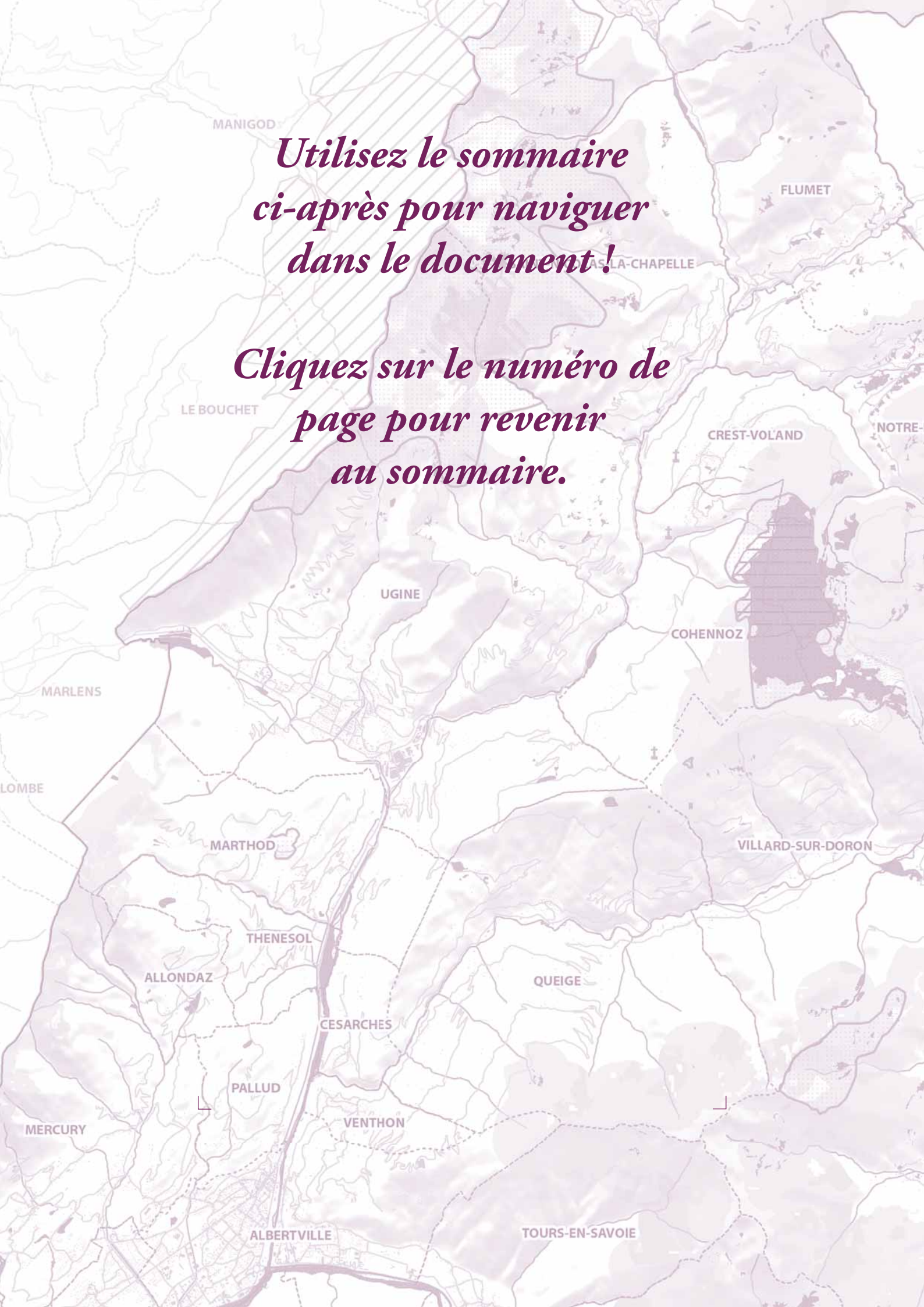


Mémento

du patrimoine naturel

Territoire d'Albertville - Ugine





*Utilisez le sommaire
ci-après pour naviguer
dans le document !*

*Cliquez sur le numéro de
page pour revenir
au sommaire.*

Édito

Le Syndicat intercommunal Arlysère et le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie sont heureux de vous présenter ce Mémento du patrimoine naturel du territoire Albertville-Ugine. Dans ce document, nous avons voulu présenter l'essentiel du patrimoine naturel. Un essentiel qui se traduit parfois par la présence d'espèces remarquables à nos portes, à nos pieds. Mais un essentiel qui va au-delà parce que l'espace naturel et l'homme ont un destin lié. Les grands enjeux mondiaux en matière de changement climatique, de perte de biodiversité ou de ressources en eau peuvent se retrouver en modèle réduit, comme un échantillon représentatif, au niveau de nos territoires de vie.

Si notre action pour lutter contre cette évolution au plan mondial peut parfois nous sembler illusoire, elle a un véritable sens là où nous vivons quotidiennement. Ainsi, la valorisation et la préservation des espaces naturels et des paysages, dans le cadre du développement des activités du territoire, conditionnent son attractivité et son développement durable.

Cet ouvrage s'inscrit dans un contexte local d'enjeux forts en matière d'aménagement du territoire. Il permettra de mieux appréhender notre patrimoine naturel et de pointer les milieux les plus emblématiques sur chacune de nos communes. Il s'adresse non seulement aux élus mais également à tous ceux qui, par leurs choix, leurs activités, leurs décisions peuvent modeler ou impacter le paysage et l'espace naturel.

Le patrimoine naturel dont nous avons la responsabilité et que nous aurons à transmettre à nos enfants est fragile. C'est par la connaissance de cette richesse et du rôle fondamental de la biosphère pour l'avenir de l'homme que nos actes et nos façons de concevoir l'aménagement du territoire changeront.

C'est l'ambition que nous nous sommes donnée avec la création de ce Mémento. Apporter une contribution à cette connaissance de notre territoire pour mieux préserver et valoriser l'espace naturel, tant pour le SCOT dont c'est la première ambition, que pour les Contrats territoriaux.

Franck LOMBARD
Président d'Arlysère

André VAIRETTO
Vice-Président d'Arlysère
Chargé de la Commission
Environnement

Éric DE KERMEL
Président du Conservatoire
du patrimoine naturel
de la Savoie



Les clés du patrimoine naturel

Pour une meilleure lecture des zonages du territoire d'Albertville-Ugine

Les zonages présentés ont été sélectionnés selon trois critères :

- la **reconnaissance officielle** ;
- la **portée territoriale** : zonage qui couvre au moins l'ensemble du département ;
- un **objectif prioritaire scientifique et de préservation de la biodiversité**.

Les zonages se distinguent selon deux grandes catégories :

1 - Les zonages de connaissance, appelés inventaires.

	Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1	p. 3	INVENTAIRES
	Les potentialités pour la reproduction du tétras-lyre	p. 4	
Non représentés	Les corridors biologiques	p. 5	
	Les zones humides	p. 6	
Non représenté	L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs	p. 7	

2 - Les zonages de préservation, parmi lesquels on distingue des outils de réglementation et des outils de contractualisation.

	Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)	p. 8	PRÉSERVATION RÉGLEMENTAIRE
	Les réserves biologiques domaniales (intégrales RBI ou dirigées RBD)	p. 9	
	Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS)	p. 10	
Non représentés	Les réserves naturelles régionales (RNR) en projet aux Saisies	p. 11	
	Le réseau Natura 2000	p. 12	PRÉSERVATION CONTRACTUELLE
Non représentés	Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie	p. 13	

Chaque présentation de zonage comporte une partie avec des éléments de compréhension (texte), et une partie avec des éléments d'informations pratiques (tableau).

Témoignages

Les paysages alpins sont le fruit d'une lente civilisation des espaces naturels, faite d'observation, d'expériences parfois douloureuses et somme toute d'adaptation des montagnards aux réalités du milieu naturel. Nul doute que nos anciens ont fait preuve de sagesse : le SCoT Arlysère considère ses espaces naturels et ses paysages comme un patrimoine précieux qu'il convient de préserver et valoriser. L'aménagement durable et raisonné du territoire d'Arlysère passe à la fois par le respect de ses richesses patrimoniales et par la réduction des risques présentés par les instabilités notoires du milieu montagnard. Le SCoT et les contrats territoriaux doivent s'adapter à ces réalités environnementales dont les incidences économiques, sociales et humaines sont incontestables.

Dans ce cadre, la collaboration avec le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie était... naturelle. Cette démarche constructive se concrétise avec ce Mémento du patrimoine naturel d'Albertville-Ugine, destiné à sensibiliser les élus et les acteurs du territoire sur les enjeux du patrimoine naturel. Notre territoire a la volonté de s'inscrire dans un processus de valorisation des espaces naturels et des paysages, mais aussi de maîtrise des aléas naturels. Nul doute que la collaboration active engagée avec le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est vouée à s'accroître dans les années à venir, dans un cadre de gouvernance éclairée.

Philippe MASURE,
Président du SCOT Arlysère

Le Haut Val d'Arly possède un patrimoine naturel inestimable, et notre devoir est de le préserver pour les générations futures, mais pas à l'image d'un musée où la vie serait figée et où l'homme ne serait que spectateur, mais bien par la volonté de faire cohabiter une nature préservée avec les activités humaines, respectueuses et responsables.

Les six communes concernées, dont cinq stations de ski, ont tout à fait conscience de l'ampleur de la tâche face à la pression touristique, et ont chacune inscrit des zones de protection et de préservation dans leurs PLU, en cohérence avec le SCOT.

Cependant, il est nécessaire d'avoir aussi une approche globale du patrimoine naturel et du rôle fondamental de l'intercommunalité pour une gestion cohérente de l'espace et obtenir les

financements des actions de gestion et de protection. La création et le développement des stations de ski des Saisies et de Crest-Voland Cohennoz, sur quatre communes a conduit à une réflexion globale sur la protection à long terme du site Natura 2000 de la tourbière des Saisies, tout en prenant en compte la cohabitation des alpagistes, promeneurs, skieurs et chasseurs et l'exploitation de la forêt.

La notion d'intercommunalité prend ici tout son sens et doit être considérée comme un réel atout de développement durable.

Christiane DETRAZ, Présidente du
Sivom Val d'Arly, Maire de COHENNOZ

Située en Basse Tarentaise la commune de Rognaix s'étend sur 850 ha. Jadis sa vocation exclusivement agricole avait façonné un paysage de prairies et de petits hameaux de montagne riches de leur patrimoine bâti et de leur environnement naturel varié.

L'orientation de l'activité des habitants vers l'industrie a engendré la déprise agricole, la forêt a gagné du terrain et les milieux se sont refermés petit à petit faisant disparaître certains hameaux de montagne et les quelques zones humides encore présentes sont en voie d'assèchement.

La nouvelle municipalité soucieuse de préserver ce patrimoine hérité des précédentes générations encourage les opérations de réouverture du milieu aux abords des hameaux de montagne, la restauration des prairies et des chalets d'alpage, et la préservation des zones humides. La tourbière du Laïtay en est un exemple : une première action de préservation va être engagée en 2010. Viendra ensuite le classement de cette tourbière et des alpages de Basmont en zone Natura 2000.

Notre mission d'élus responsables passe par la prise de conscience des valeurs de notre patrimoine et par une communication exemplaire sur la nécessité de préserver la biodiversité, richesse de nos communes de montagne.

Alvaro MARSON,
Maire de ROGNAIX

Inventaire de niveau national

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1



• Enjeux

Depuis le début du XX^e siècle, la diversité des espèces subit une érosion mille fois supérieure à la perte moyenne enregistrée dans l'histoire de la planète.

Une des causes importantes de cette diminution est la disparition des habitats naturels dont les espèces ont besoin pour vivre.

• Caractéristiques

Initié par le Muséum national d'histoire naturelle et le Ministère de l'Environnement dès 1982, ce zonage est un inventaire scientifique permanent, exhaustif et cartographié traitant du patrimoine vivant. Il distingue des ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ZNIEFF de type 1 : espaces de superficie en général limitée sur lesquels se trouvent des habitats naturels et /ou des espèces, animales ou végétales, ayant un intérêt biologique remarquable.

En Savoie, cet inventaire a été réalisé par un réseau de naturalistes, amateurs ou professionnels, et coordonné par la Direction régionale de l'environnement (DIREN), devenue DREAL en 2009, avec l'appui du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN).

Les données sont validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), évaluées par le Muséum national d'histoire naturelle et intégrées au fichier national. Leur mise à jour permet d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes.

Les ZNIEFF de type 2 couvrent de plus vastes surfaces abritant de "grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes". Elles peuvent englober des ZNIEFF de type 1. La désignation d'un espace en ZNIEFF de type 2 est donc moins axée sur la présence d'espèces ou d'habitats particuliers, mais sur ses capacités à permettre à la faune de se développer pleinement sur le long terme. Sur le territoire d'Albertville-Ugine, hormis Césarches, toutes les communes sont concernées par une ZNIEFF de type 2, sur tout ou partie de leur territoire.

• Objectifs

Avoir une connaissance, à la fois générale et précise, de la richesse du patrimoine naturel du territoire français, accessible à toutes les collectivités territoriales.

Être une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature et améliorer la prise en compte des espaces naturels dans tout projet.

• Critères de désignation

Ils ont été définis à l'échelle régionale et validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Ils portent sur **la présence d'une ou plusieurs espèces, animales ou végétales, ou d'un d'habitat, dits "déterminants" car menacés.**

Mode d'utilisation	• Outil fondamental d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement	
Portée juridique et administrative	• Pas de portée juridique directe, mais la prise en compte de cet inventaire est obligatoire dans les documents d'urbanisme • Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil d'État	
Références juridiques	• Circulaire n°91-71 du 14 mai 1991 du ministre de l'environnement • Code de l'environnement : Art. 23 de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Art. L.411-5 ; Art. R.411-22 à R.411-30	
Dates de l'inventaire	• Inventaire permanent initié en 1982 • 1^{er} inventaire 1986 - 1988 • 1^{ère} mise à jour : 1998 - 2004	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Fiches des ZNIEFF en Savoie et informations générales
	Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél. 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	- DREAL* Rhône-Alpes 208 bis, rue Garibaldi - 69 422 Lyon Cedex 03 Tél. 04 37 48 36 00 Site internet : http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique " Base de données communales " Informations générales : - Site internet Ministère de l'Ecologie - ATEN* : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils juridiques/ - Site de l' Inventaire National du Patrimoine Naturel : http://inpn.mnhn.fr/

(*) ATEN : Atelier technique des espaces naturels, DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.



Inventaire de niveau national

Potentialités pour la reproduction du tétras-lyre

• Enjeux

Le tétras-lyre, appelé aussi petit-tétras ou petit coq de bruyère, est un oiseau de moyenne montagne, en déclin en France depuis les années 1970. Entre 1990 et 2006 ses effectifs ont diminué d'environ 8%.

Ayant besoin d'une mosaïque de milieux naturels (forêt, lande, aulnaie verte, prairie, etc.) pour se maintenir, il est un "indicateur" précieux de l'état des milieux naturels de montagne.

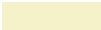
Préserver le tétras-lyre équivaut à favoriser tout un cortège d'espèces animales et végétales.

• Caractéristiques

Cet inventaire national des espaces recherchés par cette espèce s'inscrit dans le programme d'actions en faveur de la faune et de la flore sauvages, élaboré par le Ministère de l'Environnement en 1996.

Dans les Alpes du Nord, cet inventaire a été mené sous l'égide d'un groupement d'intérêt scientifique, l'Observatoire des galliformes de montagne.

Il a permis de mettre en évidence des **zones de reproduction potentielles plus ou moins prioritaires** pour la conservation de l'espèce. **Les potentialités pour la reproduction ont été qualifiées de "fortes", "à préciser", "faibles" ou "très faibles à nulles"** et sont représentées sur les cartes comme indiqué ci-dessous :

	Faibles
	À Préciser
	Fortes

Pour des raisons de lisibilité, la potentialité "très faible à nulle" n'est pas reportée sur les cartes, mais les surfaces sont précisées dans le tableau figurant dans le CD-rom (en annexe).

• Objectifs

Porter à la connaissance des gestionnaires et des acteurs socio-économiques les espaces dont l'intérêt peut être important pour la conservation de l'espèce.

Mettre en place des actions de gestion, aider à l'application du plan de chasse et améliorer les programmes de suivi de l'espèce.

• Critères de désignation

La désignation des zones de reproduction potentielles et de leur degré de priorité est basée sur **le niveau d'effectif des femelles** de tétras-lyre et sur **les possibilités de dispersion des jeunes**.



Tétras-lyre (4)

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en termes de préservation des espaces utilisés par le tétras-lyre
Portée juridique et administrative	• Aucune
Références juridiques de l'espèce	• Chassable en France (mâle uniquement) • Directive européenne Oiseaux : le tétras-lyre est classé parmi les espèces pour lesquelles les États membres doivent créer des zones de protection spéciale • Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne
Durée d'application	• Les données sur les effectifs de tétras-lyre utilisées pour l'établissement des priorités résultent de la campagne d'inventaire 1990-1999 et seront mises à jour à l'issue de la campagne d'inventaire 2000-2009
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire Observatoire des galliformes de montagne 90, impasse des Daudes, route du col de Leschaux - 74 320 Sévrier Tél. 04 50 52 65 67 - Courriel : ogm@oncs.gouv.fr

Inventaire de niveau régional

Les corridors biologiques (Cartographie au 1/100 000)

• Enjeux

Pour se maintenir (se nourrir, se reposer, se reproduire, hiberner, étendre leur aire de répartition, etc.), les espèces ont besoin d'espaces fonctionnels, comprenant un ou plusieurs types d'habitats naturels, ainsi que des voies de déplacements entre ces espaces.

Depuis la fin du XX^e siècle, la protection de la nature s'est surtout portée sur des habitats remarquables, sans intégrer une nature plus banale (forêt, prairie, haie, etc.) pourtant tout aussi indispensable à la survie des espèces. Une des causes importantes de la diminution de la biodiversité est due à la disparition d'espaces fonctionnels.

• Caractéristiques

Un corridor biologique est un ensemble d'espaces connectés permettant la libre circulation des espèces entre "grands ensembles fonctionnels".

En 2007-2008, la région Rhône-Alpes a réalisé une "cartographie des réseaux écologiques" au 1/100 000 qui fournit une **information globale et non exhaustive de ces corridors**, dont elle distingue trois types : les **corridors avérés et délimités**, les **corridors avérés** et les **corridors potentiels**.

Si le massif du Beaufortain se présente comme une entité relativement cohérente, le territoire couvert par le SCOT* est coupé par trois vallées relativement basses, à l'intérieur desquelles des infrastructures ont été créées (voie ferrée, autoroute, routes). Ces vallées : vallée de l'Isère (basse Tarentaise et haute Combe de Savoie), val d'Arly et vallée de la Chaise, constituent avec ses forêts riveraines une précieuse "trame bleue". Ces trois axes posent le problème de la connexion du massif du Beaufortain à

ceux des Aravis, des Bauges et de Lauzière. Par ailleurs, la ligne des crêtes et cols alpins présente une interface névralgique avec la Tarentaise d'une part, le massif du Beaufortain de l'autre. Les corridors devraient être restaurés, par la sécurisation d'ouvrages et le rétablissement de continuités paysagères, ou préservés (zones d'altitude) ; l'intérieur du territoire présente une trame verte et bleue encore en assez bon état.

L'échelle 1/100 000 ne permet pas de retranscrire ces corridors dans les cartes du Mémento.

• Objectifs

Permettre la réflexion et l'orientation en matière d'aménagement du territoire et la préservation de la biodiversité en Rhône-Alpes auprès des collectivités **ayant compétence en aménagement du territoire**.

Susciter des projets opérationnels de préservation ou de restauration de la connectivité écologique d'un territoire à travers la signature de **Contrats de territoire "corridors biologiques"** établis entre la région Rhône-Alpes et une collectivité territoriale. Ces contrats doivent s'appuyer sur une étude préalable comportant une cartographie locale au 1 / 25 000, une analyse des enjeux et l'élaboration d'un plan d'actions quinquennal.

• Critères de désignation

Espace géographique permettant la circulation des espèces entre deux districts naturels, qu'ils soient terrestres ou aquatiques.

Mode d'utilisation	• Base de travail et de réflexion pour l'établissement des documents d'urbanisme et l'émergence de projets de territoire (Contrat de territoire "corridors biologiques", CTS* / CDDRA*, SCOT*, PSADER*...)	
Portée juridique et administrative	• Aucune en tant que telle, si ce n'est à travers le SCOT	
Références juridiques	• Lois dites "Grenelle I" du 3 août 2009 (art.23) et "Grenelle II" du 29 juin 2010 (art.121, 122)	
Date de l'inventaire	• Réalisation de la cartographie au 1/100 000 ^e en 2007-2008	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél. 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	Région Rhône-Alpes Direction de l'environnement et de l'énergie 78, route de Paris BP.19 69 751 Charbonnières-les-Bains Cedex Tél. 04 72 59 51 17 http://biodiversite.rhonealpes.fr

(*) SCOT = Schéma de cohérence territoriale, CTS = Contrat territorial de Savoie, CDDRA = Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes, PSADER = Plan stratégique d'aménagement et de développement de l'espace rural,

Inventaire de niveau départemental

Les zones humides

• Enjeux

À travers leurs fonctions hydrauliques (régulation de crues et soutien d'étiage), biologiques (richesse en espèces rares et sensibles), hydro-biologiques (participation à l'épuration des eaux), ou socio-économiques (usage agricole, espace de découverte, paysage), les zones humides apparaissent comme des milieux naturels essentiels.

En Savoie, **environ 50 % des zones humides ont disparu au cours de la 2^e moitié du XX^e siècle.**

La préservation de ces milieux est un enjeu national et européen, reconnu depuis les années 1990 à travers l'établissement de plusieurs textes de loi et d'engagements.

• Caractéristiques

Il s'agit d'un **inventaire des zones humides du territoire de la Savoie** : marais, tourbières, étangs, mares, berges des lacs et des cours d'eau, milieux humides artificiels..., sans tenir compte uniquement de leur valeur patrimoniale.

Il a été initié par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et soutenu par le Conseil général.

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est le coordinateur de cet inventaire qui, sur le territoire d'Albertville-Ugine, a été réalisé par le Centre ornithologique Rhône-Alpes.

• Objectifs

Ses objectifs sont ceux du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) des bassins Rhône-Méditerranée et Corse :

- préserver, restaurer et stabiliser la superficie des zones humides,
- enrayer le processus de leur disparition progressive,
- réaliser une prise en compte systématique de ces milieux dans toutes les actions de gestion et les projets d'aménagement.

Cet inventaire sera suivi d'un plan d'action qui définira les moyens à mettre en œuvre pour préserver et gérer de manière cohérente l'ensemble des zones humides du département et suivre leur évolution.

• Critères de désignation

Cet inventaire a été réalisé selon la méthode du SDAGE qui sélectionne les **zones humides de plus de 1 000 m²** selon trois critères : biologiques (présence d'espèces indicatrices), pédologiques (hydromorphie des sols) et hydrologiques (inondabilité). **Chaque zone humide est entourée d'un espace de fonctionnalité**, espace proche avec lequel elle fonctionne et dont elle dépend directement (petit bassin versant). Cet espace de fonctionnalité n'est pas représenté sur les cartes.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la décision pour définir, orienter les futures actions en terme de préservation des zones humides	
Portée juridique et administrative	• Pas de portée juridique directe, mais prise en compte obligatoire de cet inventaire dans les documents d'urbanisme • Cet inventaire permet de déterminer les propriétaires pouvant bénéficier d'exonération fiscale au titre de la loi Développement des territoires ruraux	
Références juridiques	• Loi sur l'eau du 30 décembre 2006 : art. 74 • Code de l'environnement : art. L212-1, L214-7-1 ; art. R211-108 ; arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 • Code de l'Urbanisme : Art. L122-1 relatif à la compatibilité avec le SCOT • Directive européenne cadre sur l'eau • SDAGE* 2010-2015 approuvé par le Préfet coordinateur le 20 novembre 2009	
Dates de l'inventaire	• La réalisation de l'inventaire s'est échelonnée entre 2004 et 2008 • L'inventaire sur le territoire d'Albertville-Ugine a été réalisé en 2008-2009	
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire	Informations générales
	Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél. 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/	Portail zones humides www.zones-humides.eaufrance.fr

(*) SDAGE = Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Inventaire de niveau départemental

L'atlas de répartition de l'écrevisse à pieds blancs

• Enjeux

L'écrevisse à pieds blancs est l'écrevisse la plus caractéristique des cours d'eau du département, qui, depuis les années 1950, connaît une forte régression.

Elle occupe les ruisseaux aux eaux fraîches et permanentes, à courants rapides et riches en abris (racines, blocs, galets...). Très sensible à la pollution de l'eau et à la dégradation des cours d'eau, l'écrevisse à pieds blancs est une espèce indicatrice du bon état de ces milieux aquatiques.

La protéger c'est préserver l'ensemble de la faune des cours d'eau.

• Caractéristiques

Cet **inventaire de tous les ruisseaux du département de la Savoie où se trouve l'écrevisse à pieds blancs** est réalisé à l'initiative de la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique, selon trois étapes :

- 1) Le recueil des données historiques et actuelles, complété par la prospection de ruisseaux potentiellement favorables.
- 2) La détermination des aires de répartition, des effectifs et l'étude de la qualité des ruisseaux accueillant les populations d'écrevisse à pieds blancs.
- 3) Une proposition de gestion en vue de la conservation et de l'extension des populations connues.

Sur le territoire d'Albertville-Ugine, ce travail a été coordonné par la Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique et mené par un réseau d'organismes concernés par les milieux aquatiques.

L'écrevisse à pieds blancs étant une espèce vulnérable, l'unique donnée du territoire n'a pas été reportée sur les cartes.

• Objectifs

Mieux connaître la distribution et l'état des populations de l'écrevisse à pieds blancs pour mieux identifier les causes de sa disparition.

Enrayer la diminution de l'espèce, particulièrement par l'amélioration de ses habitats et par la sensibilisation des habitants riverains et des communes.

• Critères de désignation

L'observation récente de quelques individus sur une longueur de quelques dizaines de mètres, suffit à définir un cours d'eau comme un habitat favorable à l'écrevisse à pieds blancs.

Mode d'utilisation	• Outil de connaissance d'une espèce protégée • Outil d'aide à la décision pour orienter les futures actions en termes de restauration et de préservation des cours d'eau utilisés ou potentiellement utilisables par l'écrevisse à pieds blancs
Portée juridique et administrative	• Aucune
Références juridiques de l'espèce	• Arrêté ministériel du 21 juillet 1983 : une protection nationale interdit d'altérer ou de dégrader sciemment l'habitat de l'écrevisse à pieds blancs • Arrêté préfectoral permanent en Savoie : pêche interdite • Directive européenne Habitats : espèce pour laquelle les États membres doivent contrôler le prélèvement • Convention de Berne : exploitation réglementée à l'échelle européenne • Liste Rouge de l'Union internationale de conservation de la nature
Date de l'inventaire	• L'atlas de répartition est en cours d'élaboration depuis 2003
Contacts et documents consultables	Contact départemental et coordination de l'inventaire Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique Zone industrielle des Contours - 73 230 Saint-Alban-Leysse Tél. 04 79 85 89 36 Site internet : http://www.savoiepeche.com



Préservation réglementaire de niveau national

Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB)

• Enjeux

L'érosion de la biodiversité en France touche l'ensemble des espèces végétales et animales sauvages, quel que soit leur statut. Le classement d'espèces sur une liste de protection est une garantie nécessaire mais souvent insuffisante ; leur survie dépend principalement du maintien de leur milieu de vie.

• Caractéristiques

Les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope sont des **actes juridiques interdisant, sur un périmètre restreint, toute action susceptible de porter atteinte aux milieux abritant des espèces protégées** de faune et de flore sauvages. Ils forment un réseau d'espaces protégés, avec un règlement adapté à chaque cas.

La protection de ces milieux est menée au nom de l'État, par le préfet du département ; les projets peuvent émaner des organismes associatifs ou institutionnels. Ils constituent parfois des mesures compensatoires à des projets d'aménagements ayant des impacts sur les espèces protégées. En Savoie, l'instruction de ces dossiers est assurée par la Direction départementale des territoires (DDT*).

L'arrêté préfectoral est pris après avis de la commission départementale de la nature et des sites, également après avis de la Chambre d'agriculture.

L'avis des conseils municipaux n'est pas requis mais il est systématiquement demandé. La procédure d'institution peut être rapide, notamment lorsque la définition du périmètre et le texte de l'arrêté ne suscitent pas d'opposition.

Les agents assermentés en matière de police de l'environnement (gendarmerie, ONCFS*, ONEMA*, ONF*, parcs nationaux...) sont chargés du contrôle de l'application de ces arrêtés.

• Objectifs

Prévenir la disparition des espèces protégées sauvages, en fixant des mesures de conservation des biotopes qui leur permettent de s'alimenter, se reproduire, se reposer ou de survivre.

• Critères de désignation

Les espaces susceptibles d'un classement en zones de protection de biotope sont des **milieux naturels peu exploités par l'homme, qui abritent des espèces sauvages protégées** de faune ou de flore.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la préservation d'espèces protégées et de leur habitat	
Portée juridique et administrative	• Réglementation des pratiques susceptibles d'être nuisibles au site	
Références juridiques	• Code de l'environnement : art. L. 411-1 et L. 411-2, R. 411-15 à R. 411-17	
Durée d'application	• Durée illimitée • Modification et abrogation possibles par arrêté préfectoral	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	Direction départementale des territoires L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél. 04 79 71 74 29 http://www.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/	- Site internet de l' ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/ - Site internet du Ministère en charge de l'environnement : http://www.ecologie.gouv.fr/

(*) DDT = la Direction départementale des territoires est issue de la fusion au 01/01/2010 des anciennes Direction départementale de l'Équipement (DDE), et Direction départementale de l'agriculture et la forêt (DDAF) et de services de la Préfecture, ONCFS = Office national de la chasse et de la faune sauvage, ONEMA = Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ancien Conseil supérieur de la Pêche), ONF = Office national des forêts, ATEN : Atelier technique des espaces naturels

Préservation réglementaire de niveau national

Les réserves biologiques dirigées ou intégrales (RBD / RBI)



• Enjeux

Les forêts primaires (n'ayant fait l'objet d'aucune intervention humaine, ni coupe de bois, ni pâturage), qui occupaient plus de 80 % du continent européen après la dernière glaciation, ne cessent de régresser sous la pression de l'homme. Il en reste aujourd'hui moins de 1 %. Cette diminution des forêts non exploitées s'est accompagnée de la raréfaction (et parfois disparition) d'une multitude d'espèces spécifiques des vieux arbres et/ou des arbres morts.

• Caractéristiques

Le statut de **réserve biologique** est un **outil de protection propre aux forêts**, visant à **protéger les espaces naturels parmi les plus remarquables des forêts publiques, leur faune et leur flore sauvages**. Une réserve biologique peut être **dirigée (RBD)** ou **intégrale (RBI)**.

Le classement en réserve biologique domaniale est mené à l'initiative de l'**Office national des forêts (ONF)**. Il est validé par **arrêté interministériel** (environnement et agriculture), après avis de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt sur le projet de création.

Les réserves biologiques apportent une forte contribution à la concrétisation des engagements internationaux de la France. Elles constituent un réseau de forêts et milieux naturels associés protégés, avec un règlement adapté à chaque cas.

• Objectifs

Assurer :

- une protection intégrale excluant toute exploitation forestière (dans le cas des RBI*), à des fins d'études et de connaissances du fonctionnement naturel des écosystèmes, ainsi que de conservation ou développement de la biodiversité associée. La forêt est rendue à son évolution naturelle.
- ou une gestion dirigée (dans le cas des RBD*) dans un but de conservation de milieux naturels forestiers ou associés et d'espèces rares ou menacées de la faune et de la flore,
- Sensibiliser et éduquer le public.

• Critères de désignation

Seules les forêts relevant du régime forestier (forêts domaniales, forêts de collectivités) et gérées à ce titre par l'ONF*, peuvent bénéficier de ce statut.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la protection d'éléments naturels remarquables des forêts publiques • Outil au service d'initiatives locales de protection de la nature
Portée juridique et administrative	• Réglementation ou interdiction de certaines pratiques (exploitation forestière, fréquentation du public, chasse...) selon leurs compatibilités avec les objectifs de protection énoncés dans le plan de gestion
Références juridiques	• Code forestier : art. L.133-1, L.143-1 et R.135-5
Durée d'application	• Durée illimitée. • Plan de gestion à durée variable et renouvelable
Contacts et documents consultables	Contact départemental Office national des forêts Agence départementale Savoie Immeuble Le France 42 quai Charles Roissard - 73 026 Chambéry cedex Tél. 04 79 69 78 45 Site internet : www.onf.fr

(*) ONF = Office national des forêts, RBI = réserve biologique intégrale, RBD = réserve biologique dirigée



Préservation réglementaire de niveau national

Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS)

• *Enjeux*

L'important déclin que subissent certaines espèces de faune sauvage à l'échelle du territoire français résulte de la destruction ou la fragmentation de leurs territoires de vie et, pour certaines, d'une chasse intensive. La soustraction à la pression de chasse de certains sites remarquables pour la faune doit permettre la restauration d'espèces menacées ou fragiles. C'est dans ce but que se sont instituées les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS).

• *Caractéristiques*

Il s'agit de réserves de chasse et de faune sauvage particulières (voir critères de désignation).

Elles sont instituées par un arrêté du Ministère en charge de la chasse. Elles sont au nombre de neuf pour une superficie totale de 35 000 ha sur le territoire français.

Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage sont des actes juridiques interdisant la pratique de la chasse et réglementant les activités humaines. Les prélèvements par action de chasse peuvent cependant être autorisés par l'arrêté ministériel de constitution de la RNCFS à des fins scientifiques et/ou de réalisation de modèles de gestion cynégétiques et/ou d'équilibre agriculture/sylviculture/cynégétique. Les captures d'animaux vivants peuvent aussi être autorisées à des fins scientifiques et/ou de translocations pour renforcement de populations.

La Réserve des Bauges couvre 5 205 ha. Elle est co-gérée par l'Office national des Forêts, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et le Parc naturel régional du massif des Bauges.

• *Objectifs*

L'objectif général est l'étude et la conservation des espèces menacées de la faune sauvage (mammifères et oiseaux).

Dans le cas précis de la Réserve des Bauges, les objectifs sont déclinés en trois axes fortement liés, ayant trait à la faune sauvage et ses habitats :

- Axe 1 : maintien de la biodiversité ;
- Axe 2 : réalisation de recherches et d'expérimentations ;
- Axe 3 : formation-information et sensibilisation du public au respect et à la gestion de la faune sauvage et de ses habitats.

• *Critères de désignation*

Une réserve nationale de chasse et de faune sauvage est constituée si elle présente une importance particulière :

- en fonction des études scientifiques, techniques ou démonstrations pratiques qui y sont conduites ;
- parce qu'elle abrite des espèces dont les effectifs sont en voie de diminution ou présentant des qualités remarquables ;
- en raison de son étendue.

Mode d'utilisation	• Outil d'aide à la sauvegarde et à l'étude de certaines espèces de faune sauvage et de leur milieu de vie	
Portée juridique et administrative	• Interdiction de tout acte de chasse, mais possibilité de prélèvement d'individus dans le cadre des recherches en cours sur les espèces motivant l'existence de la réserve, et à des fins de repeuplement	
Références juridiques	• Code de l'environnement : art. L. 422-27 et art. R. 422-82 à R.422-94. • Loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux	
Durée d'application	• Durée illimitée, tant que les motifs de sa constitution ou les garanties de sa gestion sont réunis • Réunion annuelle du comité directeur de la RNCFS sous la présidence du Préfet, avec présentation d'un compte-rendu d'activités de l'année écoulée et d'un programme d'actions pour l'année à venir	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	Direction : Office national des forêts 45 quai Charles Roissard - 73000 Chambéry Tél. 04 79 54 87 83 / www.onf.fr Direction adjointe : Office national de la chasse et de la faune sauvage Maison Faune-Flore - 73630 École Tél. 04 79 54 84 56 / Mél : resbauges@onc Parc naturel régional du massif des Bauges Maison du Parc 73630 Le Châtelard Tél. 04 79 54 86 40 http://www.parcdesbauges.com	- Site internet de l' Office national de la chasse et de la faune sauvage : http://www.oncfs.gouv.fr/ - Site internet du Parc naturel régional du Massif des Bauges : http://www.parcdesbauges.com/nature/reserve-nationale-de-chasse-et-de-faune-sauvage/

Préservation réglementaire de niveau régional

Les réserves naturelles régionales (RNR)

Les réserves naturelles régionales (RNR) forment l'un des outils de la politique de la région Rhône-Alpes en matière de préservation du patrimoine naturel. Une RNR est un espace naturel à forts enjeux de conservation en termes de biodiversité et d'espèces emblématiques, protégé sur le long terme grâce à une réglementation adaptée et à une gestion locale, planifiée et concertée. La Région peut, de sa propre initiative ou à la demande des propriétaires concernés, classer comme RNR les propriétés présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels.

Une RNR est établie suite à une étude d'opportunité et classée par délibération du Conseil régional pour une durée minimale de 10 ans, renouvelable par tacite reconduction. Le gestionnaire, désigné par arrêté du président du Conseil régional, élabore un plan de gestion en lien avec le comité consultatif de gestion. Ce document est approuvé par délibération du Conseil régional et se traduit par un contrat financier "Réserve naturelle régionale de Rhône-Alpes" d'une durée de 5 ans.

Sur le territoire d'Albertville-Ugine, une étude d'opportunité de classement concerne la tourbière des Saisies.



Tourbière des Saisies (5)



Préservation contractuelle de niveau européen

Le réseau Natura 2000

• Enjeux

La création du réseau écologique européen Natura 2000 s'inscrit dans un contexte mondial de prise de conscience des valeurs de la diversité biologique et de l'urgence d'agir face au constat de l'appauvrissement de cette biodiversité, dû à certaines activités humaines.

La mise en place de ce réseau constitue le pivot de la politique communautaire de conservation de la nature et un défi majeur pour les États membres.

• Caractéristiques

Natura 2000 est un **réseau européen de sites abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, listés dans les deux directives européennes à l'origine de ce zonage : "Habitats" et "Oiseaux"**. Les pays de l'Union européenne doivent assurer un état de conservation favorable aux habitats et espèces concernés, chacun ayant le choix des moyens à mettre en œuvre.

Pour la gestion de ses sites Natura 2000, la France a privilégié la voie contractuelle : chaque site est doté d'un document d'objectifs définissant des préconisations permettant de préserver les habitats et les espèces d'intérêt communautaire. **Ce document est établi en concertation avec les acteurs locaux, sous la responsabilité d'un comité de pilotage**. La mise en œuvre du document d'objectifs repose sur la contractualisation avec les titulaires de droits réels sur le site, propriétaires et exploitants notamment. Les préconisations de gestion peuvent se concrétiser sous forme de contrats Natura 2000 ou de contrats de type agro-environnemental.

La définition du périmètre et la convocation du premier comité de pilotage demeurent à l'initiative du Préfet.

La présidence des comités de pilotage est portée par les collectivités locales (loi relative au développement des territoires ruraux de février 2005) ou à défaut, par le Préfet. Les structures porteuses s'adjoignent souvent les services d'un opérateur technique chargé de l'élaboration et de l'animation du document d'objectifs.

Dans tous les cas, l'État reste garant du respect des engagements pris au niveau européen, notamment via le contrôle et l'approbation des documents d'objectifs.

• Objectifs

Assurer le maintien ou le rétablissement dans un « état de conservation favorable » des habitats naturels et des habitats d'espèces de faune et de flore sauvages menacés à l'échelle européenne.

• Critères de désignation

Les habitats naturels et les espèces dont les habitats sont menacés sont énumérés dans les annexes I et II de la directive "Habitats". Leur présence est le principal critère justifiant la désignation d'un site appelé à terme Zone Spéciale de Conservation (ZSC). Le réseau Natura 2000 intègre également les Zones de Protection Spéciale (ZPS), lesquelles sont désignées sur la base de la présence d'oiseaux figurant dans la Directive "Oiseaux".

Mode d'utilisation	• Outil de contractualisation et source de financement pour la gestion de milieux naturels en vue de la préservation d'habitats naturels et d'habitats d'espèces menacés en Europe	
Portée juridique et administrative	• Pas de régime d'autorisation spécifique, mais prise en compte dans les procédures d'autorisation préexistantes en droit français (autorisations loi sur l'eau, ICPE*, défrichements...) - Évaluation obligatoire des incidences de tout projet d'aménagement susceptibles d'affecter un site Natura 2000. En cas d'impacts négatifs sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire, le projet ne pourra se réaliser que s'il est déclaré d'intérêt public majeur - Obligation de résultats pour les États membres : maintien ou rétablissement dans un "état de conservation favorable" les habitats (annexes I et II de la Directive "Habitats")	
Références juridiques	• Directives européennes : - n°79/409/CE du 02/04/1979 dite Directive "Oiseaux" - n°92/43/CE du 21/05/1992, dite Directive "Habitats" • Code de l'environnement : Art. L. 414-1 à L. 414-7 et R. 414-1 à R. 414-24	
Durée d'application	• À compter du moment où un site est validé par la Commission européenne, il intègre le réseau Natura 2000 pour une durée illimitée • Les contrats de gestion de ces sites sont signés pour 5 ans	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Informations générales
	Direction départementale des territoires L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106 73011 Chambéry cedex Tél. 04 79 71 74 29 http://www.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/	- Site internet de l' ATEN : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/ - Site internet de Natura 2000 : http://www.natura2000.fr - Site internet de l' Union européenne : http://www.europa.eu

(*) ICPE = Installation classée pour la protection de l'environnement

Préservation contractuelle de niveau départemental

Les sites gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

• *Enjeux*

Certains milieux naturels souvent délaissés tels que les zones humides, les pelouses sèches..., autrefois fauchés ou pâturés, aujourd'hui embroussaillés, représentent un capital écologique très important, nécessitant une intervention humaine pour se maintenir.

Créé en 1991, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie (CPNS) a pour objectif de préserver la biodiversité par la gestion des milieux naturels remarquables du département. Face à l'érosion croissante de la biodiversité, du fait notamment de l'urbanisation, le CPNS est amené à s'intéresser de plus en plus à la nature dite "ordinaire" : espaces naturels de proximité (bocage, prairie, bois...) et corridors biologiques.

• *Caractéristiques*

Le CPNS est une **association à but non lucratif** gérée par des administrateurs représentant **l'État, les collectivités, les associations et les établissements publics, et des personnes qualifiées**. La taxe départementale sur les Espaces naturels sensibles permet de financer une partie des actions du CPNS. Le CPNS base son action sur la connaissance scientifique, la protection, la gestion et la valorisation. Sans pouvoir réglementaire, il privilégie la méthode contractuelle et la maîtrise foncière (acquisition, convention d'usage avec les propriétaires, ou convention de gestion avec les agriculteurs), afin de mener à bien la préservation d'espaces naturels sensibles.

L'étape suivante consiste en une gestion du milieu naturel, associant la restauration de sites et leur entretien. En 2010, le CPNS intervient sur 74 sites couvrant environ 1 500 ha.

Sur le territoire d'Albertville-Ugine, une zone humide fait actuellement l'objet d'un projet de gestion conservatoire par le CPNS.

• *Objectifs*

Préserver la biodiversité de la Savoie par des actions de maîtrise foncière, de gestion et de sensibilisation, en collaboration étroite avec les acteurs locaux (élus, usagers du site...).

• *Critères de désignation*

L'intérêt biologique d'un site naturel (milieux naturels remarquables, sensibles et/ou menacés, espèces de faune et/ou de flore remarquables) est le premier critère de sélection.

La concrétisation de l'intervention n'est possible qu'une fois la **maîtrise foncière assurée**.

Mode d'utilisation	• Outil consensuel et contractuel pour la préservation et la gestion de milieux naturels remarquables et/ou fonctionnels de Savoie
Portée juridique et administrative	• Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie est un outil contractuel, basé sur la maîtrise foncière : la signature des conventions d'usage et de gestion qui en découle relève d'une démarche volontaire des propriétaires ou des usagers
Références juridiques	• Aucune
Durée d'application	• Gestion pérenne des sites, sous réserve du maintien de la maîtrise foncière
Contacts et documents consultables	Contact départemental Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél. 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/

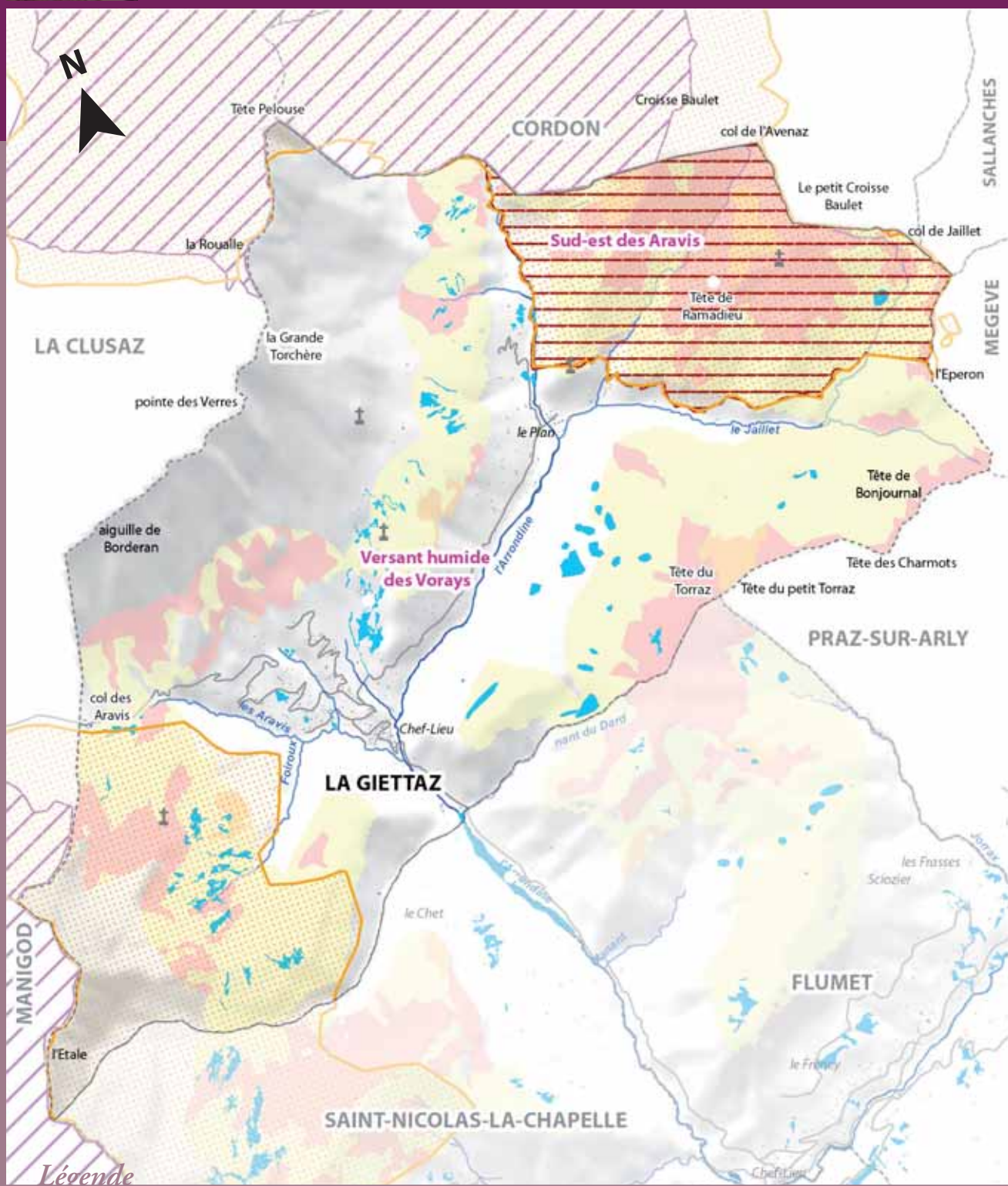


Le patrimoine naturel par commune





La Giettaz



Légende

ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction
du tétras-lyre

Faibles
 À préciser
 Fortes

Zones humides

Arrêtés préfectoraux de
protection de biotope
(APPB)

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 500 1 000 2 000 Mètres
1/50 000

Réalisation : CPNS 2010

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



Le versant humide des Vorays

La Giettaz

Ce site inclut un chapelet de zones humides répertoriées dans l'inventaire départemental. La partie supérieure du site s'inscrit dans un secteur de reproduction potentielle du tétras-lyre.

Ce versant pentu accueille un réseau de milieux humides variés sur plus de 7,5 ha. Situés au sein d'un alpage pâturé par un troupeau de bovins, ces sources, bas-marais, prairies humides et roselières jouent un rôle fondamental vis-à-vis des écoulements d'eau sur ces pentes. Or, les nombreux fossés de drainage creusés à des fins pastorales dégradent le bon fonctionnement hydrologique de ces zones humides et impactent leur flore et leur faune. Des opérations de réhabilitation par obturation de drains sont envisageables et permettraient de remédier à la disparition pure et simple de ces milieux naturels essentiels.

Le sud-est des Aravis

La Giettaz

Ce site est couvert par la znieff n°74220004. Il est réglementé par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Il inclut deux secteurs inscrits à l'inventaire départemental des zones humides. Une partie de ce site constitue une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Situé entre les torrents de l'Arrondine et du Jaillet, ce territoire est l'un des rares où sont présents les quatre galliformes de montagne : **tétras-lyre**, **lagopède alpin** (lire p. 37), **perdrix bartavelle** et **gélinotte des bois**. D'autres espèces rares ou protégées y sont présentes : **aigle royal**, **chouette de Tengmalm** et **pic noir** nichent sur ce secteur tandis que le **hibou grand-duc** y chasse. La flore est aussi remarquable : **laïche de Magellan** (lire p. 31), le **rossolis à feuilles rondes** (lire p. 33), la **pédiculaire des forêts**... La richesse biologique remarquable de ce site a motivé son classement en zone de protection de biotope en 2004.



Zones humides des Vorays (6)



Zone protégée de la Giettaz (7)

faune & flore

La pédiculaire des forêts

Contrairement à ce que son nom suggère, la pédiculaire des forêts est une plante de lumière qui pousse essentiellement dans les milieux humides (tourbières, marais, berges d'étangs). Atteignant 25 cm de haut, cette plante bisannuelle porte des feuilles finement découpées. En juin, des fleurs roses apparaissent au sommet des tiges : leurs pétales, soudés en tube à leur base, s'ouvrent en deux lèvres, la supérieure étant en forme de casque. D'affinité atlantique, cette pédiculaire est rare en Rhône-Alpes. Elle a fortement régressé avec la disparition et la dégradation généralisée de ses habitats humides. En Savoie, elle n'est connue qu'à la Giettaz, au sud du col de Jaillet.



Pédiculaire des forêts (8)

L'azuré de la croisette

Ce petit papillon bleuté fréquente les pelouses maigres et caillouteuses dans lesquelles pousse la principale plante nourricière de ses chenilles : la gentiane croisette. Après quelques semaines de développement, la chenille est prise en charge par des fourmis qui la nourrissent dans la fourmilière jusqu'au stade adulte. En Rhône-Alpes, cet azuré est répandu en altitude mais toujours très localisé. Il souffre de la disparition de son habitat et de ses plantes-hôtes (par embroussaillage par exemple, alors qu'un pâturage bovin approprié permettrait de maintenir les biotopes qui lui sont propices).



Azuré de la croisette (9)

Témoignages

Homme et Nature : un équilibre précaire

À La Giettaz en Aravis, la nature est omniprésente. On vit réellement au rythme des saisons et l'homme sait ici quelle est sa place : il sait qu'il doit rester humble et respectueux.

C'est d'ailleurs une véritable difficulté de trouver le juste équilibre entre la présence de l'homme (qui doit avoir des ressources économiques pour pouvoir rester vivre dans ce site) et le respect de ce milieu : un vrai exercice de funambule !

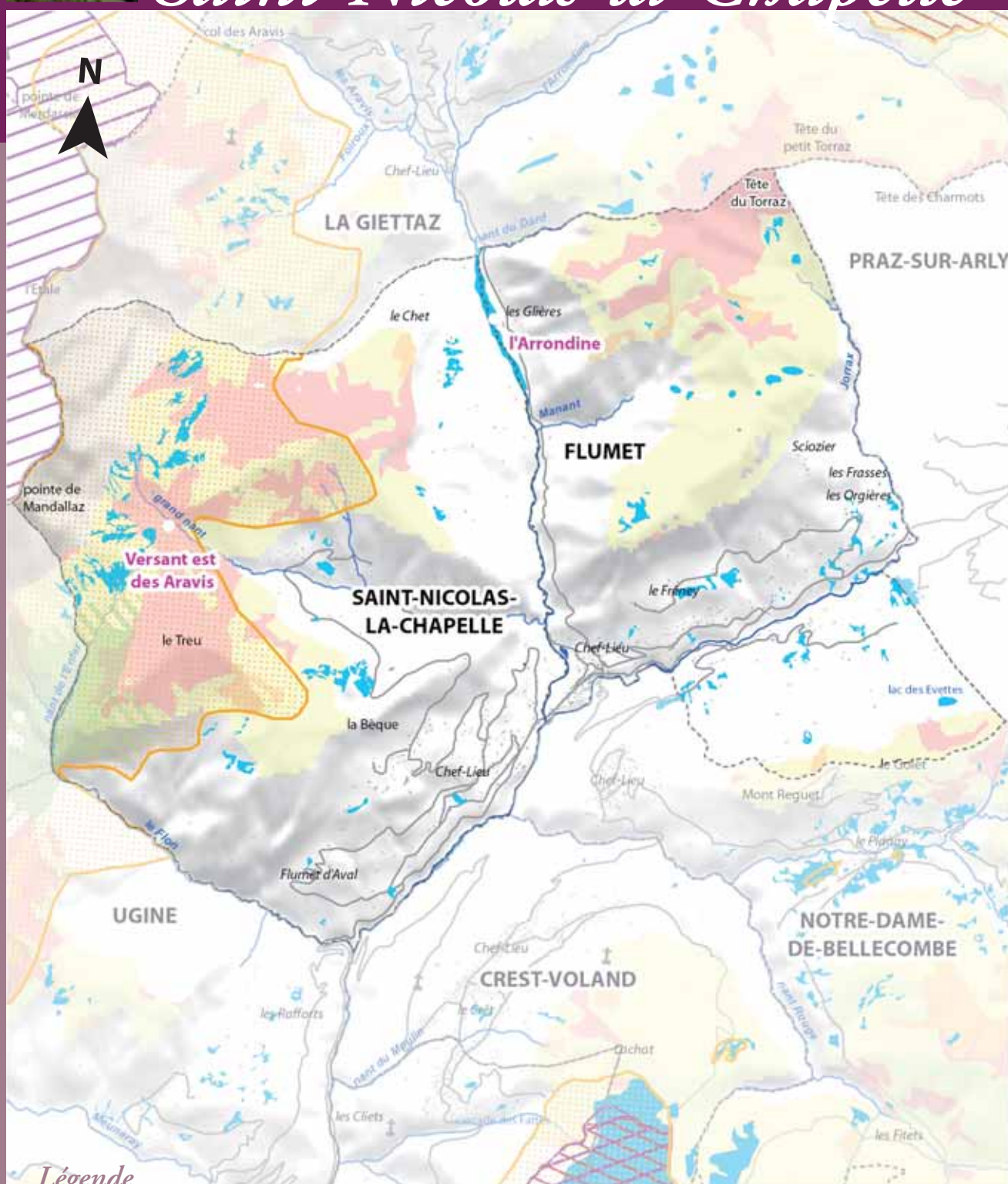
Pour exemple, on nous incitait par le biais des articles 21 à drainer des terrains humides pour pérenniser des activités agropastorales et quelques années plus tard, il faut expliquer, (à défaut de convaincre) qu'il va falloir les restaurer.

Aujourd'hui la population "humaine" est en baisse et on pourrait presque dire que la nature a pris le dessus sur l'homme. Il est vrai que l'impact de ce dernier reste important, c'est pourquoi nous continuons à sensibiliser la population au développement durable. La commune oriente ses projets en ce sens : après la station d'épuration, les chaufferies bois de la mairie, école, office de tourisme, d'autres projets émergent (méthanisation, agenda 21 local...).

L'enjeu du développement durable à l'échelle de la commune est bien de permettre aux Giettois de pouvoir rester vivre au pays, tout en préservant l'avenir des générations futures.

Laurent CLUZEL, Maire de La Giettaz

Flumet, Saint-Nicolas-la-Chapelle



Légende

ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction
du tétras-lyre

Faibles
 À préciser
 Fortes

Zones humides

Réserve biologique

Dirigée
 Intégrale

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 550 1 100 2 200 Mètres
1/55 000

Réalisation : CPNS 2010

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le versant est des Aravis

St-Nicolas-la-Chapelle (La Giettaz, Ugine, La Clusaz)

Ce site est couvert par la znieff n°74220001. Il comprend : un chapelet de zones humides répertoriées dans l'inventaire départemental, des secteurs classés en réserves biologiques intégrale et dirigée et des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

À St-Nicolas-La-Chapelle, ce vaste versant s'étage sur plus de 1 500 m de dénivelé. Cette forte amplitude altitudinale favorise l'existence d'une mosaïque de végétation riche et variée : rochers, éboulis, pelouses d'altitude, zones humides... Les éléments les plus patrimoniaux et donc à conserver intacts sont les landes à rhododendron sur sphaignes, un milieu localisé et rare (surtout en secteur pentu), ainsi que les forêts anciennes des Merdassiers et Nant Pareux (lire p. 21). Une gestion de ces milieux doit être adaptée à la flore et la faune présente, et en particulier au **lagopède alpin** (lire p. 37) dont les populations, remarquables dans les années 1990, en déclin aujourd'hui.

L'Arrondine

Flumet, St-Nicolas-la-Chapelle (La Giettaz)

Ce site figure dans l'inventaire des zones humides.

Affluent de l'Arly, le torrent de l'Arrondine prend sa source en Haute-Savoie dans le cirque du Croisse Baulet. À la sortie de la Giettaz, la pente diminue et les berges accueillent un boisement humide de bord de cours d'eau, ou "ripisylve", continu sur 1,5 km. Ce mince cordon boisé d'**aulne blanc** est un habitat d'intérêt patrimonial au niveau européen. Il forme avec les berges graveleuses et le cours d'eau, un complexe alluvial original devenu rare en Savoie et en bon état de conservation. Parmi la faune intéressante du secteur, citons le **cincle plongeur** et la **bergeronnette des ruisseaux**.



Secteur des Trois Aiguilles dans les Aravis (10)



Arrondine (11)



faune & flore

L'orchis nain des Alpes

Plus petite orchidée d'Europe, l'orchis nain des Alpes s'installe entre 1 600 et 2 700 m d'altitude, dans la végétation rase des milieux humides et des pelouses alpines en situation de crêtes ventées. Espèce protégée fort discrète, ses fleurs verdâtres s'épanouissent aux mois de juillet et août. Cet orchis est présent en Europe centrale et boréale et en France, dans les départements alpins, où il reste toujours peu abondant ; en Savoie ses localités sont centrées dans les massifs de la Vanoise et du Beaufortain.



Orchis nain des Alpes (13)

L'androsace helvétique

Cette plante en coussinet très dense et bombé porte des petites feuilles duveteuses et des petites fleurs blanches à gorge jaune, dépourvues de pétiole. Elle s'installe dans les fissures et les anfractuosités des rochers calcaires, entre 1 750 et 3 600 m d'altitude. La répartition de l'androsace helvétique se limite à l'arc alpin et à la chaîne pyrénéenne. Son statut d'espèce protégée en France est lié à sa rareté et au caractère ponctuel de ses stations. Cette androsace est relativement peu menacée en raison de l'inaccessibilité de son habitat.



Androsace helvétique (12)

En Savoie, elle est surtout présente en Vanoise, mais aussi dans les Aravis et dans une localité des Bauges.

Témoignages

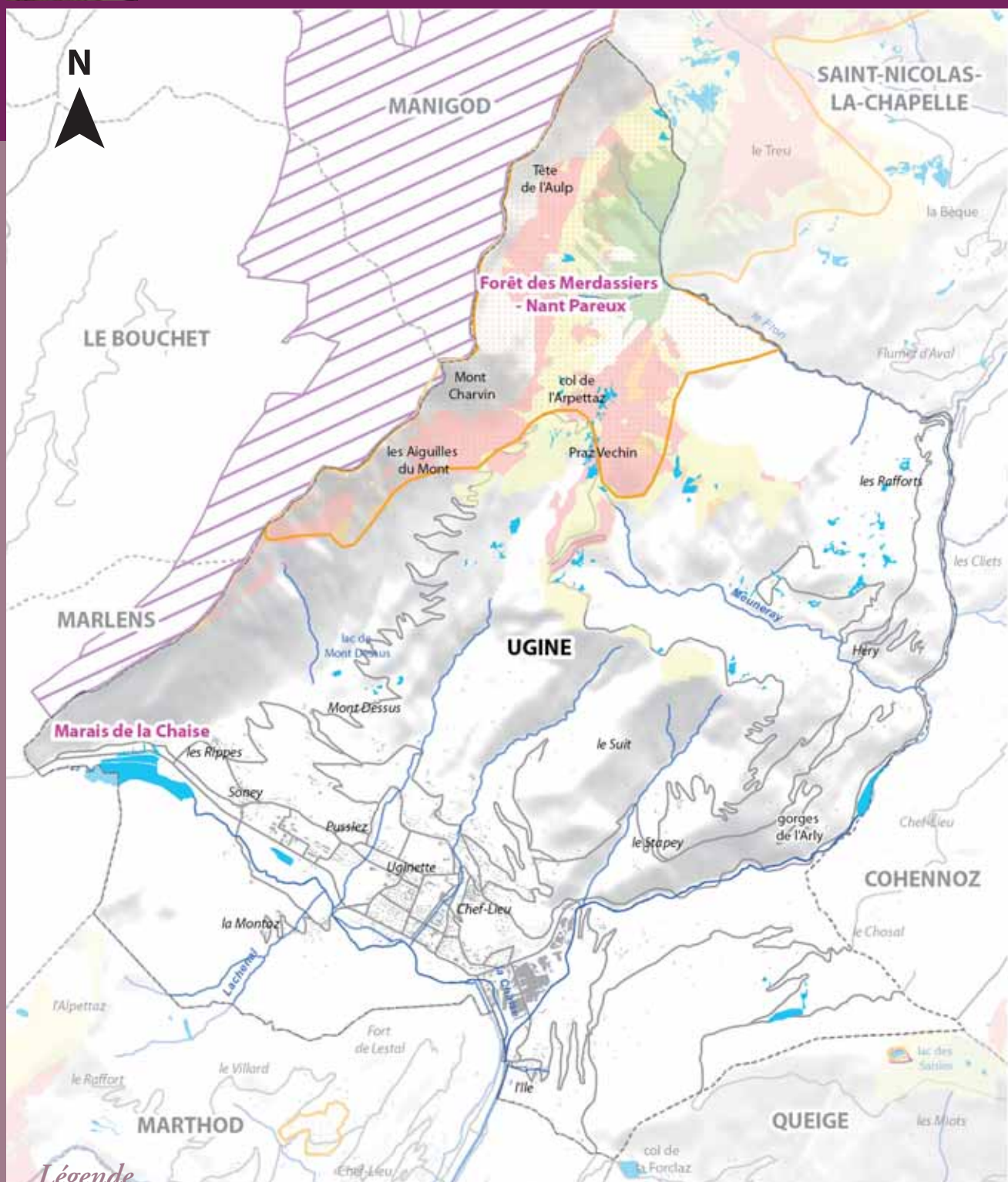
Été 2010

Instant rare et inoubliable. En cette fin de matinée, nous revenons, Cédric et moi, du sommet de l'Étale. Sur le fil de l'arête, nos regards vont vers où poser nos pieds et ne sont pas distraits par le paysage, observé et admiré lors des pauses au long du parcours aérien et impressionnant. Quiétude et silence nous accompagnent quand soudain un souffle, un murmure ouaté et une ombre mouvante nous font lever les yeux. À portée de main, nous semble-t-il, un aigle royal plane dans toute sa majesté. D'est en ouest, il poursuit son vol et nous laisse sur nos cailloux incertains. Instant rare, unique et toujours présent.

Edmond BURNET-FAUCHEZ,
Habitant de St-Nicolas-la-Chapelle



Ugine



Légende

 ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction
du tétras-lyre

 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Zones humides

Réserve biologique

 Dirigée
 Intégrale

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 600 1 200 2 400 Mètres
1/60 000

Réalisation : CPNS 2010

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le marais de la Chaise

Ugine (Marlens)

Ce site figure dans l'inventaire des zones humides.

Au cœur du corridor biologique Bauges-Aravis, d'importance interdépartementale, ce marais constitue un site naturel remarquable de par son bon état de conservation et sa richesse en faune et en habitats patrimoniaux (aulnaie-frênaie et saulaie arborescente). **Grenouille rousse**, **crapaud commun** (lire p. 41), mais aussi **castor d'Europe**, **coronelle lisse** y trouvent refuge et le **milan noir** niche dans ce secteur. Rescapée d'un projet routier, cette zone humide offre un cadre idéal aux usagers de la piste cyclable qui la traverse. Seule ombre au tableau, la colonisation par trois plantes invasives (renouée du Japon, impatience de l'Himalaya et verge d'or) qui exigera une vigilance et des interventions.

La forêt des Merdassiers-Nant Pareux

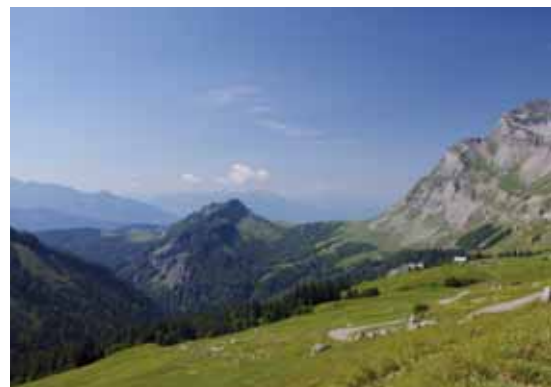
Ugine (St-Nicolas-la-Chapelle,)

Ce site est couvert par la znieff n°74220001. Il est classé en réserve biologique intégrale et dirigée et comprend des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

La forêt des Merdassiers - Nant Pareux est intéressante à plusieurs titres : classée en réserve biologique domaniale, elle n'est plus exploitée depuis plus de 80 ans et fait partie des vieilles forêts de France dont l'état est proche de la naturalité. L'âge des peuplements forestiers, combiné à la pluralité des substrats et la superficie du site, est propice à une diversité biologique très intéressante : 367 espèces de champignons recensées dont plus de 50 d'intérêt patrimonial, 40 oiseaux nicheurs (**aigle royal**, **gélinotte des bois**, **pic noir**...), une centaine de coléoptères dont de nombreuses espèces rares liées au bois mort.



Zone humide de la Chaise (14)



Réserve biologique des Merdassiers - Nant Pareux (15)



faune & flore

La gentiane pourpre

Cette gentiane de taille moyenne se reconnaît aisément à la coloration rouge violet de ses corolles. Cette espèce de lumière se développe dans les pelouses, landes et boisements clairs, entre 1 600 et 2 700 m d'altitude et de préférence sur des sols pauvres en calcaire. Elle s'hybride parfois avec la gentiane jaune. Elle est présente en France dans les deux départements savoyards et se trouve en Savoie (Bauges, Lauzière, Tarentaise, Beaufortain) en limite sud de répartition. La sensibilisation des promeneurs à la fragilité de l'espèce, ainsi que le maintien d'un usage agricole de type extensif comptent parmi les conditions de pérennité de ses populations.

L'oreillard roux

Cette chauve-souris de taille moyenne se caractérise par son pelage long brun-roux et par ses oreilles presque aussi longues que son corps (3-4 cm). L'oreillard roux fréquente les forêts claires et les jardins où il chasse les insectes (chenilles, papillons...) posés ou endormis. Il est principalement menacé par la disparition de ses gîtes, mais aussi par le



Gentiane pourpre (16)

traitement chimique des charpentes qui pollue ses refuges et l'éclairage nocturne qui perturbe son rythme biologique. Occupant les combles de certaines habitations, il est aussi parfois victime de destructions volontaires, pourtant interdites en vertu de la protection nationale dont il bénéficie.



Oreillard roux (17)

A map of the United Kingdom with the study area highlighted in white. The study area is located in the north-west of England, specifically in the region of Lancashire and Greater Manchester.



— Cours d'eau

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Les pelouses de la Croix

Marthod

Ce site est couvert par la znieff n°73070003.

Situé sur les pentes dominant le chef-lieu, ce site présente les conditions favorables à l'installation d'une végétation des pelouses sèches. La présence d'un substrat argileux constitue une autre particularité : en favorisant la rétention au moins temporaire et locale d'eau, il permet le développement d'espèces de milieux humides telles que l'**orchis punaise** (lire ci-dessous) et l'**ophioglosse vulgaire**, tous deux protégés. La préservation de ce site est liée à l'arrêt de l'extension pavillonnaire dans la znieff, au maintien d'une activité agricole compatible avec ces prairies naturelles remarquables et au maintien des connexions avec les autres îlots de pelouses sèches alentours. Pour sa forte valeur patrimoniale, ce site mériterait une protection ainsi qu'une gestion conservatoire.

La tourbière des Mouilles

Pallud

Ce site est couvert par la znieff n°73070001 et figure dans l'inventaire des zones humides.

La présence de cette micro-tourbière acide, isolée au cœur de la forêt du Thal et située au sein d'un massif calcaire est inattendue. La tourbière des Mouilles se caractérise par la présence de buttes de sphaignes sur lesquelles se développe une flore spécialisée : **linaigrette engainante**, **droséra à feuilles rondes** (lire p. 33)... **Crapaud commun** (lire p. 41), **grenouille rousse** et **salamandre tachetée** se reproduisent dans ce milieu naturel. Confronté à l'avancée des aulnes, ce site nécessiterait un débroussaillage et pourrait bénéficier de la restauration de conditions hydriques plus favorables par un recensement ou la pose d'un seuil à l'émissaire.



Coteau sec de Marthod (18)



Tourbière des Mouilles (19)



faune & flore



Orchis punaise (20)

L'orchis punaise

Sa tige peu élevée (25 cm) porte à son sommet des fleurs pourpre sombre, disposées en épi cylindrique dense. C'est à son odeur de punaise qu'elles dégagent parfois, que cette orchidée discrète doit son nom.

Elle s'épanouit en pleine lumière dans les prairies humides de fauche et les suintements, en plaine et en moyenne montagne. Marthod accueille l'une des rares populations savoyardes (la seule hors Maurienne). Préserver cette orchidée protégée, très menacée en France revient à conserver ses habitats, c'est-à-dire empêcher le drainage et l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation), mais aussi l'embroussalement de ses milieux en maintenant une fauche tardive ou une pâture raisonnée.

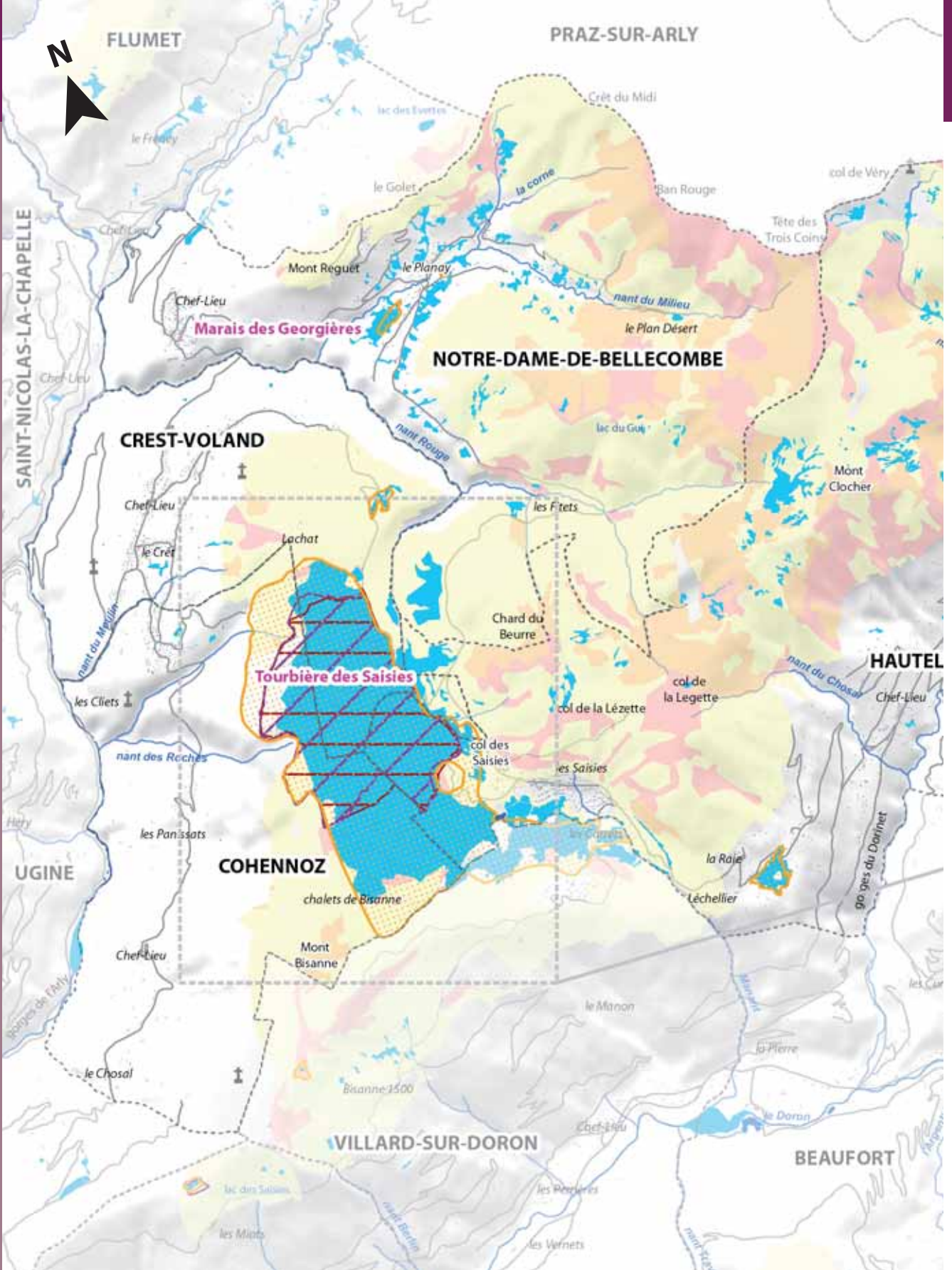
Le petit gravelot

De la taille du moineau, le petit gravelot est un oiseau migrateur au plumage brun dessus et blanc dessous, marqué par un collier noir sur la poitrine et un bandeau noir caractéristique sur les yeux et le front. Il fréquente les bancs de sables et de graviers des cours d'eau, à la recherche des petits invertébrés dont il se nourrit. Il pond deux fois par an dans une dépression grattée à même les galets. Aussi, l'artificialisation des berges de cours d'eau et des écoulements d'eau menacent le petit gravelot qui peut en revanche bénéficier de certains milieux artificiels (sablères, remblais de galets...).

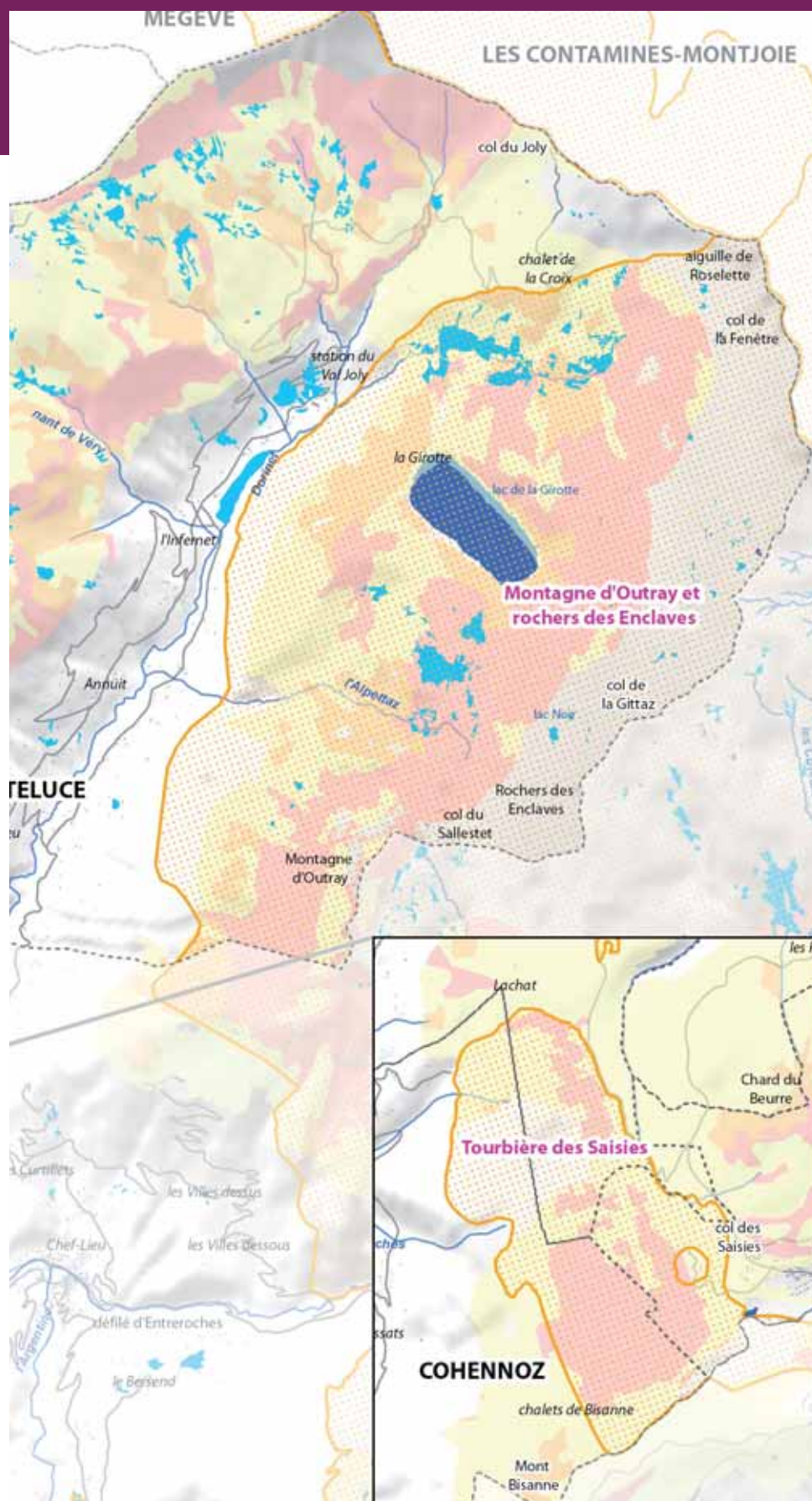


Petit gravelot (21)

*Notre
Haute*



Crest-Voland, Cohennoz,



Légende



ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction du tétras-lyre



Zones humides



Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)



Natura 2000



Limites communales



Bâti



Routes



Cours d'eau

0 550 1 100 2 200 Mètres
1/55 000^{ème}

Réalisation : CPNS 2010

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73, OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



Tourbière des Saisies (22)

La tourbière des Saisies

Crest-Voland, Hauteluce, Cohennoz

Ce site, protégé par arrêté préfectoral de protection de biotope, se trouve pour partie dans la ZNIEFF n°73080003 et dans le site Natura 2000 "Tourbière et lac des Saisies". C'est un site inscrit à l'inventaire des zones humides de la Savoie.

D'une surface de près de 500 ha dont 280 ha classés en arrêté de biotope, cette tourbière est le plus vaste ensemble tourbeux de Savoie. C'est aussi le seul espace protégé du Beaufortain. Il compte plus de sept habitats naturels d'intérêt prioritaire pour l'Europe comme les buttes à **sphaignes**, les landes tourbeuses, les forêts marécageuses... et accueille un vivier d'espèces : plus de 370 champignons, 12 plantes protégées et notamment la **buxbaumie verte** (une petite mousse), la **petite utriculaire**..., 51 oiseaux : **chouette de Tengmalm**, **tétras-lyre**, **bécasse des bois**, et aussi **lézard vivipare**, **triton alpestre**, **écureuil roux**... sans oublier les plus de 200 espèces d'invertébrés dont 177 papillons (**solitaire**, **nacré de la canneberge**) et 12 libellules (**leucorrhine douteuse**, **sympetrum noir**, **cordulie arctique**...). Ce grand complexe tourbeux est globalement en bon état de conservation malgré la multitude d'activités qui s'y pratiquent (ski nordique, raquettes à neige, VTT...).



Paysage humide dans la ZNIEFF de la montagne d'Outray (23)

La montagne d'Outray et rochers des Enclaves

Hauteluce (Beaufort)

Ce site est couvert par la znieff n°73090007. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental et des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Ce vaste secteur sauvage sur Hauteluce rassemble sur plus de 5 000 ha une grande diversité de milieux naturels et en particulier de nombreuses tourbières d'intérêt départemental fort qui constituent un réseau de 51 ha. Outre leur rôle majeur dans la régulation des écoulements d'eau du bassin versant, elles sont riches d'une diversité d'habitats naturels d'intérêt européen et d'une flore et une faune remarquables : **laïche pauciflore**, **laïche des boubiers**, **lézard vivipare**, **triton alpestre** et **crapaud commun** (lire p. 41)... Les autres milieux présents participent pleinement à la richesse exceptionnelle de ce site, avec en forêts : la **listère cordée**, le **lycopode en massue** et la **bécasse des bois**, dans les landes : le **lycopode des Alpes**, le **tétras-lyre** et le **solitaire**, dans les aulnaies vertes : la **rousserolle verderolle** et le **size-rin flammé**, dans les pelouses rocailleuses et sèches : la **perdrix bartavelle**, dans les éboulis et les rochers : l'**androsace pubescente**, le **merle de roche**, l'**aigle royal**...



Marais des Georgières aval (24)

Les marais des Georgières

ND de Bellecombe

Ce site correspond à deux zones humides de l'inventaire départemental et se trouve pour partie dans la ZNIEFF n° 73080001.

Les marais des Georgières font partie des tourbières les plus intéressantes de la commune sur le plan de leurs habitats naturels : végétation de tourbière de pente, buttes à **sphaignes**, aulnaie blanche, prairies humides... Côté faune, ils accueillent la **couleuvre à collier** et constituent un lieu privilégié pour la reproduction des amphibiens : **grenouille rousse** et **crapaud commun** (lire p. 41). L'intérêt floristique majeur du site repose sur la présence du **trichophore des Alpes**, une petite "herbe" protégée et rare. Alors que le site des "Georgières aval" est proche de l'équilibre naturel, un quart de la tourbière des "Georgières amont" a été détruit par les équipements de sport d'hiver, le reste souffrant de nombreux drainages. Suite à un récent projet d'aménagement, la commune s'est engagée avec le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie dans une démarche de plan d'action en faveur de ses zones humides. Il s'agira d'évaluer leur état afin de mettre en œuvre les mesures visant à préserver ces milieux à l'avenir : prise en compte dans les documents d'urbanisme, obturation de drains, débroussaillage, sensibilisation des usagers...



Buxbaumie verte (27)

La buxbaumie verte

Cette très petite mousse, fugace et discrète, ne se repère qu'à son appareil reproducteur minuscule. Elle pousse dans les forêts de conifères ombragées et à forte hygrométrie, aux étages subalpin et montagnard. La buxbaumie verte colonise la surface écorcée du bois mort couché au sol : souches, branches ou troncs à décomposition bien avancée et toujours gorgé d'eau. Cette espèce pionnière, qui ne supporte pas la concurrence des autres mousses, est une excellente indicatrice des forêts ayant conservé une importante naturalité. Son écologie particulière explique sa rareté : moins de dix stations connues en Savoie et son inscription à l'annexe II de la directive Habitats.



Fétuque jolie (26)

La fétuque jolie

Plante grêle atteignant 60 cm, la fétuque jolie se caractérise par des feuilles planes ou pliéées en gouttières, large de 2 à 4 mm. Son inflores-

cence, lâche et penchée, mesure 5 à 10 cm et se compose de petits épillets panachés de violet et de vert. Elle fréquente les pelouses et éboulis sur des sols calcaires assez frais, voire humides, vers 2 100 m d'altitude en Savoie. C'est une espèce protégée circonscrite à l'arc alpin et connue en Savoie uniquement à Hauteluce, vers le col du Joly.



Pédiculaire des marais (25)

La pédiculaire des marais

Sur les treize espèces de pédiculaires présente en Savoie, la pédiculaire des marais est, avec la pédiculaire des bois, une des rares à pouvoir s'aventurer en plaine. Pour autant, les anciennes stations des alentours du lac du Bourget ayant disparu, c'est en montagne qu'elle a trouvé refuge. Ni protégée ni inscrite en annexe de la directive Habitats, elle n'en présente pas moins un fort intérêt patrimonial et figure en première ligne des espèces menacées du département, en raison de l'assèchement des marais et des tourbières. De belles populations peuvent encore être observées en Tarentaise et dans le Beaufortain comme en forêt de Covétan.

La chevêchette d'Europe

De la taille d'un pinson, la chouette chevêchette est le plus petit rapace nocturne d'Europe. Répandue dans la taïga de la zone boréale, elle ne forme en Europe que des populations isolées dans de vastes forêts froides de montagne, généralement au-dessus de 1 000 m d'altitude. En Savoie, son habitat se limite aux forêts résineuses : pessières, cembraies et mélèzeins. Pour former un habitat favorable à la chouette chevêchette, ces forêts doivent être peu exploitées, constituées de boisements âgés nécessaires à l'établissement de son nid (une ancienne loge de pic épeiche) et de clairières où elle chasse passereaux et petits rongeurs, ses proies de prédilection.



Chevêchette d'Europe (28)

Témoignage

Conserver notre patrimoine personnel pour bon nombre d'entre nous est viscéral. Malheureusement pour la protection de notre patrimoine collectif nous n'en sommes pas là. Des forêts, des zones humides ... souffrent en silence dans l'indifférence la plus totale. La démarche nécessaire n'est pas anodine ; inscrite dans la durée, décidée, gérée ou subie par des acteurs de passage, elle s'apparente à un long parcours du combattant avec ses embûches.

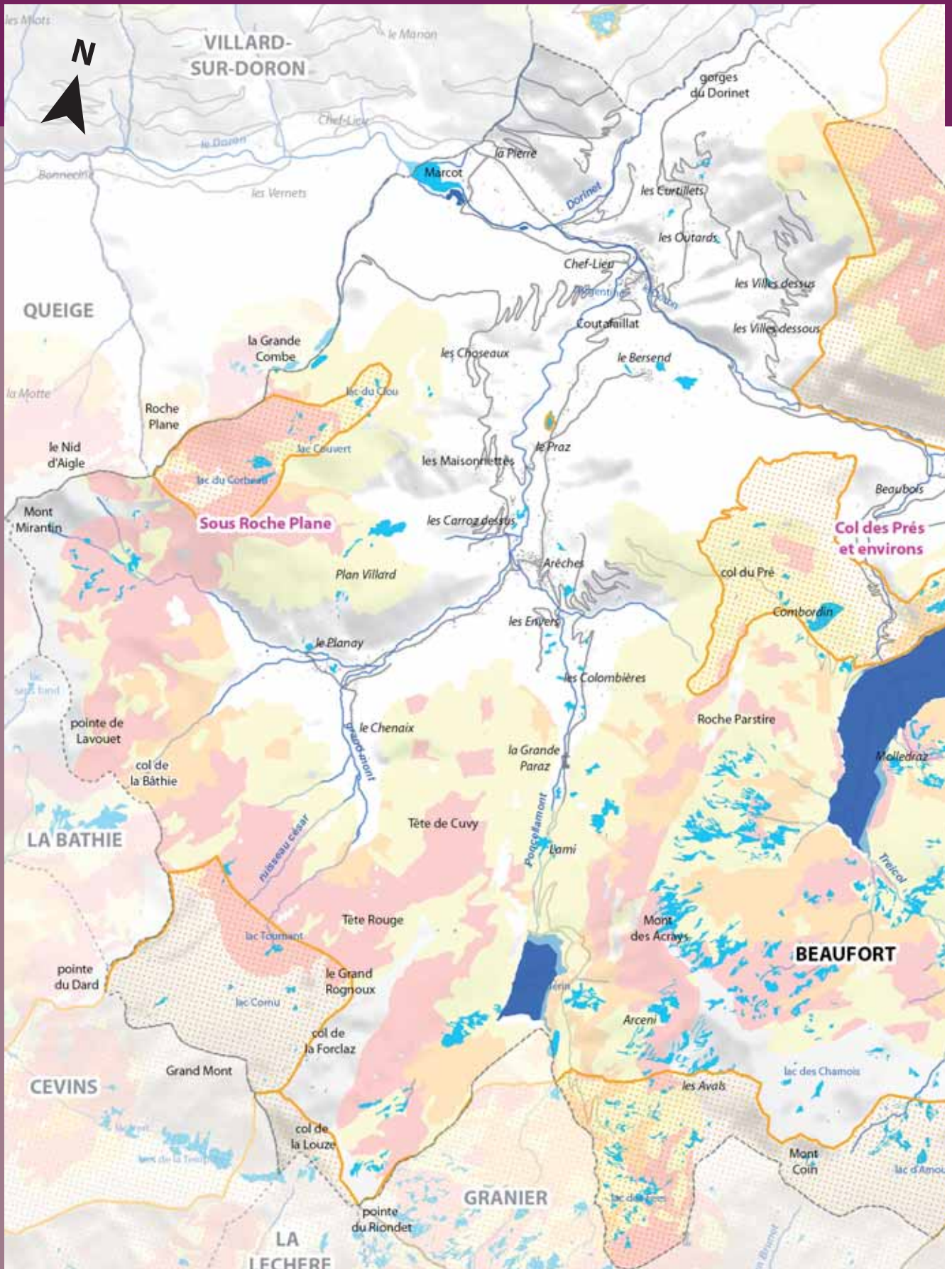
Une vision précise à long terme, matérialisée en quelques lignes, est vitale. Un plan pluriannuel chiffré d'investissement et de fonctionnement, détaillé pour les cinq premières années, globalisé pour les suivantes, doit être élaboré avec les scientifiques et les gents de l'art. Sa validation par les représentants de nos administrations et par des élus parfois non concernés et enclins à s'engager sur le court terme, n'est pas une étape facile.

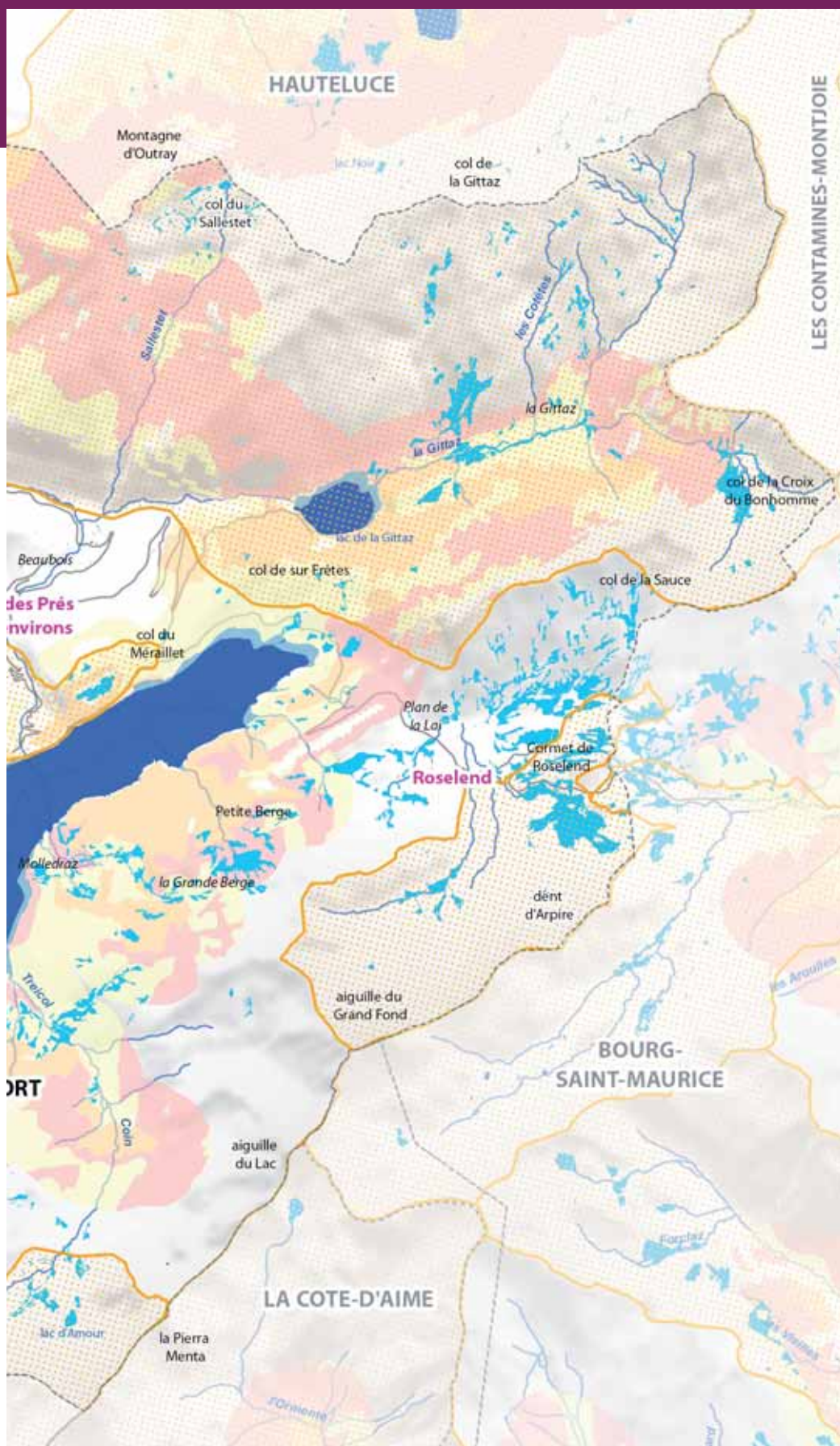
Une gestion patrimoniale sans retombée immédiate, ni tangible, impose des contraintes, suscitera suspicion et crainte de la part des participants publics ou privés, administrés ou collectivités. Sans oublier des associations, qui le moment venu pointeront du doigt à raison et parfois à tort, ponctuellement et sans préalable, sans se soucier des conséquences.

Une appropriation partagée de la gestion de notre patrimoine sera un gage de réussite dans cette approche généreuse pour les générations futures.

Jacques LALO,

Président du site Natura 2000 des Saisies





Légende

 ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction du tétras-lyre

 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Zones humides

 Limites communales

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

0 550 1 100 2 200
 1/60 000^m Mètres

Réalisation : CPNS 2010
 Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
 OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



Combordin dans le secteur du col du Pré (29)



Lac et tourbière au cormet de Roselend (30)



Paysage sous Roche Plane (31)

Le col du Pré et ses environs

Beaufort

Ce site est couvert par la znieff n°73090010. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental et des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Ce site s'étend sur 400 ha environ à l'ouest du lac de Roselend. Outre ses forêts d'altitude et ses forêts mixtes de ravin et de pente, il se compose de mégaphorbiaies, de prairies de fauche, d'éboulis siliceux et de nombreuses tourbières installées sur un socle granitique étanche. Un bon nombre d'espèces intéressantes de flore et de faune ont été inventoriées telles que la **listère cordée**, une petite orchidée d'intérêt départemental, le **chamois**, le **hibou grand-duc**, le **tichodrome échelette** et le **tétras-lyre**, nicheur sur le site. Les milieux humides accueillent une flore spécialisée, comme la **laïche de Magellan** et le **botryche simple**. Parmi les espèces de faune typiques de ces tourbières sont recensées trois amphibiens, un reptile et deux libellules protégés : **crapaud commun** (lire p. 41), **grenouille rousse**, **triton alpestre** (lire p. 35), **lézard vivipare**, **leucorrhine douteuse** et **cordulie arctique**. Un sentier de découverte de la flore a été aménagé par la commune et permet une sensibilisation sur les richesses de ce secteur.

Roselend, entre lac et Cormet

Beaufort (Bourg-Saint-Maurice)

Ce site est en partie couvert par la znieff n°73090008. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental et des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Ce secteur s'inscrit dans un contexte agricole caractérisé par de vastes alpages où pâturent des troupeaux de vaches laitières. Le pâturage effectué depuis des centaines d'années a favorisé une biodiversité originale. Le chapelet de zones humides (plus de 100 ha en mosaïque avec les landes et pelouses d'altitude) situées dans les pentes ou les replats présente un intérêt naturaliste majeur. Elles accueillent une biodiversité remarquable liée à la présence du **trichophore des Alpes** (lire p. 35), de la **laïche des boubiers**, du **triton alpestre**, du **lézard vivipare**, du **bouquetin des Alpes**, du **lagopède alpin** (lire p. 37)... et de plus de 30 espèces de papillons de jour tels que le **petit apollon** et le **solitaire**, deux espèces protégées. Quant au complexe humide des "Chalets de Roselend", il accueille les plus belles stations savoyardes de **petite utriculaire**, une petite plante carnivore aquatique. Il est indispensable pour pérenniser ces tourbières menacées d'eutrophisation et d'assèchement, de travailler avec les éleveurs pour limiter l'épandage et restaurer les conditions hydriques. Une réflexion devra être menée sur le drainage dans ces zones.

Les landes et tourbières sous Roche Plane

Beaufort

Ce site est couvert par la znieff n°73090009. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental et des zones de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Les pentes situées sous les crêtes de Roche Plane et de la Légette du Mirantin, au relief relativement doux, constituent un site naturel sauvage où dominent les landes subalpines à **rhododendron ferrugineux**, **myrtille** et **genévrier nain**. Elles constituent un habitat indispensable au **tétras-lyre** ou au **solitaire**. Ces landes participent pleinement à l'identité paysagère des versants de montagne. Hormis cette végétation qui offre un refuge et un garde-manger pour la faune sauvage (galliformes, **merle à plastron**, **grives**, **renard**...), l'intérêt du site repose sur l'imbrication de milieux variés : éboulis, crêtes rocheuses, forêts de conifères, sans oublier les quelques tourbières riches d'une flore et d'une faune remarquables : **rossolis à feuilles rondes** (lire p. 33), **laïche pauciflore**, **laïche des boubiers**, **linaigrette engainante**, **triton alpestre** (lire p. 35) et deux libellules rares en Rhône-Alpes : la **leucorrhine douteuse** et la **cordulie des Alpes** (lire p. 37).



Laïche de Magellan (32)

La laïche de Magellan

Cette laïche se distingue par un épi mâle unique dressé, côtoyant plusieurs épis femelles penchés. Elle se développe dans les marais et tourbières acides d'altitude. Cette espèce protégée très rare en France n'a été découverte que récemment dans les deux départements savoyards. En Savoie, la laïche de Magellan est présente dans deux communes de Tarentaise et à Beaufort. Les stations de l'espèce, très localisées et de faible superficie, craignent la dégradation et la destruction de leur habitats, principalement liées au drainage et comblement des zones humides.

La pédiculaire tronquée

La pédiculaire tronquée pousse dans les milieux frais et calcaires, zones humides et mégaphorbiaies, entre 1 000 et 2 500 m d'altitude. Ses fleurs brun-pourpre se composent d'une pièce supérieure en forme de casque terminée par une pointe. Son aire de répartition se limite aux Alpes centrales et orientales. En France, cette espèce protégée n'existe qu'en Tarentaise ainsi qu'à Beaufort et Hauteluce. Elle est menacée par le surpâturage, la cueillette et surtout les aménagements en montagne : équipements hydroélectriques et pastoraux comme à Roselend où l'une de ses dernières stations a récemment été amputée par le passage d'une piste d'alpage.



Bouquetin des Alpes (34)

Le bouquetin des Alpes

Pratiquement exterminé au début du XX^e siècle, le bouquetin doit sa survie aux idées naissantes de protection de la nature, en Italie d'abord, puis en Suisse et en France. D'allure trapue, il se reconnaît aisément à ses longues cornes recourbées vers l'arrière. Son habitat principalement rocheux varie selon les saisons : zones fraîches de haute altitude l'été, crêtes déneigées par le vent l'hiver, adret au printemps. Grâce aux différentes réintroductions et à la protection dont il fait l'objet, la population française actuelle de cet ongulé frôle les 6 000 individus, une situation encourageante mais encore morcelée.



Pédiculaire tronquée (33)

Le solitaire

C'est un papillon de taille moyenne (5 à 6,5 cm d'envergure). Le dessus des ailes est marqué par une bordure marginale noire, large et ininterrompue, sur fond jaune vif à orange foncé chez le mâle et blanc chez la femelle. Il fréquente les landes et les prairies humides entre 600 et 2 600 m d'altitude où



Solitaire (35)

poussent l'airielle des marais et la myrtille, les plantes nourricières de sa chenille. Les populations françaises du solitaire sont localisées dans les Alpes et le Jura. Globalement menacé sur le territoire national, le solitaire, bien que localisé reste assez abondant dans les Alpes.



Témoignage

La diversité du vivant, quelle richesse !

La différence entre les espèces animales ou végétales et la différence, au sein d'une même espèce, entre les individus sont une richesse inestimable et indispensable à la vie sur terre.

Dans un monde où l'Homme va de plus en plus vite, prenons le temps de découvrir ces différences et d'essayer d'appréhender cette complexité. Profitons de cette biodiversité en observant le ver luisant, en écoutant siffler la marmotte ou aboyer le chevreuil, en respirant l'orchidée vanille ; au sommet d'une montagne du Beaufortain ou d'ailleurs, dans une forêt ou dans un pré... Faite partager ces sensations, ces couleurs, ces odeurs.

Le memento du patrimoine est un outil de connaissance, de sensibilisation et de partage qui permet de prendre un peu de temps pour apprécier ces différences si riches.

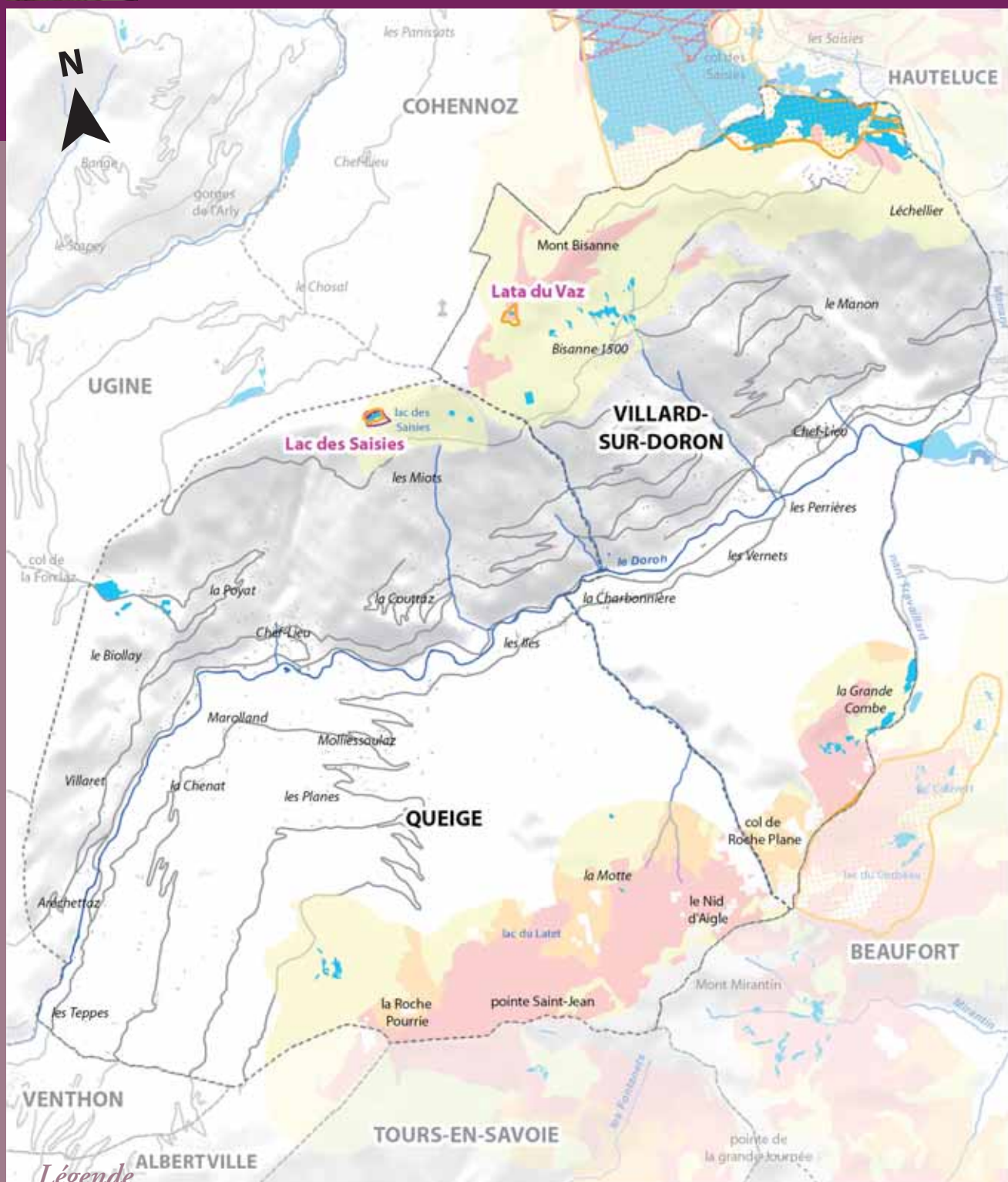
Pascal COMBAZ DEVILLE,

Élu de Beaufort,

Président de la commission environnement



Queige, Villard-sur-Doron



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Limites communales

0 550 1 100 2 200 Mètres
1/55 000^{ème}

Potentialités de reproduction
du tétras-lyre

Faibles
 À préciser
 Fortes

Bâti

Routes

Cours d'eau

Réalisation : CPNS 2010
Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le Lac des Saisies et sa tourbière

Queige

Ce site est couvert par la znieff n°73080005. Il est inscrit à l'inventaire départemental des zones humides et se trouve dans une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Niché au milieu d'un peuplement d'épicéas, ce petit lac et sa tourbière, inattendus au point culminant du bois des Saisies, abritent de grandes richesses naturelles. L'étagement des différentes ceintures de végétation autour du lac, depuis les zones en eau libre jusqu'à la pessière humide, illustre les stades successifs de l'évolution naturelle d'un lac et sa tourbière. La flore y est donc variée et compte quelques espèces protégées, comme le **rossolis à feuilles rondes**, la **laïche des bourbiers**, la **laïche pauciflore** et la **scheuchzérie des marais** qui, dans cette tourbière, forme la plus importante population de Savoie. Ce site, en bon état de conservation, accueille aussi plusieurs libellules des tourbières dont la **leucorrhine douteuse** et l'**agrion hasté**.

Le Lata du Vaz

Villard-sur-Doron

Ce site est couvert par la znieff n°73080006. Il est inscrit à l'inventaire départemental des zones humides et se trouve dans une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Ce site constitue un des maillons de la chaîne des zones humides du corridor biologique situé entre le Lac des Saisies et la tourbière des Saisies (lire p. 26), deux éléments incontournables du réseau de tourbières du Beaufortain situés respectivement à 1,5 km et à 2 km à vol d'oiseau. Hébergeant plusieurs espèces de libellules remarquables : **agrion hasté**, **leucorrhine douteuse**, **aesche des joncs**, **sympétrum noir**, ce petit lac tourbeux à radeaux flottants est un des sites majeurs de Savoie pour ce groupe d'insectes et mériterait d'être protégé. Les mesures prises lors de la création récente d'une piste de ski à son contact devraient empêcher le comblement de cette tourbière par les alluvions. Cependant, il faut rester très vigilant et mener un suivi attentif du site pour s'assurer que son état de conservation ne se dégrade pas suite à cet aménagement.



Lac des Saisies et sa tourbière (36)



Milieu humide du Lata du Vaz (37)



faune & flore



Decticelle des bruyères (39)

La decticelle des bruyères

La decticelle des bruyères est une sauterelle de petite taille (moins de 2 cm de long), de couleur brun sombre marquée de vert sur la face dorsale de la tête et du thorax. Atteignant le stade adulte en juillet, elle fréquente les landes et les prai-

ries, préférant les secteurs humides aux endroits secs. Présente dans tous les pays d'Europe occidentale, c'est une espèce commune en montagne en Rhône-Alpes entre 1 000 m et 1 800 m d'altitude environ.

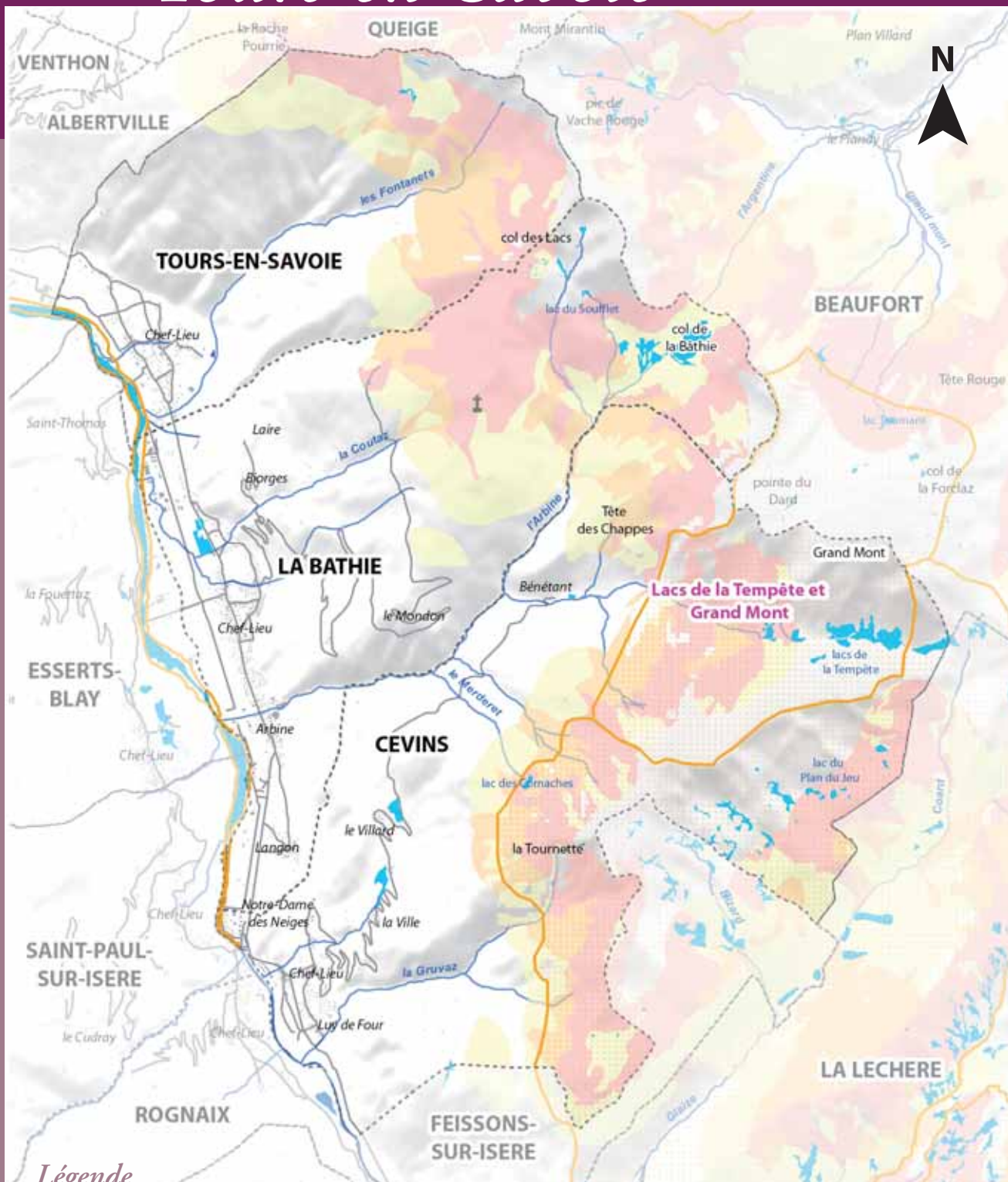
Le rossolis à feuilles rondes

Le rossolis, ou droséra, à feuilles rondes est une petite plante carnivore : il compense la pauvreté minérale de son habitat en capturant et digérant les insectes qu'il capture grâce à ses feuilles gluantes. Il se développe dans des milieux humides pauvres en azote, et plus spécialement les tourbières acides à sphaignes entre 600 et 2 000 m d'altitude. De juin à septembre, elle forme de petites fleurs blanches. C'est une espèce protégée en France, connue en Savoie dans une vingtaine de communes, dont neuf dans le territoire d'Albertville - Ugine - Beaufortain : La Giettaz, Pallud, Crest-Voland, Cohennoz, Hauteluce, Beaufort, Queige, Villard-sur-Doron et Bonvillard.



Rossolis à feuilles rondes (38)

Cevins, La Bâthie, Tours-en-Savoie



Légende

ZNIEFF de type 1

Zones humides

Limites communales

0 650 1 300 2 600 Mètres
1/65 000^{ème}

Potentialités de reproduction du tétras-lyre

Faibles
 À préciser
 Fortes

Bâti

Routes

Cours d'eau

Réalisation : CPNS 2010
Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73, OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le plateau des lacs de la Tempête et le Grand Mont

Cevins (Beaufort)

Ce site est couvert par la znieff n°73090012. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental et se trouve dans une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Les milieux humides et aquatiques sont encore à l'honneur dans ce secteur cristallin du

Beaufortain situé de part et d'autre du Grand Mont et sur le versant nord de la pointe du Comborsier. Lacs et tourbières ponctuent ce paysage typique des vallons d'altitude, sur fond de landes, pelouses, rochers et éboulis. Même si la randonnée des lacs de la Tempête demeure assez appréciée l'été, le relief accidenté protège le site d'une trop forte fréquentation et offre à la faune (**tétras-lyre, lagopède alpin** (lire p. 37), **merle de roche, triton alpestre**...) un espace de tranquillité précieux, surtout en hiver, période de l'année où elle est très vulnérable.



Plateau des lacs de la Tempête (40)



faune & flore



Silène à bouquets (41)

Le silène à bouquets

Ce silène de 15 à 60 cm de hauteur porte de nombreuses fleurs rose pourpré, disposées en petits groupes au sommet de la tige. Ses feuilles se répartissent le long de la tige droite, fine et visqueuse sous les nœuds. Espèce des milieux chauds et secs, il affectionne les pelouses rocailleuses ouvertes, les rochers, les alluvions et les landes sèches jusqu'à 1 500 m d'altitude. Peu abondant en France, il est présent des Alpes internes au Massif central. En Savoie, il n'est connu qu'à Cevins, Rognais, La Léchère et Feissons-sur-Salins. Sa principale menace est l'embroussaillage de ses habitats.



Triton alpestre (42)

Le triton alpestre

C'est un amphibien de 7 à 12 cm, dont la couleur orange vif du ventre contraste fortement avec le dos plus sombre. Si ce triton peut se rencontrer jusque vers 2 700 m d'altitude, il fréquente également des milieux humides de plaine. Sa période de reproduction, en milieu aquatique, s'étale d'avril à juin, mais il est possible de l'observer dans l'eau au cours de l'été. Il pond dans différents types de milieux humides : mares, ornières, bras morts des ruisseaux... Espèce protégée en France, le triton alpestre est très vulnérable à la diminution et à la modification de ses milieux.



Lamproie de Planer (43)

La lamproie de Planer

Proche du groupe des poissons, cet animal présente un corps "anguilliforme" ne dépassant pas 20 cm de longueur. Ne vivant que quelques mois, l'adulte se reproduit en mars-avril dans des frayères de gravier fin, traversées par une eau courante fraîche. Les larves se développent, enfouies dans un substrat fin, pendant six ans environ, se nourrissant de plancton et de débris organiques. La lamproie de Planer est protégée en France et reconnue d'intérêt européen. Encore plus exigeante que la truite fario vis-à-vis de la qualité de son milieu de vie, ce petit "poisson" remarquable pourrait être utilisé comme espèce indicatrice des cours d'eau de bonne qualité.



Témoignage

Cheminement entre routes et sentiers.

Passé la chapelle, vigilante au carrefour, la route grimpe entre d'anciennes demeures et un ruisseau qui dégringole et murmure à qui veut bien l'entendre son histoire au fil de l'eau et du temps. Roses et hortensias font une haie d'honneur à la route qui se termine plus haut dans le village ; là, la forêt reprend ses droits, l'œil devine à quelques rousseurs du feuillage que les ramures préparent le grand jeu de l'automne... même cette fougère délicate, que le ruisseau éclabousse, commence à renoncer à son vert estival. Plus loin les arbres s'écartent et le regard balaie loin vers le haut de la vallée, s'élève et paresse le long des crêtes, puis revient, attiré par les pastels de l'orchidée sauvage.

Un bosquet abrite le sentier du retour... Les oiseaux invisibles se répondent, les bois secs craquent sous les pas. Furtif un écureuil enflamme en zigzaguant le tronc d'un feuillu, un lézard trop pensif et surpris fait bruisser quelques feuilles et disparaît.

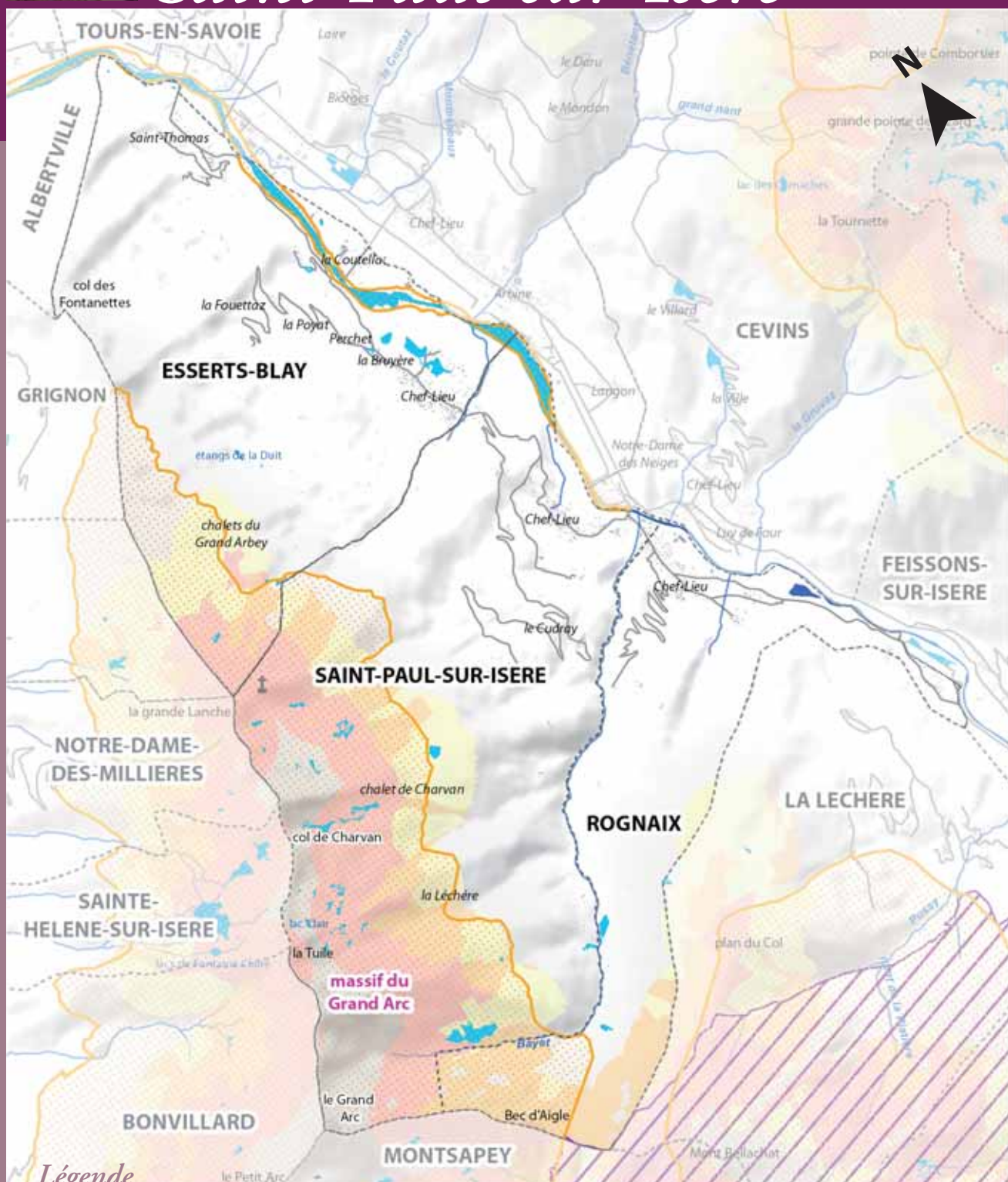
Petit à petit la forêt s'illumine par éclats successifs... le temps avance. Derrière le château, comme sortie d'une gravure ancienne, une biche s'attarde à quelques brindilles. Le vent venu d'on ne sait où agite délicatement le feuillage majestueux des hêtres roux. Émerveillé, le promeneur songe qu'il conduirait volontiers, aujourd'hui, ses souliers faire un Tour jusqu'à la mer par chemins routes et sentiers.

Chantal MARTIN,

Adjointe au maire de Tours-en-Savoie



Rognaix, Esserts-Blay Saint-Paul-sur-Isère



Légende



ZNIEFF de type 1



Zones humides



Limites communales



Bâti



Routes



Cours d'eau

Potentialités de reproduction
du tétras-lyre



Faibles



À préciser



Fortes

0 600 1 200 2 400 Mètres
1/60 000

Réalisation : CPNS 2010

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73,
OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le Grand Arc

Rognaix, Saint-Paul-sur-Isère, Esserts-Blay (Grignon, Monthion, ND des Millièrès, St-Hélène-sur-Isère, Bonvillard, Bonvillaret, Randens, Montsapey)

Ce site est couvert par la znieff n°73120002. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental et constitue une zone de reproduction potentielle pour le tétras-lyre.

Situé au nord du massif de la Lauzière, le site du Grand Arc se singularise par ses paysages préservés très peu modifiés par l'homme (absence d'équipements hydroélectriques et sportifs) où seule l'activité pastorale est encore localement active. C'est un petit paradis pour les randonneurs et les amateurs de nature sauvage, qui rencontrent entre 1 250 et près de 2 500 m d'altitude, une grande diversité d'habitats naturels, ainsi qu'une flore variée (**lycopode des Alpes** et **lyco-**

pode inondé, listère cordée...) et une faune riche en insectes (papillons et libellules), en mammifères : **marmotte, chamois, sanglier, cerf...** ou en oiseaux. Les forêts de conifères occupent les parties basses ; elles accueillent la **bécasse** et la **gélinotte des bois**. Les landes à rhododendron et les fourrés d'aulne vert hébergent le **tétras-lyre** et le **sizerin flammé**. Plus haut, le site se caractérise par ses pelouses alpines, ses éboulis et ses affleurements rocheux, milieu de prédilection du **lagopède alpin**, du **chocard à bec jaune** et des rapaces rupestres : **aigle royal, faucons pèlerin** et **crécerelle...** Ce haut lieu de la biodiversité s'illustre aussi par ses milieux humides intéressants et intacts, à l'image de la tourbière de la Grande Lanche (Esserts-Blay) où se reproduit le **triton alpestre** (lire p. 35). À proximité de ce grand site, la tourbière du Bois des Grandes Lanches ou Laïtay fera l'objet prochainement d'une restauration, à la demande de la commune de Rognaix.



Tourbière de la Grande Lanche dans le massif du Grand Arc (44)



faune & flore

Le lagopède alpin

Il a la silhouette d'un petit tétras à queue courte, dont le plumage mimétique varie annuellement : sombre l'été, blanc l'hiver et bariolé en intersaison. Évoluant dans les éboulis à gros blocs entrecoupés de pelouses, il s'accommode d'une nourriture à base de matière ligneuse que lui fournissent les plantes rases, enrichie selon les saisons de fruits, graines, fleurs et feuilles et d'invertébrés pour les poussins. Ses plus grosses populations savoyardes se situent dans le Beaufortain et en Vanoise. Outre les menaces liées aux destructions de son habitat, aux collisions dans les câbles et aux dérangements répétés en période de repos hivernal, cette espèce des régions froides pourrait être affectée par un réchauffement climatique.

La cordulie alpestre

Cette libellule de taille moyenne, aux gros yeux verts, arbore une robe vert métallique à noirâtre brillant. Elle est inféodée aux tourbières où elle convoite, en été, les dépressions inondées et les petits trous d'eau pour le développement de ses larves. Elle est présente dans les Alpes jusqu'à 2 300 m d'altitude.

Découverte en Savoie en 1970, elle reste relativement rare, avec une dizaine de localités connues. Quelques mesures de protection adéquates appliquées aux tourbières qu'elle occupe, relatives à la qualité de l'eau et au piétinement, sont à préconiser pour le maintien de cette espèce.

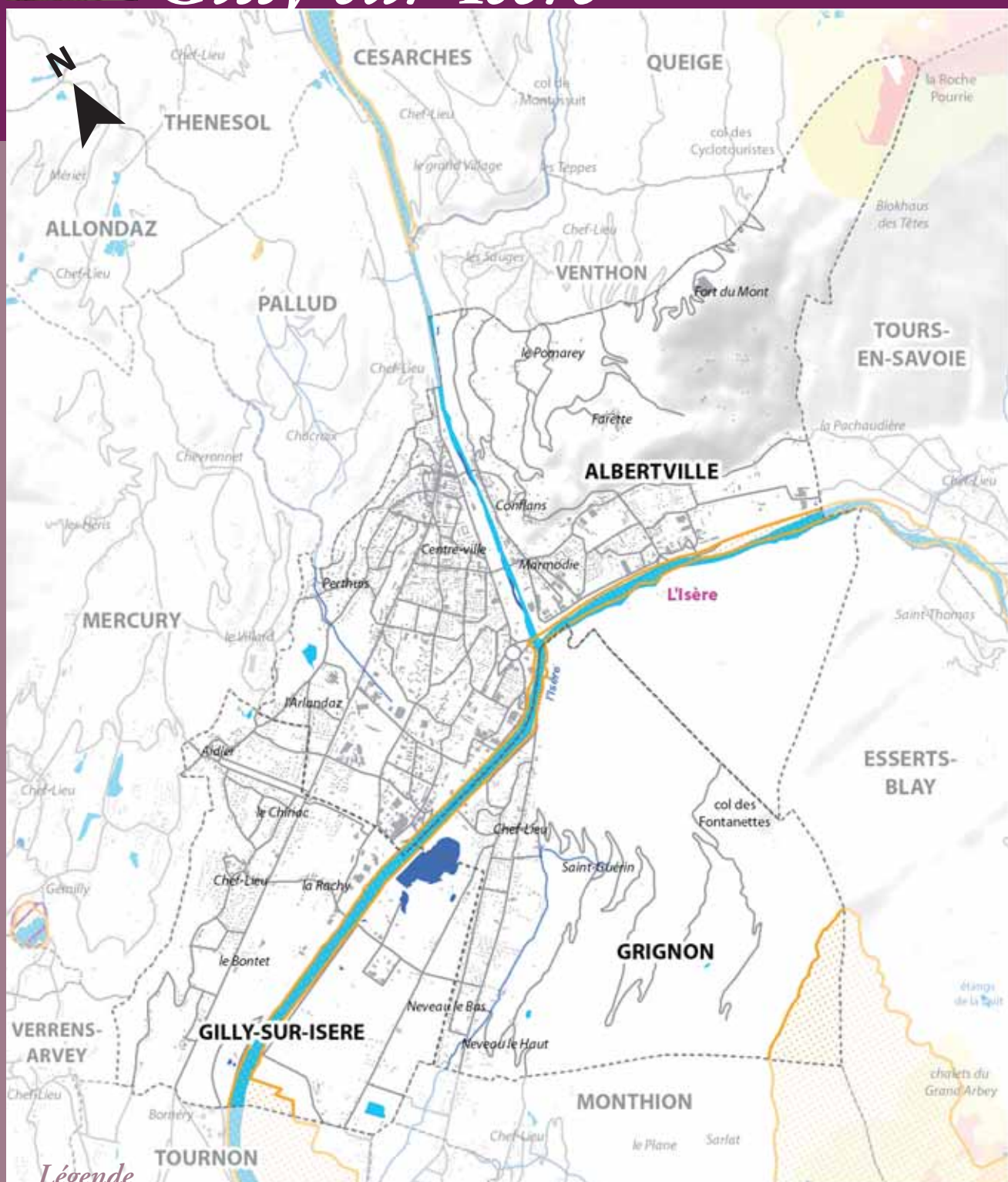


Lagopède alpin (46)



Cordulie alpestre (45)

Albertville, Grignon, Gilly-sur-Isère



Légende

 ZNIEFF de type 1

 Zones humides

 Limites communales

0 450 900 1 800 Mètres
1/50 000

Potentialités de reproduction du tétras-lyre

 Faibles
 À préciser
 Fortes

 Bâti

 Routes

 Cours d'eau

Réalisation : CPNS 2010
Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73, OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

L'Isère, de St-Paul-sur-Isère à la confluence avec l'Arly

Saint-Paul-sur-Isère, Esserts-Blay (Cevins, La Bathie, Tours-en-Savoie, Albertville)

Ce site est couvert par la znieff n°38190005. Il est inscrit à l'inventaire départemental des zones humides.

Ce site est constitué de milieux en constante évolution du fait du régime torrentiel des

eaux de l'Isère qui découpent les bancs de graviers puis en recréent au gré des crues et des décrues, une dynamique malheureusement très affaiblie par la gestion hydro-électrique des débits. Trois oiseaux protégés se reproduisent sur ces berges et îlots graveleux : le **petit gravelot** (lire p. 23), le **chevalier guignette** et le **cincle plongeur** ; ils constituent également un site potentiel pour la **petite massette** (lire p. 45), une plante protégée rare à rechercher dans ces berges sablonneuses. La faune des boisements riverains humides, appelés ripisylve, est tout aussi intéressante :



L'Isère à Albertville (47)

martin-pêcheur, milan noir, pics, crapaud commun... Le discret **castor** (lire p. 45) a réinvesti les lieux depuis quelques années.



faune & flore



Bruant des roseaux (49)

Le bruant des roseaux

De la taille d'un moineau, ce petit passereau protégé très discret affectionne les roseaux peu inondés pour sa reproduction. À cette période, le mâle se caractérise par son capuchon noir bordé d'un collier blanc et marqué de moustaches blanches. Outre les lieux marécageux, il fréquente les prairies et les champs pour se nourrir, son alimentation étant composée de petits invertébrés et de graines. Présent surtout à l'ouest de la Savoie où il est toujours localisé et peu abondant, le bruant des roseaux fréquente les marais alluviaux de l'Isère.

L'anogramme à limbe mince

Cette fougère de 5-15 cm de hauteur regroupe deux types de feuilles, disposées en touffes peu fournies : les stériles, petites, à limbes courts et larges divisions et les fertiles à pétiole plus long et limbe finement découpé. Elle fructifie entre avril et juin, flétrit puis disparaît totalement.



Anogramme à limbe mince (48)

Elle pousse à terre ou dans les fissures de rochers légèrement humides, sur terrain siliceux à basse altitude. En France, elle se rencontre surtout dans les stations abritées et assez fraîches sous climat méditerranéen. La petite population connue à Albertville constitue l'unique donnée de cette espèce en Savoie.

Derodontus macularis

Découvert pour la première fois en France, en 2004, dans la forêt de Rhonne, ce coléoptère extrêmement rare est strictement inféodé à certains champignons lignicoles (polypore du genre *Ischnoderma*) qui affectionnent les vieux arbres pourris des forêts humides. D'une taille d'environ 3 mm, il se nourrit d'octobre à mars du chapeau de ces champignons et possède des cavités spéciales pour transporter les spores de son hôte et favoriser ainsi sa dissémination. Confinée aux forêts riches en arbres de gros diamètre (supérieure à 42 cm) et en état de décomposition avancée, cette espèce est un bon indicateur d'écosystèmes forestiers humides préservés très peu voire pas exploités.



Derodontus macularis (50)



Témoignage

À la croisée des vallées, une zone fortement urbanisée mais, à quelques pas des possibilités d'évasion et de découvertes insoupçonnées. Un paysage quotidien trop souvent banalisé, un vaste espace naturel, vivant et fragile qui mérite qu'on s'y attarde.

Cet espace, carte de visite de notre territoire, est un lieu de ressources naturelles, de loisirs et d'équilibre pour ses habitants. La croissance, le développement "grignote" ce patrimoine. Le milieu s'adapte, évolue mais il perd aussi de sa richesse et parfois "se rebiffe" provoquant des événements malencontreux.

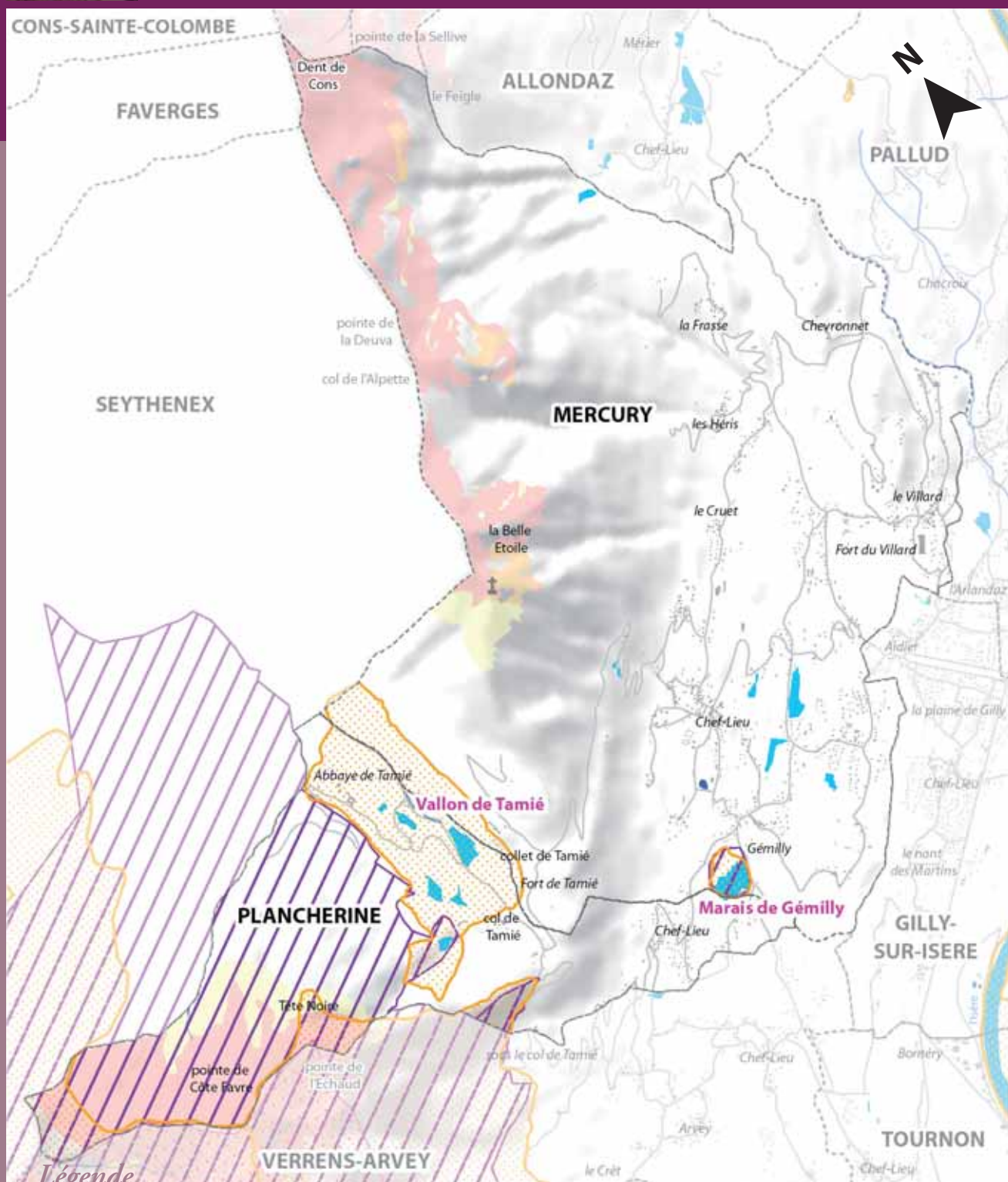
Les conséquences d'implantations mal mesurées peuvent être importantes et le retour en arrière est souvent long et coûteux.

La prise en considération et le respect de notre patrimoine naturel sont de rigueur dans la construction de chacun de nos projets.

Françoise ROSTAING,
Conseillère municipale à la mairie d'Albertville



Mercury, Plancherine



Légende

ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction du tétras-lyre

Faibles
 À préciser
 Fortes

Zones humides

Natura 2000

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 450 900 1 800 Mètres
1/45 000

Réalisation : CPNS 2010

Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73, OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le vallon de Tamié

Plancherine, Mercury

Ce site est couvert par la znieff n°73070008. Il inclut des zones humides inscrites à l'inventaire départemental.

Le vallon de Tamié s'illustre par sa richesse floristique, liée notamment aux mégaphorbiaies qui longent le ruisseau de Tamié. L'alternance de milieux ouverts (humides ou secs) entretenus par fauche ou pâturage et de quelques espaces boisés où fleurissent deux orchidées protégées : le **sabot de Vénus** et la **gymnadénie odorante**, est favorable à une grande diversité d'insectes (**papillons** et **libellules**). La richesse du site repose aussi sur la présence du **lézard des souches** et des amphibiens : **grenouille rousse**, **crapaud commun**, qui se reproduisent en nombre dans l'étang des Moulins. Victimes d'une mortalité importante par écrasement sur la route D201c, ils pourraient justifier l'installation de crapauducs.

Le marais de Gémilly

Mercury

Ce site est couvert par la znieff n°73000066. Il est inscrit à l'inventaire départemental des zones humides et constitue un élément du site Natura 2000 S12 "Réseau de zones humides dans la combe de Savoie et la moyenne vallée de l'Isère".

Installé sur les alluvions glaciaires du petit plateau de Gémilly, ce site se compose de roselières, de fourrés de saules, d'aulnaies-frênaies, de prairies humides à **reine des prés** et de bas-marais alcalins où poussent les deux plantes protégées du site : l'**ophioglosse vulgaire** et la **fougère des marais**. Côté faune, 23 espèces de **papillons** ont été recensées, ainsi que 35 d'oiseaux nicheurs dont les **rousserolles verderolle** et **effarvate**. La présence de deux agriculteurs exploitant le marais permet d'envisager la mise en place de mesures agro-environnementales visant à restaurer (débroussaillage) et entretenir le site de manière durable par des fauches annuelles ou bisannuelles tardives.



Vallon et abbaye de Tamié (51)



Marais de Gémilly (52)



faune & flore



Gagée jaune (53)

La gagée jaune

La gagée jaune est une plante à bulbe de 10 à 30 cm de la famille des Liliacées. Elle se reconnaît à sa tige nue et son unique grande feuille basale allongée et terminée en capuchon. De mars à juin, elle porte deux à cinq fleurs jaunes en étoile. Elle prospère sur les sols riches en éléments nutritifs, frais et profonds des lisières forestières, sous-bois clairs et cordons bocagers en montagne. Protégée en France, cette espèce est présente dans les différents massifs montagneux savoyards ; dans le territoire d'Albertville-Ugine, elle est connue à Mercury, Plancherine, Verrens-Arvey et la Giettaz.



Cordulégastre bidenté (54)

Le cordulégastre bidenté

Le cordulégastre bidenté est une grande libellule aux yeux verts et au corps noir taché de jaune, dont il est possible d'observer les adultes entre mai et août. Extrêmement sensible à la pollution de l'eau, cette espèce reste confinée au niveau de sources et des petits cours d'eau frais, plus ou moins permanents, jusqu'à 1500 m d'altitude. Les sources tufeuses sont très souvent utilisées par les larves dont le développement peut durer jusqu'à 5 ans. En Savoie, la prospection est nécessaire pour cette espèce discrète et fragile, qui compte encore peu de localités connues.

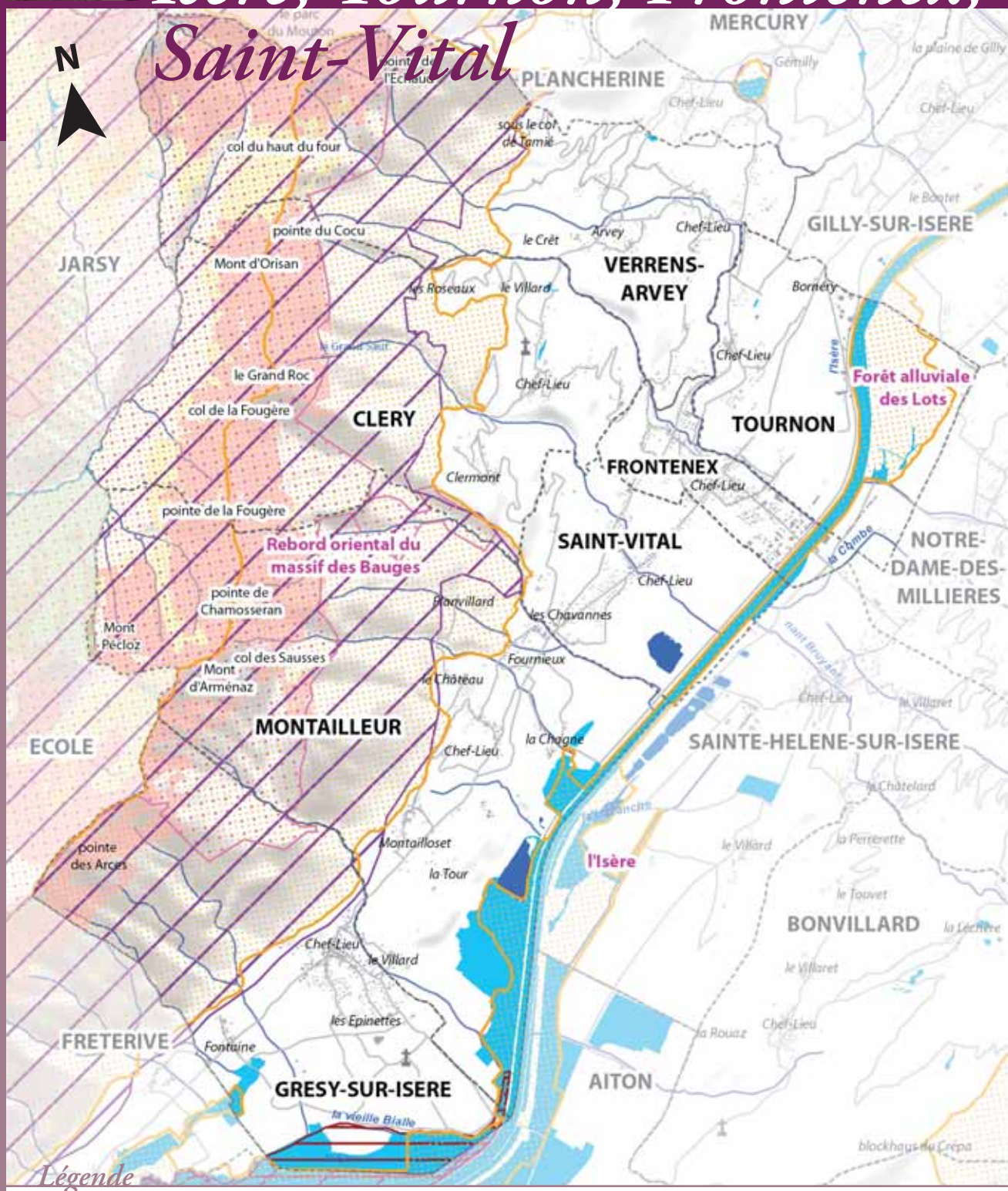


Crapaud commun (55)

Le crapaud commun

C'est le plus grand crapaud de France. En Savoie, cette espèce protégée est répandue au-dessous de 1 000 m d'altitude, puis quasiment absente au-dessus de 1 500 m. Comme la plupart des amphibiens, le crapaud commun a besoin de se déplacer pour rejoindre son site de reproduction : un plan d'eau permanent pourvu de végétation. La migration peut être massive et débiter dès les premières nuits douces et pluvieuses de février. Les traversées de route s'avèrent alors particulièrement mortelles pour cette espèce marcheuse.

Verrens-Arvey, Cléry, Montaille, Grésy-sur-Isère, Tournon, Frontenex, Saint-Vital



Légende

ZNIEFF de type 1

Potentialités de reproduction du tétras-lyre

Faibles
 À préciser
 Fortes

Zones humides

Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)

Réserve biologique Intégrale

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCS)

Natura 2000

Limites communales

Bâti

Routes

Cours d'eau

0 550 1 100 2 200 Mètres
1/55 000

Réalisation : CPNS 2010
Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73, OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74



sites naturels

Le rebord oriental du massif des Bauges

Verrens-Arvey, Cléry, Montailleur, Grésy-sur-Isère (Plancherine, Freterive, St-Pierre-d'Albigny)

Ce site est couvert par la znieff n°73070002. Il appartient au site Natura 2000 S15 "Partie orientale du massif des Bauges". Il inclut une partie de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges et des secteurs de reproduction potentielle du tétras-lyre.

Les falaises et les pentes abruptes du rebord oriental du massif des Bauges constituent, de par leur exposition l'un des ensembles de milieux secs les plus riches de Savoie. Largement forestier et difficile d'accès, ce versant reste sauvage et peu exploité.

Il accueille une flore (près de 900 espèces) et une faune riche et diversifiée dont de nombreuses espèces patrimoniales : l'**épipactis à petites feuilles**, le **bleu nacré d'Espagne**, l'**azuré de la croiset**, l'**apollon**, le **bacchante** et la **rosalie des Alpes** côté invertébrés ; pour l'avifaune : le **faucon pèlerin**, le **merle de roche**, la **chouette de Tengmalm**

et le **tétras-lyre**... y sont nicheurs.

La forêt alluviale des Lots

Tournon

Ce site correspond à une partie de la znieff n°38190005.

Ce site est un élément majeur du patrimoine naturel du territoire : c'est l'une des grandes forêts alluviales matures d'un seul tenant de la combe de Savoie, encore peu plantée de peupliers. Elle accueille des oiseaux nicheurs tels que **milan noir**, **loriot d'Europe** et **pic épeichette**, et justifierait d'autres inventaires. Elle joue un rôle essentiel dans la circulation de la faune du massif de la Lauzière à celui des Bauges et particulièrement au nord du site, là où la forêt est au contact de l'Isère. Elle mériterait d'être protégée, à ce titre et parce qu'elle jouera un rôle récréatif croissant pour la population d'Albertville et alentours.



Pointe de Chamosseran - Bauges (56)



Vue plongeante sur la forêt alluviale des Lots (57)



faune & flore



Couleuvre d'Esculape (58)

La couleuvre d'Esculape

Tous les milieux secs et ensoleillés tels que les bois clairs, les friches, les lisières, les coteaux et les talus bien exposés conviennent à ce grand serpent paisible, brun olivâtre, qui apprécie également la proximité des points d'eau ; et pourtant sa répartition semble morcelée... Très arboricole, il est capable d'aller chasser les petits oiseaux. Il consomme également d'autres proies (lézards, petits mammifères) qu'il étouffe avant de les ingurgiter. Cette couleuvre est particulièrement sensible à la circulation routière et au gyrobroyage précoce des talus et des lisières qui occasionne chaque année des destructions fragilisant un peu plus ses populations.

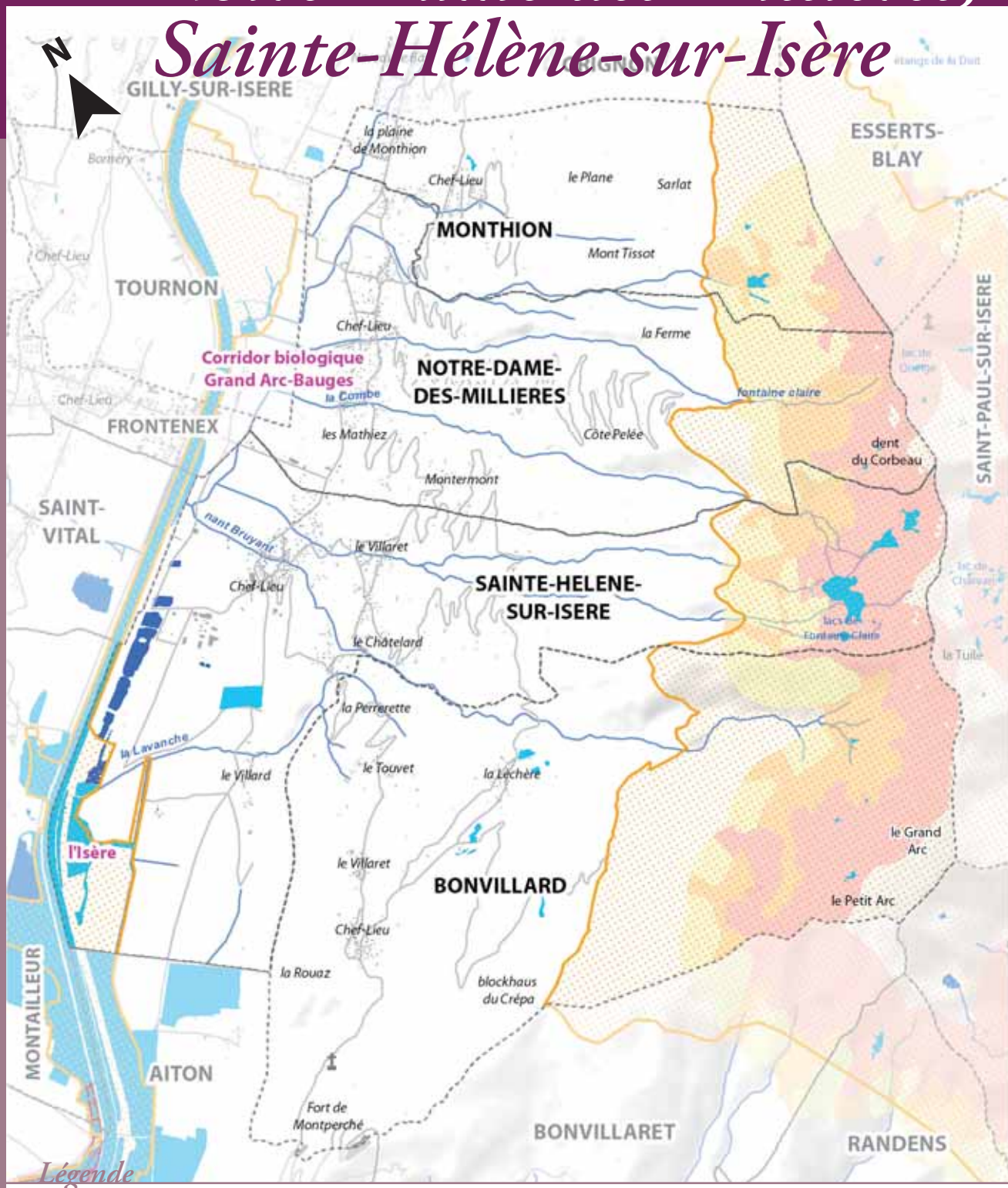
L'épipactis à petites fleurs

Cette orchidée discrète possède une tige grêle munie de quelques petites feuilles courtes et espacées paraissant saupoudrées de farine. En période de floraison, de juin à août, des petites fleurs odorantes d'un blanc verdâtre lavé de violet s'épanouissent en une inflorescence lâche. Plante forestière des étages collinéen et montagnard, elle pousse à l'ombre des hêtraies sèches sur sol calcaire et chaud. Dispersée et peu connue en Savoie (mais sans doute, aussi, peu recherchée), cette orchidée protégée est sensible à toute exploitation sylvicole intensive qui entraîne de fortes éclaircies.



Epipactis à petites feuilles (59)

Monthion, Bonvillard, Notre-Dame des Millières, Sainte-Hélène-sur-Isère





sites naturels

Le corridor biologique Grand Arc-Bauges

Ste-Hélène-sur-Isère, ND des Millièrès
(Tournon, Verrens-Arvey, Frontenex, St-Vital,
Montailleux)

Ce site est un des corridors biologiques à inscrire à l'inventaire départemental. Il inclut une partie de la znieff n°38190005.

Il relie l'est du massif des Bauges au nord du massif du Grand Arc. Peu urbanisés, les piémonts se composent de milieux agricoles encore traditionnels (prairies naturelles, vergers de hautes tiges, haies) propices aux habitats et aux déplacements de la faune.

A contrario, extrêmement contraint par l'urbanisation galopante et par les infrastructures routières, le fond de vallée est étanche au passage des mammifères (moyens et grands) si ce n'est en quelques endroits comme au point de franchissement de l'Isère par l'autoroute à la hauteur du pont de Tournon par exemple. Indispensable à la survie à long terme de certaines espèces, ce corridor biologique est à préserver, voire améliorer.

L'écosystème alluvial de l'Isère

Ste-Hélène-sur-Isère

Ce site correspond à une partie de la znieff n°38190005.

Ce site regroupe la rivière Isère, ainsi que ses îles qui, à l'état "jeune" sont très favorables à l'avifaune comme le **petit gravelot** (lire p. 23), le **chevalier guignette**... et à la flore pionnière qui compte entre autres espèces remarquables : la **petite massette**. Le **castor** fréquente aussi le secteur. Ce cours d'eau souffre du problème récurrent du rehaussement de son lit et manque de débit et de crues suite aux prélèvements d'eau pour l'hydro-électricité. La prolifération des espèces invasives telles que la **renouée du Japon** sur les berges et les îlots appauvrit l'écosystème et mériterait d'être maîtrisée.



Corridor Lauzière - Bauges (61)



L'Isère et ses milieux alluviaux annexes (60)



faune & flore

La petite massette

Atteignant 1 m de haut, la petite massette se reconnaît à ses feuilles en lanières allongées et à son inflorescence formée d'un épi femelle ovoïde de 2 à 4 cm surmonté d'un épi mâle beaucoup plus fin. Cette espèce pionnière peut former de larges colonies sur les bancs d'alluvions argilo-limoneux des grandes rivières alpines. Supportant difficilement la concurrence des autres plantes, elle a besoin d'un rajeunissement permanent de son habitat pour se maintenir. En forte régression en Rhône-Alpes du fait des travaux réalisés sur les cours d'eau, cette espèce protégée et rare en Savoie n'est connue qu'en basse Maurienne, en haute combe de Savoie et dans le Grésivaudan.

Le castor d'Europe

Autrefois largement répandu, le castor a quasiment disparu du territoire français en raison de la chasse et du piégeage. À la fin du XIX^e siècle, une dizaine d'individus seulement subsistaient dans la basse vallée du

Rhône, son ultime refuge. La protection de l'espèce et les réintroductions ont permis au castor de regagner du terrain. À partir des années 1980, il a recolonisé la Savoie et atteint aujourd'hui la basse Tarentaise et la basse Maurienne. Son avenir sur ce territoire dépendra des berges boisées en saules et peupliers, de refuges contre les crues pour son terrier-hutte, de la sécurisation des franchissements routiers entre tous les espaces aquatiques qu'il utilise.



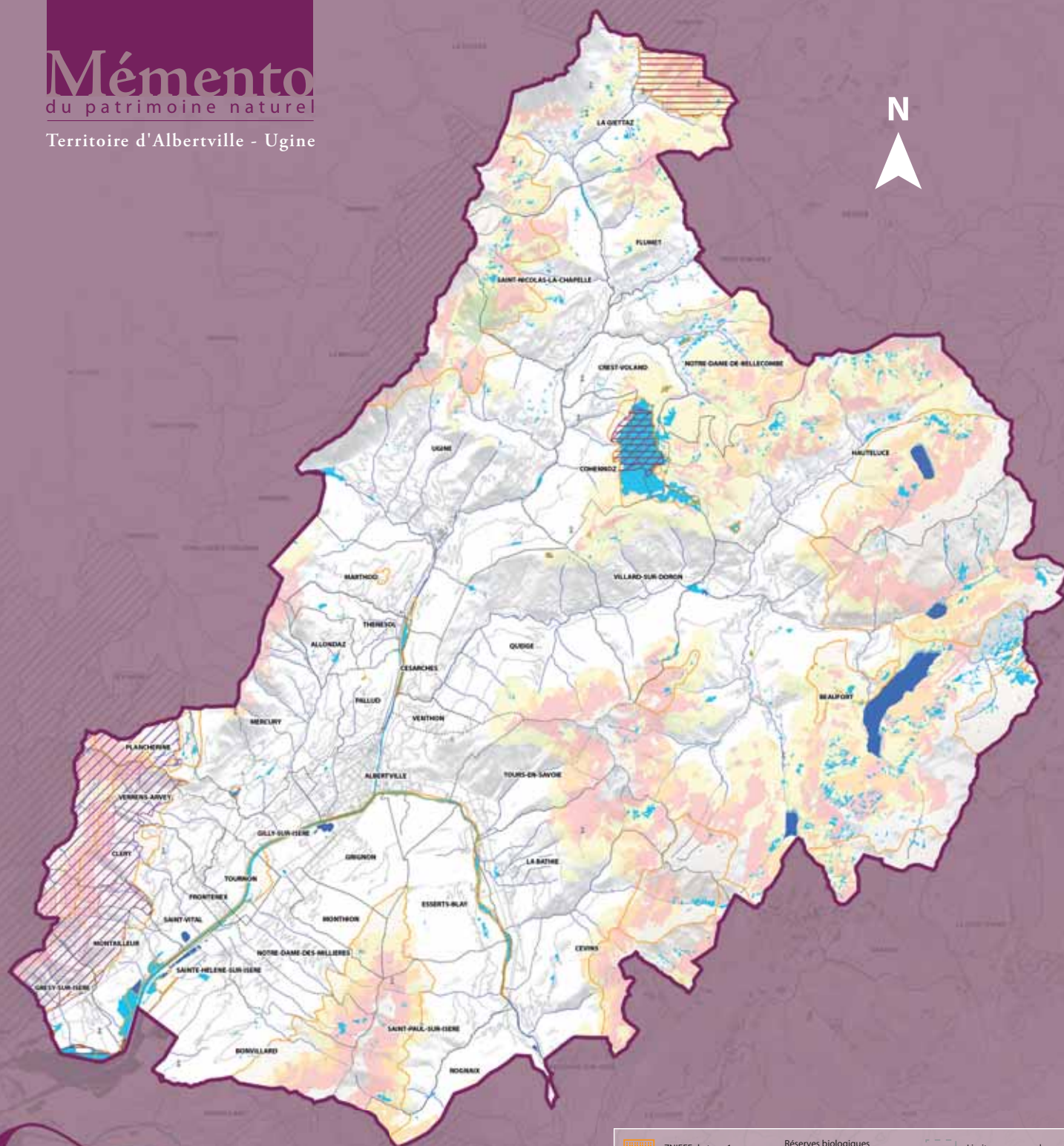
Castor d'Europe (63)



Petite massette (62)

Mémento du patrimoine naturel

Territoire d'Albertville - Ugine



1/200 000^{ème} - Réalisation : CPNS 2010 - Sources : DREAL, DDT 73, Conseil général 73, OGM, BD Alti - BD Carto - BD Topo IGN / RGD73-74

Le patrimoine naturel en chiffres



Le patrimoine naturel en chiffres

Tableaux de synthèse du territoire d'Albertville-Ugine

	Territoire d'Albertville-Ugine			Savoie		
Type de zonage	Nombre	Surface ou linéaire		Nombre	Surface ou linéaire	
	(au 01/08/2010)			(au 01/08/2010)		
ZNIEFF I	20	18 559 ha		337	220 174 ha	
Potentialités pour la reproduction du tétras-lyre	Non défini	Totale	83 504 ha	Non défini	Totale	211 935 ha
		Très faibles à nulles	8 770 ha		Très faibles à nulles	91 594 ha
		Faibles	12 496 ha		Faibles	46 071 ha
		À préciser	3 582 ha		À préciser	35 189 ha
		Fortes	9 261 ha		Fortes	39 081 ha
Corridors biologiques	À venir	Non défini		2 contrats de corridors	Non défini	
Zones humides	338 ha	1 938 ha		3 337	14 807 ha	
Zones à écrevisse à pieds blancs	1	289 m		40	24 802 m	
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	3	942 ha		22	8 917 ha	
Réserves biologiques	2	Totale	90 ha	5	Totale	1 671 ha
	1	R.B dirigées	13 ha	4	R.B dirigées	1 146 ha
	2	R.B. intégrales	78 ha	3	R.B. intégrales	524 ha
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	1	1 447 ha		1	2 521 ha	
Sites Natura 2000	4	3 274 ha		18	107 949 ha	

Tableaux de synthèse par commune

Contacts pour les numéros et codes des sites

Zonages	Numéros - Codes des sites	Contacts - Modes de consultation
ZNIEFF I	Numéro DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités pour la reproduction du tétras-lyre	Nom des zones (Observatoire des galliformes de montagne)	Fédération départementale des chasseurs de Savoie : 04 79 60 72 03 Office national de la chasse et de la faune sauvage : 04 79 36 29 71
Zones humides	Code inventaire	Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie : 04 79 25 20 32 http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Zones à écrevisse à pieds blancs	Nom des zones	Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique : 04 79 85 89 36
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	Code DDT (Direction départementale des territoires)	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Réserves biologiques	Nom des réserves	Office national des forêts : 04 79 69 78 45
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage	Nom de la réserve	Office national des forêts : 04 79 54 87 83 Office national de chasse et de faune sauvage : 04 79 54 84 56 Parc naturel régional du massif des Bauges : 04 79 54 86 40
Sites Natura 2000	Code européen/code français	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Le patrimoine naturel en chiffres

Tableaux de synthèse par commune

ALBERTVILLE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 723	176
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	4 zones humides			
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire			
38190005	Vallée du Doron - RG	73CPNS2002	73CPNS2004	73CPNS2241	73CPNS5001

ALLONDAZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	406	19
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 zone à tétras-lyre	4 zones humides			
Nom de la zone	Code inventaire			
Dent de Cons - Belle-Étoile	73CPNS2036	73CPNS2095	73CPNS2203	73CPNS6003

LA BÂTHIE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	2 222	962
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	6 zones humides			
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire			
38190005	Basse vallée de l'Isère - RD	73CPNS5001	73CPNS5012	73CPNS5196	
		73CPNS5006	73CPNS5036	73CPNS5197	

BEAUFORT		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	15 309	11 834
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

8 ZNIEFF1				2 zones à tétras-lyre	
Numéro DREAL				Nom des zones	
73090004	73090008	73090010	73090013	Vallée du Doron - RD	Vallée du Doron - RG
73090007	73090009	73090012	73090015		

90 zones humides				
Code inventaire				
73CPNS5005	73CPNS5250	de 73CPNS6117 à 6173	De 73CPNS6223 à 6225	73ONF0050
73CPNS5016	73CPNS6017	de 73CPNS6203 à 6205	73CPNS6227	-
73CPNS5185	73CPNS6100	de 73CPNS6208 à 6209	73CPNS6229	-
73CPNS5247	de 73CPNS6103 à 6113	De 73CPNS6219 à 6221	73CPNS6232	-

*Calcul des surfaces cumulées

BONVILLARD		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 697	706
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	6 zones humides		
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire		
73120002	Grand Arc	73CPNS2075	73CPNS2207	73CPNS2265
		73CPNS2080	73CPNS2222	73CPNS2269

CÉSARCHES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	292	10
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone humide
Numéro DREAL	Code inventaire
73000070	73CPNS2004

CEVINS		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	3 262	2 177
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre
Numéro DREAL	Nom de la zone
73090012	73090013
	Basse vallée de l'Isère - RD

12 zones humides			
Code inventaire			
73CPNS5002 à 5003	de 73CPNS5014 à 5015	73CPNS5035	de 73CPNS5075 à 5076
73CPNS5005	73CPNS5020	73CPNS5054	de 73CPNS5182 à 5183

CLÉRY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 089	779
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	3 zones humides		
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire		
73070002	73070004	Arcalod - Pécloz	73CPNS2204	73CPNS2255
				73CPNS4160

1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage	1 site Natura 2000
Nom de la réserve	Code européen / Code français
RNCFS des Bauges	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14

Le patrimoine naturel en chiffres

COHENNOZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 372	575
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 ZNIEFF1	2 zones à tétras-lyre
Numéro DREAL	Nom des zones
73080003	Vallée de l'Arly - RG Vallée de l'Arly - RD

4 zones humides	1 arrêté préfectoral de protection de biotope	1 site Natura 2000
Code inventaire	Code DDT	Code européen / Code français
73CPNS6066	APPB026	FR8201776 / S16
73CPNS6214		

CREST-VOLAND		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 002	426
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	4 zones humides
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire
73080003	Vallée de l'Arly - RG	73CPNS6066 de 73CPNS6216 à 6217 73CPNS6255

1 arrêté préfectoral de protection de biotope	1 site Natura 2000
Code DDT	Code européen / Code français
APPB026	FR8201776 / S16

ESSERTS-BLAY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 543	334
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre
Numéro DREAL	Nom de la zone
38190005	73120002 Grand Arc

9 zones humides
Code inventaire
73CPNS5001 de 73CPNS5009 à 5011 73CPNS5053 73CPNS5233
73CPNS5007 73CPNS5034 73CPNS5224 -

FLUMET		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 698	629
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 zones à tétras-lyre	21 zones humides
Nom des zones	Code inventaire
Aravis - Nord Vallée de l'Arly - RG	De 73CPNS6028 à 6046 73CPNS6189 73CPNS6254

*Calcul des surfaces cumulées

FRONTENEX		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	169	8
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1		2 zones humides	
Numéro DREAL		Nom des zones	
38190005		73CPNS2002	73CPNS2103

LA GIETTAZ		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	3 561	2 729
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1		2 zones à tétras-lyre	1 arrêté préfectoral de protection de biotope
Numéro DREAL		Nom des zones	Code DDT
74220001	74220004	Aravis - nord	Aravis - sud
APPB099			
19 zones humides			
Code inventaire			
de 73CPNS6015 à 6016		73CPNS6189	de 73CPNS6250 à 6253
de 73CPNS6018 à 6027		73CPNS6222	73CPNS6260

GILLY-SUR-ISÈRE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	710	40
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1		3 zones humides	
Numéro DREAL		Code inventaire	
38190005		73CPNS2002	73CPNS2020
		73CPNS2242	

GRÉSY-SUR-ISÈRE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	894	537
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	4 zones humides
Numéro DREAL		Nom de la zone	Code inventaire
38190005	73070002	Arcalod - Pécloz	73CPNS2002
		73CPNS2006	73CPNS2012
		73CPNS2019	

Le patrimoine naturel en chiffres

GRÉSY-SUR-ISÈRE (Suite)		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	894	537
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

1 arrêté préfectoral de protection de biotope	1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage	1 site Natura 2000
Code DDT	Nom de la réserve	Code européen / Code français
APPB046	RNCFS des Bauges	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14

GRIGNON		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	929	86
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	4 zones humides			
Numéro DREAL		Nom de la zone	Code inventaire			
38190005	73120002	Grand Arc	73CPNS2002	73CPNS2208	73CPNS2234	73CPNS5001

HAUTELUCE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	6 263	5 155
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

3 ZNIEFF1		2 zones à tétras-lyre	1 arrêté préfectoral de protection de biotope	1 site Natura 2000
Numéro DREAL		Nom des zones	Code DDT	Code européen / Code français
73080003	73090007	Vallée de l'Arly - RG	APPB026	FR8201776 / S16
73080004	-	Vallée de l'Arly - RD		

39 zones humides					
Code inventaire					
de 73CPNS6066 à 6068	de 73CPNS6070 à 6092	de 73CPNS6095 à 6102	de 73CPNS6114 à 6116	73CPNS6211	73CPNS6215

MARTHOD		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 476	249
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	4 zones humides	
Numéro DREAL		Nom de la zone	Code inventaire	
73000070	73070003	Dent de Cons - Belle Étoile	73CPNS6002	de 73CPNS6257 à 6258

*Calcul des surfaces cumulées

MERCURY			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune		2 227	353
	Territoire Albertville-Ugine		76 606	39 151
1 zone à tétras-lyre	7 zones humides		2 ZNIEFF1	1 site Natura 2000
Nom de la zone	Code inventaire		Numéro DREAL	Code européen / Code français
Dent de Cons - Belle Étoile	73CPNS2037	73CPNS2224	73000066	FR8201773/S12
	73CPNS2064	73CPNS2240		
	73CPNS2102	73CPNS2243	73070008	
	73CPNS2202	-		

MONTAILLEUR			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune		1 527	1 030
	Territoire Albertville-Ugine		76 606	39 151

3 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	2 zones humides		1 réserve biologique
Numéro DREAL		Nom de la zone	Code inventaire		Code ONF
38190005	73070004	Arcalod - Péclod	73CPNS2002	73CPNS2012	RBI Haut-Chéran
73070002	-				

1 arrêté préfectoral de protection de biotope		1 site Natura 2000		1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage	
Code DDT		Code européen / Code français		Nom de la réserve	
APPB046		FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14		RNCFS des Bauges	

MONTHION			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune		618	195
	Territoire Albertville-Ugine		76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	4 zones humides	
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire	
73120002	Grand Arc	73CPNS2209	73CPNS2253
		73CPNS2245	73CPNS2254

NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune		2 132	1 593
	Territoire Albertville-Ugine		76 606	39 151

1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	22 zones humides	
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire	
73080001	Vallée de l'Arly - RG	73CPNS6038	73CPNS6210
		de 73CPNS6047 à 6065	73CPNS6262

Le patrimoine naturel en chiffres

NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 028	235
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	
Numéro DREAL		Code inventaire	
73120002		Grand Arc	73CPNS2244 73CPNS2264

PALLUD		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	521	8
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1		3 zones humides	
Numéro DREAL		Code inventaire	
73070001	73000070	73CPNS2004	73CPNS2220 73CPNS6001

PLANCHERINE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	679	498
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
3 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	1 site Natura 2000
Numéro DREAL		Nom de la zone	Code européen / Code français
73070002	73070004 73070008	Arcalod - Pécloz	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14
7 zones humides			
Code inventaire			
73CPNS2037	73CPNS2058	73CPNS2073	de 73CPNS2089 à 2090 73CPNS2256 73CPNS2263

QUEIGE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	3 251	916
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1		2 zone à tétras-lyre	
Numéro DREAL		Nom de la zone	
73080005		Vallée du Doron - RD	Vallée du Doron - RG
7 zones humides			
Code inventaire			
de 73CPNS6175 à 6177		73CPNS6206	de 73CPNS6230 à 6231 73CPNS6256

*Calcul des surfaces cumulées

ROGNAIX			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune		894	291
	Territoire Albertville-Ugine		76 606	39 151
1 ZNIEFF1	2 zones à tétras-lyre		3 zones humides	
Numéro DREAL	Nom des zones		Code inventaire	
73120002	Grand Arc	La Lauzière	de 73CPNS5081 à 5082	73CPNS5181

SAINTE-HÉLÈNE-SUR-ISERE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha	
	Commune	1 451	382	
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151	
2 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	6 zones humides		
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire		
38190005	Grand Arc	73CPNS2002	73CPNS2030	73CPNS2050
73120002		73CPNS2026	73CPNS2046	73CPNS2103

SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE			Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha	
		Commune	2 358	1 160	
		Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151	
1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre		1 réserve biologique		
Numéro DREAL	Nom de la zone		Code ONF		
74220001	Aravis - sud		RBD et RBI Merdassiers Nant-Pareux		
15 zones humides					
Code inventaire					
de 73CPNS6012 à 6014	73CPNS6069	73CPNS6174	73CPNS6189	de 73CPNS6195 à 6202	73CPNS6261

SAINT-PAUL-SUR-ISÈRE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	2 068	1 128
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151

2 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	9 zones humides		
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire		
38190005	Grand Arc	73CPNS5001	73CPNS5013	73CPNS5080
73120002		73CPNS5004	73CPNS5017	73CPNS5218
		73CPNS5008	de 73CPNS5073 à 5074	-

Le patrimoine naturel en chiffres

SAINT-VITAL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	362	20
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1		2 zones humides	
Numéro DREAL		Code inventaire	
38190005	73070002	73CPNS2002	73CPNS2103

THÉNESOL		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	545	70
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	4 zones humides	
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire	
73000070	Dent de Cons - Belle Étoile	73CPNS2004	73CPNS6001 73CPNS6003 73CPNS6259

TOURNON		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	489	121
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1	3 zones humides		
Numéro DREAL	Code inventaire		
38190005	73CPNS2002	73CPNS2223	73CPNS2261

TOURS-EN-SAVOIE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 528	742
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1	1 zone à tétras-lyre	2 zones humides	
Numéro DREAL	Nom de la zone	Code inventaire	
38190005	Basse vallée de l'Isère - RD	73CPNS5001	73CPNS5031

UGINE		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	5 767	1 320
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 ZNIEFF1	3 zones à tétras-lyre		
Numéro DREAL	Nom des zones		
74220001	Aravis - sud	Dent de Cons - Belle Étoile	Vallée de l'Arly - RG

*Calcul des surfaces cumulées

UGINE (suite)		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	5 767	1 320
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
29 zones humides			1 réserve biologique
Code inventaire			Nom de la réserve
de 73CPNS6004 à 6012	de 73CPNS6190 à 6194	73CPNS6228	RBD et RBI Merdassiers - Nant Pareux
de 73CPNS6178 à 6188	de 73CPNS6212 à 6214		

VENTHON		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	252	3
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
1 zone humide			
Code inventaire			
73CPNS2004			

VERRENS-ARVEY		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	1 076	644
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1		1 zone à tétras-lyre	1 zone humide
Numéro DREAL		Nom de la zone	
73070002	73070004	Arcalod - Pécloz	
		73CPNS2256	
1 zone à écrevisses à pieds blancs		1 réserve nationale de chasse et de faune sauvage	1 site Natura 2000
Nom de la zone		Nom de la réserve	Code européen / Code français
Ruisseau des Ayes		RNCFS des Bauges	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14

VILLARD-SUR-DORON		Surface en ha	Surface d'intérêt patrimonial* en ha
	Commune	2 218	1 010
	Territoire Albertville-Ugine	76 606	39 151
2 ZNIEFF1		3 zones à tétras-lyre	
Numéro DREAL		Nom des zone	
73080003	73080006	Vallée de l'Arly - RG	Vallée du Doron - RD
			Vallée du Doron - RG
7 zones humides			
Code inventaire			
73CPNS6017	73CPNS6066	de 73CPNS6093 à 6094	73CPNS6162
			73CPNS6207
			73CPNS6256

BIBLIOGRAPHIE

Antonelli P., Brugel E., Kessler F., Barbe J.-P., et TORT M., 2006.- Atlas de la flore d'Auvergne. Conservatoire botanique du Massif central. p. 768.

Armand M., Gourgues F., Marciau R. & Villaret J.-C., 2008.- Atlas des plantes protégées de l'Isère et des plantes dont la cueillette est réglementée. GENTIANA, Société botanique dauphinoise Dominique Villars, Grenoble. Éd. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 320 p.

Arthur L. & Lemaire M., 1999.- Les chauves-souris, maîtresses de la nuit. - Description, mœurs, observations, protection... Éd. Delachaux et Niestlé. Lausanne, Suisse. 268 p.

ASTERS (coord.), 2007. - Intégration des espaces naturels patrimoniaux dans les documents d'urbanisme - Guide pratique à destination des maîtres d'ouvrage. 46 p.

Bournérias M. et al., 1998.- Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg. Coll. Parthénope, Éd. Biotope. Mèze, France. 504 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes (Groupe Chiroptères Rhône-Alpes), 2002 - Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes. Bièvre, hors série n°2, 134 p.
Centre ornithologique Rhône-Alpes (CORA), 2003.- Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA Éditeur. 336 p.

Centre ornithologique Rhône-Alpes Savoie (Groupe Ornithologique Savoyard), 2000. - Livre blanc des vertébrés de Savoie. Poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sauvages : inventaire, bilan des connaissances, statuts. Miquet A. (réd.). Le Bourget-du-Lac, France. 272 p.

Collectif, 2005. - Outils juridiques pour la protection des espaces naturels. Crozet S., ministère de l'Écologie et du développement durable, GIP Atelier technique des espaces naturels, délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale, ministère des Transports, de l'équipement, du tourisme de la mer, Office national des forêts, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages. ATEN. Cahier technique n°78. Coll Droit et police de la nature. 90 p.

Danton P. & Baffray M., 1995.- Inventaire des plantes protégées en France. Éd. Nathan. Mulhouse, France. 294 p.

Delahaye T. & Prunier P., 2006. - Inventaire commenté et liste rouge des plantes vasculaires de Savoie. Bull. spécial Soc. Mycol. Bot. Région Chambérienne, n°2.106 p.

Dodelin B., 2005.- Gros bois vivant, bois mort et coléoptères saproxyliques en forêt des Merdassiers-Nant Pareux. 22 p.

Dodelin B., 2001.- Premier inventaire des coléoptères en forêt des Merdassiers-Nant Pareux, communes d'Ugine et de St Nicolas-la-Chapelle, 73. 35 p.

Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, 1997.- Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes. 303 p.

Grand D. & Boudot J.-P., 2006.- Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Éd. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 480 p.

Lafranchis T., 2000.- Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Éd. Biotope, Mèze, (Collection Parthénope), 448 p.

Moreau P.-A., Saviuc P., Durand M. et Pisot J., 2002.- Inventaire mycologique de la Réserve biologique du Nant Pareux Merdassiers. 22 p.

Olivier L., Galland J.-P., Maurin H. & coll., 1995.- Livre rouge de la flore menacée de France - Tome I : espèces prioritaires. Col. Patrimoines naturels, volume 24 - Paris, Service du Patrimoine Naturel / IEGB / MNHN, Conservatoire Botanique National de Porquerolles, Ministères de l'Environnement. Paris, France. 486 p + annexes.

Prelli R., 2001.- Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale. Éd. Belin, Tours, France. pp. 205.

Pour en savoir plus : <http://www.patrimoine-naturel-savoie.org> - Rubrique "ressources documentaires"



Nous espérons que vous avez apprécié la qualité et l'intérêt de ce document, lequel doit être une ressource permanente pour enrichir et guider l'action des collectivités locales. Celles-ci ont une responsabilité dans l'aménagement de leur territoire au bénéfice des générations futures. À partir d'un tel document les collectivités locales peuvent envisager des projets adaptés aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

Cet ouvrage constitue une photographie, à un instant donné, du patrimoine naturel du territoire. Si une grande partie des informations du mémento restera valable longtemps, le nombre et le périmètre des zonages peuvent évoluer dans le temps. Afin d'offrir aux élus des collectivités une information la plus à jour possible, le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie proposera d'ici 2011 une version actualisée régulièrement sur son site internet (<http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/>).

Crédits photographiques

1	2	
3	3	3
3	3	3

Crédits photographiques images de couverture

Olivier Cartier-Moulin (23) • CBNA - Jean-Pierre Dalmas (12), Gilles Pache (13,26,41), Jean-Charles Villaret (48) • Yannick Chittaro (9,35) • CPNS - Manuel Bouron (17,39,40,42,54), Virginie Bourgoin (1,10,15,16,22,36,37,38,44,47,57,58,61), Jeannette Chavoutier (62), Philippe Freydier (5,6,7,8,11,24,29,30,32,33), Christine Garin (2,55), André Miquet (25), Béatrice Navette (3,14,18,19,51,52,56,60), Jérôme Porteret (31) • CSP - S. Dernier (43) • Olivier Debré (59) • Benoît Dodelin (50) • ONF73 - Christian Mark (27) • Gentoo Multimedia Ltd (46) • LPO26 - Gilles Trochard (28) • Gilles San Martin (45) • Michel Reverdiau (4,21,34,63) • Shutterstock (49) • Société mycologique et botanique de la région chambérienne - Thierry Delahaye (20) • Ernst Vikne (53).

Annexes



Albertville

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	37,84		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410204	Vallée du Doron - RG	Très faibles à nulles	40,72	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	59,03	
			Fortes	15,05	
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	9,79		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2004	Cours de l'Arly	13,23		
	73CPNS2241	L'Arlandaz	1,24		
	73CPNS5001	L'Isère de la confluence avec l'Arly à Saint Paul sur Isère	25,08		

Allondaz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210405	Dent de Cons - Belle-Étoile	Très faibles à nulles	5,70	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Fortes	6,56	
Zones humides	73CPNS2036	Marais sous Allondaz	5,08		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2095	Marais de la Saulce (ouest)	0,78		
	73CPNS2203	Les Côtes	0,58		
	73CPNS6003	Les Zacs	0,53		

La Bâthie

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	12,18		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410205	Basse vallée de l'Isère - RD	Très faibles à nulles	182,56	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	328,03	
			À préciser	86,31	
			Fortes	348,75	

La Bâthie (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS5001	L'Isère de la confluence avec l'Arly à Saint Paul sur Isère	4,12	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5006	Saint-Didier	3,81	
	73CPNS5012	Lac du Soufflet	0,28	
	73CPNS5036	Lac de Lavouet	1,33	
	73CPNS5196	Montagne des Prés	0,12	
	73CPNS5197	Chalet du Soufflet	15,56	

Beaufort

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73090004	Combe de la Neuva	10,85		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique “Base de données communales” ou rubrique “Cartographie dynamique”
	73090007	Montagne d'Outray Rocher des Enclaves	3 017,89		
	73090008	Cornet de Roselend	550,77		
	73090009	Landes et tourbières sous Roche Plane	194,87		
	73090010	Secteur de Beaubois-Bersend, col du Pré	397,12		
	73090012	Plateau des lacs de la Tempête et le Grand Mont	374,62		
	73090013	Vallée de la Grande Maison	50,82		
	73090015	Cornet d'Arèches	541,14		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410203 8410204	Vallée du Doron - RD Vallée du Doron - RG	Très faibles à nulles	3 587,72	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	3 439,50	
			À préciser	1 144,45	
			Fortes	2 579,54	
Zones humides 	73CPNS5005	Sources du ruisseau du Coard	0,15		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5016	Col de la Louze	0,23		
	73CPNS5185	Ruisseau du Golet	0,85		
	73CPNS5247	Ouest ruisseau du Dou	0,02		
	73CPNS5250	Les Thuiles	0,02		
	73CPNS6017	Marcôt	9,32		
	73CPNS6100	Montagne d'Outray	5,55		
	73CPNS6103	Les Prés	0,62		
	73CPNS6104	Le Biollet	0,31		
	73CPNS6105	Les Outards	0,23		
	73CPNS6106	Les Villes-dessus	0,34		

Beaufort (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS6107	Rochers des Enclaves	4,47	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6108	L'Intru	15,16	
	73CPNS6109	Lac de la Gittaz	1,04	
	73CPNS6110	Le Châtelard	3,43	
	73CPNS6111	Plan de la Gitte	10,32	
	73CPNS6112	Cotes d'Ani	1,24	
	73CPNS6113	Rive droite du Ruisseau de la Cicle	10,49	
	73CPNS6117	La Sausse	14,27	
	73CPNS6118	Crête des Gittes	0,54	
	73CPNS6119	Plan de la Laie - Les Chavonnes	51,50	
	73CPNS6120	Chalet de Grésillon	0,26	
	73CPNS6121	Les Moillettes	5,96	
	73CPNS6122	Col de sur Frêtes	0,49	
	73CPNS6123	Col de Mérailet	0,37	
	73CPNS6124	Barrage de Roselend	3,84	
	73CPNS6125	Nord Cornet de Roselend	7,81	
	73CPNS6126	Chalets du Cornet	28,10	
	73CPNS6127	L'Arpire	6,01	
	73CPNS6128	Le Biolley	13,58	
	73CPNS6129	La Petite Berge	3,04	
	73CPNS6130	La Grande Berge	14,16	
	73CPNS6131	Molledraz - Becra	16,50	
	73CPNS6132	Lézières	5,87	
	73CPNS6133	Treicol	11,34	
	73CPNS6134	Chalet du Couvercle	12,45	
	73CPNS6135	Les Meudes	1,37	
	73CPNS6136	Mont des Acrays	27,04	
	73CPNS6137	Passage de la Charmette	23,79	
	73CPNS6138	Roche Parstire	4,34	
	73CPNS6139	L'Outard	1,81	
	73CPNS6140	Combordin	6,67	
	73CPNS6141	La Côte	1,71	
	73CPNS6142	Le Rocher	4,76	
	73CPNS6143	Le Gariotet	4,61	
	73CPNS6144	La Laie	8,75	
	73CPNS6145	Les Acrays	4,20	
	73CPNS6146	La Grange du Foin	0,78	
	73CPNS6147	Sainte Barbe	0,86	
	73CPNS6148	L'Ami	2,16	
	73CPNS6149	Le Planay	7,87	
	73CPNS6150	La Louze	2,53	
	73CPNS6151	Pointe de Riondet versant nord	2,42	
	73CPNS6152	Le Grand Mont versant est	0,39	
	73CPNS6153	Le Grand Mont : lacs du versant nord	2,06	
	73CPNS6154	Passage du Dard	0,50	
	73CPNS6155	Lac de Brassa	1,02	

Beaufort (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS6156	Le Planey	0,46	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6157	Plan Doumier	0,52	
	73CPNS6158	Les Granges	0,58	
	73CPNS6159	Les Blottières	5,37	
	73CPNS6160	La Frasse	3,16	
	73CPNS6161	Lac Couvert	1,19	
	73CPNS6162	La Grande Combe	1,59	
	73CPNS6163	Le Clou	1,02	
	73CPNS6164	Les Sommieux	0,27	
	73CPNS6165	Le Bette	0,09	
	73CPNS6166	Les Carroz dessous	1,10	
	73CPNS6167	Le Praz	1,15	
	73CPNS6168	Ouest Le Bersend	0,35	
	73CPNS6169	Le Bersend	3,01	
	73CPNS6170	Le Curtillet	0,38	
	73CPNS6171	Le Pontet	0,95	
	73CPNS6172	Le Perthuis	0,33	
	73CPNS6173	Mont Mirantin versant est	6,11	
	73CPNS6203	Ruisseau du Coin - Lac d'Amour	8,61	
	73CPNS6204	Col du Coin	0,74	
	73CPNS6205	Lac des Chamois	1,38	
	73CPNS6208	Arceni	5,06	
	73CPNS6209	Le Crételman	10,00	
	73CPNS6219	Les Barieux	1,74	
	73CPNS6220	Treicol amont	0,72	
	73CPNS6221	Parozan	0,56	
	73CPNS6223	Nord col du Pré	0,89	
	73CPNS6224	Est col du Pré	0,90	
	73CPNS6225	Le Méraillet	0,55	
	73CPNS6227	La Joux	1,04	
	73CPNS6229	Le Mappa	0,39	
	73CPNS6232	Le Lérot	0,79	
	73ONF0050	FC de Granier, parcelle i	1,95	

Bonvillard

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73120002	Massif du Grand Arc	703,48		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	136,84	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	91,13	
			À préciser	109,33	
			Fortes	202,05	

Bonvillard (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS2075	Marais de la Léchère	1,25	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2080	Marais de Pra Long	1,01	
	73CPNS2207	Marais d'Eau Claire	0,53	
	73CPNS2222	Sous le Petit Arc	0,30	
	73CPNS2265	Aval chalet du Marret	0,17	
	73CPNS2269	Chalet du Marret	0,13	

Césarches

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73000070	Cours de l'Arly	9,35	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS2004	Cours de l'Arly	7,85	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Cevins

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73090012	Plateau des lacs de la Tempête et le Grand Mont	665,46		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73090013	Vallée de la Grande Maison	887,69		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410205	Basse vallée de l'Isère - RD	Très faibles à nulles	571,26	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	408,09	
			À préciser	320,53	
			Fortes	612,71	
Zones humides 	73CPNS5002	Nord-Est Plan du Jeu	0,96		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5003	Lacs de la Tempête	18,01		
	73CPNS5005	Sources du ruisseau du Coard	3,32		
	73CPNS5014	Pointe du Comborsier versant Sud-Est et lac du Plan du Jeu	4,36		
	73CPNS5015	Bénétant	0,36		
	73CPNS5020	Lac des Cornaches	0,81		
	73CPNS5035	Grande Pointe de Bizard versant Sud Est (bassin versant du ruisseau de Bizard)	0,03		
	73CPNS5054	Grande Pointe de Bizard versant Sud Est (bassin versant du Nant de Bouillet)	5,67		
	73CPNS5075	Darbelay	0,18		
	73CPNS5076	Séchéron	0,10		
	73CPNS5182	Le Villard	2,20		
	73CPNS5183	La Ville	2,68		

Cléry

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73070002	Versant sud-est des Hautes-Bauges	521,12		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070004	Hautes-Bauges	257,42		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210404	Arcalod - Pécloz	Très faibles à nulles	36,86	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	40,60	
			Fortes	268,54	
Zones humides 	73CPNS2204	Cléry, chef-lieu	0,42		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2255	Le Villard	0,35		
	73CPNS4160	Le Martinet	0,60		
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 		RNCFS des Bauges	486,82		www.parcdesbauges.com/nature/ reserve-nationale-de-chasse-et-de-faune-sauvage
Natura 2000 	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14	Partie orientale du massif des Bauges	693,40		http://www.natura2000.fr Rubrique " Rechercher un site Natura 2000 "

Coblennoz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73080003	Tourbière des lacs des Saisies	268,31	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"	
Potentialités de reproduction du tétras-lyre 	8410202 8410203	Vallée de l'Arly - RG Vallée de l'Arly - RD	Très faibles à nulles	191,66	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	249,36	
			À préciser	18,32	
			Fortes	112,66	
Zones humides 	73CPNS6066	Les Saisies	150,46	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php	
	73CPNS6214	Moulin Ravier	0,56		
	73CPNS6218	Vouillon	0,34		
	73CPNS6226	Cernix	0,48		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB026	Tourbière des Saisies	104,44	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"	
Natura 2000 	FR8201776 / S16	Tourbière et lac des Saisies	98,62	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"	

Crest-Voland

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73080003	Tourbière des Saisies	142,41	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"	
Potentialités de reproduction du tétras-lyre 	8410202	Vallée de l'Arly - RG	Très faibles à nulles	40,31	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	324,62	
			À préciser	7,83	
			Fortes	51,42	
Zones humides 	73CPNS6066	Les Saisies	145,81	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php	
	73CPNS6216	La Grande Mouille	2,48		
	73CPNS6217	Les Mouilles	1,53		
	73CPNS6255	Nant Rouge	0,20		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB 026	Tourbière des Saisies	115,55	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"	
Natura 2000 	FR8201776 / S16	Tourbière et lac des Saisies	118,08	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"	

Essert-Blay

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	40,67		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73120002	Massif du Grand Arc	208,76		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	109,97	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	99,53	
			À préciser	20,32	
			Fortes	52,52	
Zones humides 	73CPNS5001	L'Isère de la confluence avec l'Arly à Saint Paul sur Isère	26,72		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5007	Le Char	4,64		
	73CPNS5009	La Grande Lanche	0,33		
	73CPNS5010	La Duit	0,31		
	73CPNS5011	La Bruyère	1,20		
	73CPNS5034	Forêt de Rhonne	0,03		
	73CPNS5053	Le Darbelay	0,68		
	73CPNS5224	Les Vernays	0,19		
	73CPNS5233	La Combaz	0,32		

Flumet

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210304 8410202	Aravis - Nord Vallée de l'Arly - RG	Très faibles à nulles	26,22	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	429,83	
			À préciser	17,47	
			Fortes	131,46	
Zones humides	73CPNS6028	Sud Tête du Torraz	2,16		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6029	La Char	0,58		
	73CPNS6030	Le Tandieu	0,20		
	73CPNS6031	La Bonne Fontaine	0,52		
	73CPNS6032	Nord Signal du Sac	2,23		
	73CPNS6033	Le Gateau	3,14		
	73CPNS6034	La Sauge	2,04		
	73CPNS6035	Le Mariage	1,13		
	73CPNS6036	Les Rutennes	1,93		
	73CPNS6037	Le Planet	0,54		
	73CPNS6038	Valentin	1,91		
	73CPNS6039	La Fougère est	1,87		
	73CPNS6040	La Fougère ouest	2,25		
	73CPNS6041	Prasset	0,17		
	73CPNS6042	Les Praz	3,33		
	73CPNS6043	Les Orgières	1,46		
	73CPNS6044	Les Pontets-Morettes ouest	0,45		
	73CPNS6045	Les Pontets-Morettes est	0,32		
	73CPNS6046	Lac des Evettes	1,22		
	73CPNS6189	L'Arrondine	4,78		
	73CPNS6254	Signal du Sac	1,62		

Frontenex

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	6,24	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	6,24	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2103	Annexes humides de la rive gauche de l'Isère à Frontenex	1,53	

La Giettaz

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet	
ZNIEFF 1 	74220001	Versant est des Aravis, forêts des Merdassiers et Nant Pareux	550,60	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"	
	74220004	Chaîne des Aravis	590,52		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210304 8210305	Aravis - nord Aravis - sud	Très faibles à nulles	755,32	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	1252,03	
			À préciser	67,43	
			Fortes	538,09	
Zones humides 	73CPNS6015	Les Floriets	2,81	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php	
	73CPNS6016	Ruisseau de Foiroux	9,00		
	73CPNS6018	Montagne du Crôt	1,27		
	73CPNS6019	Les Mortines	1,07		
	73CPNS6020	Les Gorandières	0,27		
	73CPNS6021	Les Vorays	7,66		
	73CPNS6022	Les Chalets	1,31		
	73CPNS6023	Plan des Eves	3,75		
	73CPNS6024	Plan des Eves nord	0,16		
	73CPNS6025	Sud La Ruelle	1,20		
	73CPNS6026	La Ruelle	1,98		
	73CPNS6027	Le Taurraz	1,71		
	73CPNS6189	L'Arrondine	0,41		
	73CPNS6222	Les Zélires	2,52		
	73CPNS6250	La Vattua	0,94		
	73CPNS6251	Mouille Bourdon, Mouille Rosse, Mouille Longue	9,39		
	73CPNS6252	Mouille du Chapet	1,75		
	73CPNS6253	Nant du Dard	2,56		
	73CPNS6260	Col de Jaillet	1,35		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB099	Les Aravis	583,1	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"	

Gilly-sur-Isère

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	37,53	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	26,84	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2020	Mares de Terre Neuve	1,61	
	73CPNS2242	Aidier	0,32	

Grésy-sur-Isère

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	26,20		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070002	Versant sud-est des Hautes-Bauges	436,43		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210404	Arcalod - Pécloz	Très faibles à nulles	39,08	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Fortes	87,22	
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	0,23		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2006	Marais de la Bialle	53,97		
	73CPNS2012	Marais des Blachères, des Bassins et de Chantabo	0,48		
	73CPNS2019	Marais de la Fiardièrre et du ruisseau de la Vignette	7,56		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB046	La Bialle et les bassins Mollards	68,76		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 	-	RNCFS des Bauges	101,20		www.parcdesbauges.com/nature/reserve-nationale-de-chasse-et-de-faune-sauvage
Natura 2000 	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14	Partie orientale du massif des Bauges	457,93		http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Grignon

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	11,14		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73120002	Massif du Grand Arc	46,43		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	73,76	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	10,06		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2208	Les Grangettes	0,31		
	73CPNS2234	Le Château	0,21		
	73CPNS5001	L'Isère de la confluence avec l'Arly à Saint Paul sur Isère	0,26		

Hauteluce

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73080003	Tourbière des lacs des Saisies	127,42		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique “Base de données communales” ou rubrique “Cartographie dynamique”
	73080004	Tourbière des Pémons	8,73		
	73090007	Montagne d'Outray Rocher des Enclaves	2 147,82		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410202 8410203	Vallée de l'Arly - RG Vallée de l'Arly - RD	Très faibles à nulles	826,06	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	2 093,05	
			À préciser	708,65	
			Fortes	1 263,43	
Zones humides 	73CPNS6066	Les Saisies	132,12		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6067	Plan Périot	3,30		
	73CPNS6068	Le Trollier	1,97		
	73CPNS6070	Chenavelle	1,14		
	73CPNS6071	Col de la Légette	0,40		
	73CPNS6072	Chalet de Brichou	2,08		
	73CPNS6073	Les Moilles ouest	1,09		
	73CPNS6074	Les Moilles est	1,24		
	73CPNS6075	Douce	17,07		
	73CPNS6076	Ouest Douce	1,59		
	73CPNS6077	Nord Mont Clocher	0,73		
	73CPNS6078	Mont Clocher versant est	9,16		
	73CPNS6079	Mont de Vores col de Véry versant sud	6,18		
	73CPNS6080	Le Sonjon	15,78		
	73CPNS6081	Nant de Véry	2,92		
	73CPNS6082	Ouest chalet de l'Ormet	0,33		
	73CPNS6083	Les Gibloux	6,98		
	73CPNS6084	Les Aiguilles	7,81		
	73CPNS6085	Ouest Les Plans	0,94		
	73CPNS6086	Sous Les Gibloux	0,11		
	73CPNS6087	Belleville	9,37		
	73CPNS6088	Le Tovet est	0,15		
	73CPNS6089	Le Tovet	0,85		
	73CPNS6090	Les Combes	0,34		
	73CPNS6091	Hauteluce chef-lieu	0,38		
	73CPNS6092	Les Pémons	8,39		
	73CPNS6095	Colombe	28,63		
	73CPNS6096	Col du Joly	0,54		
	73CPNS6097	Le Bolchu	0,53		
	73CPNS6098	Plan de la Mouille	18,00		
	73CPNS6099	Lac Noir	0,91		
	73CPNS6100	Montagne d'Outray	0,07		
	73CPNS6101	Bois de la Thuilietaz	0,59		
	73CPNS6102	Sous la Passette	0,40		
	73CPNS6114	Ruisseau d'Entre-Roches	0,85		
	73CPNS6115	Les Enclaves	0,21		
	73CPNS6116	La Grande Pierrière	0,91		
	73CPNS6211	Le Charbet	0,46		
	73CPNS6215	Le Dorinet	7,48		

Hauteluce (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB026	Tourbière des Saisies	68,65	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Natura 2000 	FR8201776 / S16	Tourbière et lac des Saisies	68,38	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Marthod

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73000070	Cours de l'Arly	9,83		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070003	Pelouses sèches de Marthod	20,74		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210405	Dent de Cons - Belle Étoile	Très faibles à nulles	58,91	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	85,44	
			Fortes	72,10	
Zones humides 	73CPNS6002	Le Lancheron	0,79		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6257	Combe Céros	0,97		
	73CPNS6258	Crêt du Mont d'Église	0,80		

Mercury

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73000066	Marais de Gémilly	8,94		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070008	Vallon de Tamié	42,79		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210405	Dent de Cons - Belle Étoile	Très faibles à nulles	72,79	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	25,84	
			À préciser	21,42	
			Forte	171,94	
Zones humides 	73CPNS2037	Marais de Gémilly	5,08		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2064	Marais de la Saulce (est)	0,76		
	73CPNS2102	Marais vers Les Crêts	2,80		
	73CPNS2202	Les Crêts	1,38		
	73CPNS2224	Glesin	0,64		
	73CPNS2240	Les Grangettes	0,22		
	73CPNS2243	Les Martinettes	0,71		

Mercury (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Natura 2000 	FR8201773/S12	Réseau de zones humides dans la combe de Savoie et la basse vallée de l'Isère	9,49	http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Montaille

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	92,28		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070002	Versant sud-est des Hautes-Bauges	683,10		
	73070004	Hautes-Bauges	208,48		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210404	Arcalod - Péclod	Très faibles à nulles	65,06	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	35,39	
			Fortes	257,85	
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	23,53		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2012	Marais des Blachères, des Bassins et de Chantabo	95,30		
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 	APPB046	La Bialle et les bassins Mollards	1,88		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Réserves biologiques 	RBI	Haut-Chéran	4,52		-
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 	-	RNCFS des Bauges	492,39		www.parcdesbauges.com/nature/reserve-nationale-de-chasse-et-de-faune-sauvage
Natura 2000 	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14	Partie orientale du massif des Bauges	845,23		http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Monthion

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73120002	Massif du Grand Arc	181,75		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique “Base de données communales” ou rubrique “Cartographie dynamique”
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	66,37	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	79,71	
			À préciser	23,32	
			Fortes	24,32	
Zones humides 	73CPNS2209	Monthion chef-lieu	0,36		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2245	Filloud	0,23		
	73CPNS2253	Chalet du Sèchon amont	0,17		
	73CPNS2254	Chalet du Sèchon	1,80		

Notre-Dame-de-Bellecombe

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73080001	Tourbières des Géorgières	3,40		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410202	Vallée de l'Arly - RG	Très faibles à nulles	59,91	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	965,88	
			À préciser	307,33	
			Fortes	223,81	
Zones humides 	73CPNS6038	Valentin	1,30		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6047	La Mernollière nord	3,67		
	73CPNS6048	La Mernollière sud	2,86		
	73CPNS6049	Les Excoffonières	0,96		
	73CPNS6050	Le Tournet	0,21		
	73CPNS6051	Les Corbières	2,95		
	73CPNS6052	Le Plan Désert	0,58		
	73CPNS6053	Lac du Gui	0,15		
	73CPNS6054	Le Chardonnet	3,44		
	73CPNS6055	Le Planay	7,77		
	73CPNS6056	Est le Planay	2,73		
	73CPNS6057	Les Géorgières aval	8,64		
	73CPNS6058	Les Géorgières amont	7,96		
	73CPNS6059	La Thuile - Les Frasses	2,57		
	73CPNS6060	La Boulangère	2,42		
	73CPNS6061	Arcanière	0,85		
	73CPNS6062	Ruisseau de Douce rive droite	0,25		
	73CPNS6063	Ruisseau de Douce rive gauche	1,62		
	73CPNS6064	Chelou	0,24		
	73CPNS6065	Forêt de Covetan	14,91		
	73CPNS6210	Le Gui	1,15		
	73CPNS6262	Zone humide des Gueux	0,54		

Notre-Dame-des-Millières

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73120002	Massif du Grand Arc	232,98		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	32,29	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	80,06	
			À préciser	46,46	
			Fortes	65,57	
Zones humides 	73CPNS2244	Sous la Dent du Corbeau ouest	0,13		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2264	Sous la Dent du Corbeau est	0,10		

Pallud

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	73070001	Tourbière des Mouilles	0,35	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73000070	Cours de l'Arly	4,14	
Zones humides 	73CPNS2004	Cours de l'Arly	5,71	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2220	Forêt du Tal	0,36	
	73CPNS6001	Les Molliets	1,27	

Plancherine

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73070002	Versant sud-est des Hautes-Bauges	27,85		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070004	Hautes-Bauges	25,70		
	73070008	Vallon de Tamié	125,10		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210404	Arcalod - Pécloz	Très faibles à nulles	47,75	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	42,80	
			Fortes	137,74	
Zones humides 	73CPNS2037	Marais de Gémilly	0,11		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2058	Marais du Varey	3,28		
	73CPNS2073	Marais des Chaumes	2,12		
	73CPNS2089	Étang des Moulins	0,96		
	73CPNS2090	Sources du Bontey	0,87		
	73CPNS2256	Le Grevet	0,03		
	73CPNS2263	Les Moulins	0,28		
Natura 2000 	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14	Partie orientale du massif des Bauges	379,32		http://www.natura2000.fr Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Queige

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73080005	Tourbière des Saisies	1,65		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410203 8410204	Vallée du Doron - RD Vallée du Doron - RG	Très faibles à nulles	255,67	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	316,68	
			À préciser	98,28	
			Fortes	241,42	
Zones humides 	73CPNS6175	Les Chappes	1,61		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6176	Col de la Forclaz	3,67		
	73CPNS6177	Les Mouilles	0,65		
	73CPNS6206	Lac des Saisies	1,22		
	73CPNS6230	La Motte	0,10		
	73CPNS6231	Bois de la Motte	0,14		
	73CPNS6256	Bois des Molliassières	0,44		

Rognaix

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73120002	Massif du Grand Arc	120,90		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301 8410302	Grand Arc La Lauzière	Très faibles à nulles	86,61	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	29,86	
			À préciser	156,82	
			Fortes	4,86	
Zones humides 	73CPNS5081	Basmont	0,48		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5082	La Planchette	1,45		
	73CPNS5181	Bois des Grandes Lanches	0,05		

Saint-Hélène-sur-Isère

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	91,04		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73120002	Massif du Grand Arc	257,49		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	37,77	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	62,60	
			À préciser	51,82	
			Fortes	130,54	

Saint-Hélène-sur-Isère (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	14,86	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2026	Marais et lacs de Fontaine Claire	8,32	
	73CPNS2030	Marais du Villard	6,28	
	73CPNS2046	Marais sous le col de Charvan	3,96	
	73CPNS2050	Marais du Grand Vernet	18,56	
	73CPNS2103	Annexes humides de la rive gauche de l'Isère à Frontenex	0,07	

Saint-Nicolas-La-Chapelle

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	74220001	Versant est des Aravis, forêts des Merdassiers et Nant Pareux	855,91		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique “Base de données communales” ou rubrique “Cartographie dynamique”
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210305	Aravis - sud	Très faibles à nulles	204,02	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	503,30	
			À préciser	19,75	
			Fortes	357,76	
Zones humides 	73CPNS6012	Les Merdassiers	7,90		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6013	Ruisseau du Grand Nant	12,34		
	73CPNS6014	Bogneuve - Les Mouilles	8,79		
	73CPNS6069	Le Grand Char	1,18		
	73CPNS6174	Nanchard	3,16		
	73CPNS6189	L'Arrondine	4,43		
	73CPNS6195	Pont de Flon	0,12		
	73CPNS6196	Flumet d'Aval	0,24		
	73CPNS6197	La Poulière	0,52		
	73CPNS6198	Les Lanches	0,73		
	73CPNS6199	Saint Nicolas la Chapelle chef-lieu	0,70		
	73CPNS6200	Les Zorons	6,84		
	73CPNS6201	Les Mouilles	2,59		
	73CPNS6202	Chaucisse	1,95		
	73CPNS6261	Vallon de Chaucisse	0,22		
Réserves biologiques	 RBD	Merdassiers Nant Pareux	44,20		
	 RBI		54,80		

Saint-Paul-sur-Isère

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	11,55		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73120002	Massif du Grand Arc	915,05		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410301	Grand Arc	Très faibles à nulles	289,07	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	230,47	
			À préciser	151,72	
			Fortes	402,78	
Zones humides 	73CPNS5001	L'Isère de la confluence avec l'Arly à Saint Paul sur Isère	11,41		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5004	Cave de la Gittaz	6,14		
	73CPNS5008	La Thuile versant Est	1,16		
	73CPNS5013	Lac Clair et lac de Charvan	1,54		
	73CPNS5017	Dent du Corbeau versant Est	2,86		
	73CPNS5073	Chalet du Golet	2,96		
	73CPNS5074	Charvan	1,21		
	73CPNS5080	Lac des Ravières	0,10		
	73CPNS5218	Les Drines	0,49		

Saint-Vital

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	16,02	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070002	Versant sud-est des Hautes-Bauges	1,83	
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	15,64	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2103	Annexes humides de la rive gauche de l'Isère à Frontenex	2,02	

Thénésol

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73000070	Cours de l'Arly	18,75		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210405	Dent de Cons - Belle Étoile	Très faibles à nulles	12,59	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Fortes	20,31	
Zones humides 	73CPNS2004	Cours de l'Arly	13,65		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6001	Les Molliets	0,39		
	73CPNS6003	Les Zacs	0,99		
	73CPNS6259	Les Molliets	3,66		

Tournon

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	120,44	http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Zones humides 	73CPNS2002	Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc	24,94	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS2223	Les Granges	0,13	
	73CPNS2261	Les Lots	3,11	

Tours-en-Savoie

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	38190005	Écosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan	19,85		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410205	Basse vallée de l'Isère - RD	Très faibles à nulles	152,00	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	204,95	
			À préciser	143,59	
			Fortes	220,57	
Zones humides 	73CPNS5001	L'Isère de la confluence avec l'Arly à Saint Paul sur Isère	11,92		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS5031	L'Aulp de Tours	0,97		

Ugine

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	74220001	Versant est des Aravis, forêts des Merdassiers et Nant Pareux	892,38		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210305 8210405 8410202	Aravis - sud Dent de Cons - Belle Étoile Vallée de l'Arly - RG	Très faibles à nulles	405,39	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	347,90	
			À préciser	23,81	
			Fortes	350,38	
Zones humides 	73CPNS6004	Lac de Mont-dessus	0,40		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6005	Mont-dessus	0,75		
	73CPNS6006	Le Sautet	0,17		
	73CPNS6007	Praz Corbet	1,90		
	73CPNS6008	Col de l'Arpettaz	2,86		
	73CPNS6009	Praz Vechin	2,34		
	73CPNS6010	Les Regottes	0,50		
	73CPNS6011	Les Chappes	0,67		

Ugine (suite)

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS6012	Les Merdassiers	1,16	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6178	Pré du Bois	3,05	
	73CPNS6179	Riendet	0,20	
	73CPNS6180	Le Boubioz	0,11	
	73CPNS6181	Banzin	0,95	
	73CPNS6182	Lachat	0,16	
	73CPNS6183	Le Sapey	1,68	
	73CPNS6184	Bellieuve	2,91	
	73CPNS6185	Les Gémillets	0,69	
	73CPNS6186	Varappe	0,43	
	73CPNS6187	Le Loisard	0,43	
	73CPNS6188	Les Praz	1,40	
	73CPNS6190	Les Annuits	0,89	
	73CPNS6191	Nicollet	2,09	
	73CPNS6192	Le Guédet	0,45	
	73CPNS6193	Les Rafforts amont	0,43	
	73CPNS6194	Les Rafforts aval	0,76	
	73CPNS6212	La Chaise	19,44	
	73CPNS6213	Les Mouilles	1,62	
	73CPNS6214	Moulin Ravier	4,14	
	73CPNS6228	Retorney	0,23	
Réserves biologiques	 RBD	Merdassiers Nant Pareux	12,60	
	 RBI		73,33	

Venthon

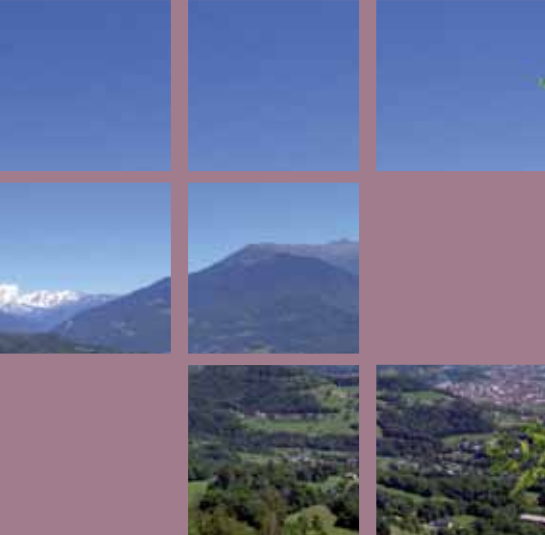
Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune	Liens internet
Zones humides 	73CPNS2004	Cours de l'Arly	2,40	http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php

Verrens-Arvey

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) ou linéaire (en m) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73070002	Versant sud-est des Hautes-Bauges	378,95		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique "Base de données communales" ou rubrique "Cartographie dynamique"
	73070004	Hautes-Bauges	261,38		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8210404	Arcalod - Pécloz	Très faibles à nulles	34,26	http://www.oncfs.gouv.fr/Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	75,92	
			À préciser	4,59	
			Fortes	192,95	
Zones humides 	73CPNS2256	Le Grevet	0,35		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
Écrevisse à pieds blancs 	-	Ruisseau des Ayes	289 m		http://www.savoiepeche.com/home/
Réserve nationale de chasse et de faune sauvage 	-	RNCFS des Bauges	366,55		www.parcdesbauges.com/nature/reserve-nationale-de-chasse-et-de-faune-sauvage
Natura 2000 	FR8202002 / S15 ou FR8212005 / ZPS14	Partie orientale du massif des Bauges	600,20		http://www.natura2000.fr/Rubrique "Rechercher un site Natura 2000"

Villard-sur-Doron

Type de zonage	N° ou code du site	Nom du Site	Surface (ha) sur la commune		Liens internet
ZNIEFF 1 	73080003	Tourbière des Saisies	1,7		http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/ Rubrique “Base de données communales” ou rubrique “Cartographie dynamique”
	73080006	Tourbière du Lata du Vaz	57,47		
Potentialités de reproduction du tétras-lyre	8410202 8410203 8410204	Vallée de l'Arly - RG Vallée du Doron - RD Vallée du Doron - RG	Très faibles à nulles	265,48	http://www.oncfs.gouv.fr/ Observatoire-des-galliformes-de-montagnes-ru106
			Faibles	594,01	
			À préciser	32,05	
			Fortes	116,45	
Zones humides 	73CPNS6017	Marcôt	1,52		http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/carto.php
	73CPNS6066	Les Saisies	47,57		
	73CPNS6093	La Mollire	0,58		
	73CPNS6094	La Croix de Coste Le Lata du Vaz	0,19		
	73CPNS6162	La Grande Combe	4,89		
	73CPNS6207	Les Rosières	3,27		
	73CPNS6256	Bois des Molliassières	0,80		



Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie

est une association Loi 1901 au service de la biodiversité savoyarde, créée en 1991 par la volonté commune de l'État, du Département et des associations de protection de la nature (FRAPNA, CORA...). Il a pour objectifs de sauvegarder et gérer les milieux naturels remarquables du département et de porter à la connaissance de tous les publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.

Le **Syndicat Arlysère** regroupe 38 communes et environ 60 000 habitants autour de 4 communautés de communes : la Co.RAL sur la région d'Albertville, la CCHCS en Haute Combe de Savoie, Confluences sur le Beaufortain, Com'Arly sur le Haut Val d'Arly. Ce bassin de vie économique et social est une échelle pertinente pour construire les projets de développement local et d'aménagement à moyen et long terme. À ce titre, Arlysère favorise la concertation entre acteurs publics, privés et associatifs sur des thématiques diverses : environnement, logement, transports, foncier, économie, tourisme, agriculture, services à la population... et accompagne les intercommunalités et communes dans leurs projets : recherche de financements, montage de dossiers, études prospectives, mises en réseaux...

Pour en savoir plus :

<http://www.arlysere.fr/>

<http://www.scot-arlysere.org/>

Conception, rédaction et relecture :

Frédéric Biamino, Virginie Bourgoïn, Manuel Bouron, Jean-Pierre Feuvrier, Philippe Freydier, Christine Garin, Xavier Gayte, Nicolas Mignot, André Miquet, Béatrice Navette - CPNS.

Avec l'aide d'un comité technique :

Pascal Bibollet-Ruche, Pascal Combaz-Deville, Claudie Léger, Michel Plantier, Françoise Rostaing, André Vairetto - Membres élus d'Arlysère ■ Olivier Cartier-Moulin - Chargé de mission à Arlysère ■ Julien Bénard, Jean-Yves Jodelet, Lise Wlérick - Office national des forêts ■ Jacques Lalo, comité de pilotage Natura 2000 tourbières des Saisies ■ Virginie Chirez, habitante de Verrens-Arvey ■ Jean-Pierre Feuvrier - CPNS.

Nous remercions les personnes et structures ayant participé à ce travail :

Marc Chatelain - DREAL Rhône-Alpes ■ Nadège David - ASTERS ■ Éric Broutin, Hélène Guillois - Région Rhône-Alpes ■ Gilles Imbert - Conseil général de la Savoie ■ Yann Magnani - Observatoire des galliformes de montagne ■ Soria Chelloug, Thomas Riethmuller - DDT Savoie ■ Manuel Vallat - Fédération de Savoie pour la pêche et la protection du milieu aquatique ■ Véronique Bonnet, Thomas Legland, Alexis Micolajczak, Gille Pache - CBNA ■ Thierry Delahaye - Société mycologique et botanique de la région chambérienne.

Photographies :

Voir crédits photographiques page précédente

Maquette : Gilles Morat - Tél. 04 79 60 37 95

Impression : Imprimerie Gonnet

Tél. 04 79 81 07 06 - Imprimé sur papier recyclé

Date de parution : Novembre 2010

Le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie et le syndicat Arlysère tiennent à remercier la Région Rhône-Alpes et le Conseil général de la Savoie pour leur concours financier.